

Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion
Département des Sciences Économiques



MÉMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de
MASTER EN SCIENCES ÉCONOMIQUES
Option : Économie du Développement et Gouvernance

ESSAI D'ANALYSE DU SECTEUR DE LA PÊCHE EN ALGERIE : RÉFÉRENCE AU CAS DE LA WILAYA DE BÉJAÏA

Préparé par :
- M^{elle} Samia YAHIAOUI

Dirigé par : Dr.Aissa MOUHOUBI

Date de soutenance :

Jury :

Président : Mr Ouari MERADI

Examineur : Mr Nasreddine BENNACER

Rapporteur : Dr Aissa MOUHOUBI

Année universitaire : 2015-2016

Remerciements

Avant toute chose, je remercie le bon Dieu le tout puissant de m'avoir donné le courage, l'amour du savoir, et surtout la volonté et la patience pour pouvoir accomplir ce travail.

Mes vifs remerciements et ma plus profonde gratitude s'adressent à mon encadreur le Dr.Aissa MOUHOUBI, pour avoir encadré et dirigé ce travail, et qui a su enrichir mes idées avec ces incessantes orientations jusqu'à son aboutissement final. Qu'il trouve ici ma sincère reconnaissance.

Mes grands remerciements et ma plus profonde reconnaissance s'adressent à Mr.Nasreddine BENNACER de m'avoir consacré de son temps, et pour tous les efforts qu'il a fourni pour m'aider et m'orienter dans l'élaboration de ce travail.

Je tiens aussi à présenter mes remerciements pour les membres de mon jury de soutenance qui ont consacré de leur temps pour lire et examiner ce travail, et c'est avec grand intérêt que je prendrai en considération toutes leurs remarques et suggestions.

Je remercie également Mr.Ouari MERADI pour sa disponibilité et pour tous ces efforts fournis au cours de ces deux dernières années. Qu'il trouve ici ma profonde gratitude.

Je ne voudrais surtout pas oublier de remercier très vivement et chaleureusement les nombreux enseignants et enseignantes qui ont contribué de près comme de loin à ma formation universitaire depuis ma toute première année.

Et enfin je remercie toute l'équipe de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Béjaïa, qui ont su se montrer hospitaliers, particulièrement Mme YACINE qui m'a aidé et soutenu dans l'élaboration de ce travail.

Dédicaces

A Ma très chère famille qui m'a donnée la force et le courage, et qui m'a
apporté son soutien et ses incessants encouragements

Que Dieu la garde et la bénisse.

Sommaire

Introduction générale

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

Section 01 : La pêche et l'aquaculture halieutique dans le monde

Section 02 : L'offre de poisson et de ressource halieutique dans le monde

Section 03 : Le commerce international des produits halieutiques

Chapitre deuxième : Étude du secteur de la pêche en Algérie

Section 01: Aperçu général sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie

Section 02: Les caractéristiques de l'offre de poisson et de la ressource halieutique en Algérie

Section 03: L'étude comparative des activités de la pêche dans les quatre pays : Algérie, Tunisie, Maroc, et Espagne.

Chapitre troisième : La pêche et le marché des produits de la mer dans la wilaya de Béjaïa

Section 01 : Présentation de la wilaya de Béjaïa et de ses potentialités halieutiques

Section 02 : Les captures et la production halieutiques dans la wilaya de Béjaïa

Section 03 : Système de distribution et circuit de commercialisation des produits de la mer.

Conclusion générale

Références bibliographiques

Annexes

Liste des illustrations

Table des matières

Abréviations et acronymes

AECI	: Agence Espagnol de Coopération Internationale
AEE	: Agence Européenne pour l'Environnement
AFD	: Agence Française de Développement
ANDI	: Agence Nationale de Développement de l'Investissement
APC	: Assemblée Populaire Communale
BRL	: Bas-Rhône Languedoc (l'ingénierie de l'eau et de l'environnement)
CEE	: Certificats d'Economies d'Energie
CNRDPA	: Centre National de Recherche et Développement pour la Pêche et l'Aquaculture
CNIS	: Conseil National de l'Informatique et des Statistiques
CNUCED	: Conférence des Nations Unies pour le Commerce Et le Développement
COPEMED	: Cooperación Pesca Mediterraneo (Coordination à l'appui de la gestion des Pêches en Méditerranée)
Da	: Dinars algérien
DPSB	: Direction de la Programmation et du suivi Budgétaire.
DPRH	: Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques
EI	: Evolution Indiciaire
FAO	: Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
GFCM	: General Fisheries Commission for the Mediterranean. (Commission générale des pêches pour la Méditerranée)
ha	: hectare
INSEE	: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
INSPA	: Institut National Supérieure de la Pêche et de l'Aquaculture
J	: Jour
JO	: Journal Officiel
Km	: Kilomètre
KW	: Kilowatts

M	: Mètre
MATE	: Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
Max	: Maximum
Min	: Minimum
MPRH	: Ministère de Pêche et des Ressources Halieutique.
OIT	: Organisation Internationale du Travail
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONS	: Office National des Statistiques
ONU	: Organisation des Nations Unies
ONDPA	: Office National Développement et De Protection Aquacole
PAM	: Actions pour la Méditerranée
PAP RAC	: Centre d'Activité Régionale pour le Programme d'Actions Prioritaires
PIB	: Produit Intérieur Brute
PPA	: Parité de Pouvoir d'Achat
SAIPA	: Système d'Accompagnement à l'Investissement Productif dans les filières de la Pêche et de l'Aquaculture
T	: Tonnes
UE	: Union Européenne
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNEP	: United Nations Environment Programme (Programme des Nations Unies pour l'environnement)
USD	: United States Dollar
WWF	: World Wide Fund for nature (Fonds mondial pour la nature)

Introduction générale

Les objectifs des pays sont diverses et variés, mais leur but principal converge vers l'amélioration de leur tissu économique national et le développement de leur secteurs tout en exploitant leurs ressources territoriales.

La ressource halieutique est une ressource tants convoitée dans le monde. Elle constitue une alimentation riche et équilibrée en protéines animales, et en teneur nutritionnelle, dont celle-ci est recommandée à toutes les populations. C'est une ressource renouvelable, n'empêche, elle est épuisable, et cela dépend du rythme de son exploitation.

En agriculture, le rendement ne se résume pas au nombre de moyens utilisés ou à la perfection des méthodes, mais il dépend plutôt de l'étendu de la surface de terrain cultivée et les conditions particulières de cette surface. C'est une notion très commune en économie qui ne s'applique pas uniquement aux agriculteurs et à la superficie de la terre, mais plutôt aux pêcheurs et aux caractéristiques de l'étendu de la mer exploitées.

Pour les exploitants de la mer et du domaine maritime, la mer est une vaste ressource et sans limite. Ils ne voient pas pourquoi l'étendu de la surface d'un rivage ne donnerait pas le même rendement sur l'équivalent de cette même surface sur le rivage voisin. Le recours de ces exploitants maritimes à la mise en valeur du secteur de la pêche semble leur solution ultime pour augmenter son rendement. Alors que trop souvent on néglige l'état de la mer et de la surface utilisée, et les limites dont celle-ci est exploitée.

L'exploitation de la ressource halieutique a toujours existé à travers l'activité de la pêche. C'est un domaine vaste et diversifié qui représente une part importante du secteur primaire. Cette activité de la pêche, qui était autrefois, peu développée, avec une production très modeste, est devenue une activité importante à la prospérité et au développement des économies ayant un avantage comparatif.

Introduction générale

Cette activité a déclenché une diminution considérable des stocks halieutiques dans le monde. Selon l'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), de nombreux océans dans le monde commencent à s'appauvrir, et plus que la moitié (52%) des stocks sont déjà pleinement exploités¹, et ce vu l'amélioration de leurs techniques de pêche et l'apparition des moyens plus avancés qui a favorisé la surpêche. Notamment, l'emploi de certains équipements destructeurs qui génèrent la démolition physique de nombreux habitats marins et la dégradation des écosystèmes

L'Algérie possède une côte de 1280km qui long la méditerranée, une surface maritime sous juridiction nationale exploitable évalué à 9,5 millions d'ha², composé d'une biomasse estimée à 500 000 tonnes/an et de 100 000 ha pour la marge continentale³. N'empêche, sa production annuelle ne dépasse pas les 120 000 tonnes, et d'une consommation qui ne fait que fluctuer entre 4 et 5 kg/hab/an. Ce chiffre est très largement inférieur à la moyenne mondiale qui est 19 kg/ha/an en 2014 et reste en dessous des préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui est de 6,2 kg/ha/an⁴.

Béjaïa est l'une des régions du littoral algérien qui donne sur la mer méditerranéenne. Sa façade maritime est évaluée à 100 Km. Elle renferme un potentiel halieutique considérable. La valorisation du littoral nécessite un état des lieux et des statistiques d'appuis pour un meilleur diagnostique.

Le choix du thème a était basé sur nos interrogations personnelles, sur le secteur de la pêche et de la ressource halieutique, mais particulièrement sur la cause de la flambée des prix du poisson dans le marché national et régional, et par la même occasion, l'état de l'offre et de la demande de ce marché halieutique.

L'objectif de ce mémoire est d'établir une description du mécanisme du marché de la pêche mais particulièrement sur l'état de l'offre de la ressource halieutique de la wilaya de Béjaïa tout en essayant de répondre à notre préoccupation principale suivante : **Qu'elle est la stratégie de gestion du secteur de la pêche et de la ressource halieutique pour favoriser l'offre dans la wilaya de Béjaïa ?**

¹ FAO (2005), *l'état des ressources halieutiques marines mondiales*, Rome. P06.

² MPRH (2014), *Bilan (2012-2014), prospective 2030 projet «PLAN AQUAPECHE 2020 »*, Algérie. P31.

³ MPRH (2003), *Schéma National de développement des activités de la pêche et de l'aquaculture, Plan National de développement de la pêche et de l'aquaculture (2003-2007)*, Algérie. P14.

⁴ Idem .P42.

Introduction générale

Nous avons posés quelques hypothèses de recherche pour orienter notre travail, qui sont les suivantes :

- l'augmentation des captures halieutiques ne dépendent pas uniquement des deux facteurs travail et capital.
- La baisse de l'offre peut être expliquée par l'appauvrissement des stocks halieutiques méditerranéens
- la production aquacole peut favoriser l'offre de la ressource halieutique.

Toutefois, afin de pouvoir répondre à cette problématique et de vérifier les hypothèses, nous avons suivis une méthodologie de recherche qui consiste en une étude analytique. En premier lieu nous allons effectuer une recherche bibliographique ainsi que la consultation des sites d'internet divers qui vont nous permettre d'apporter un éclairage sur la situation de la ressource halieutique dans le monde. Dans un second temps, nous allons procéder à une collecte de données auprès des différentes institutions et des organismes en relation avec le secteur de la pêche et de la ressource halieutique à l'échelle nationale, et local. Notamment, traiter, analyser puis interpréter les résultats. Le recours à des annuaires, aux données statistiques et aux rapports des organismes nationaux et internationaux sera un instrument complémentaire qui nous aidera à accomplir notre travail.

Il nous est donc paru opportun, de présenter notre travail de recherche selon le plan suivant :

Le premier chapitre sera consacré pour la situation de la pêche et de l'aquaculture au niveau mondial.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'Algérie et son secteur de la pêche et de l'aquaculture ainsi que son potentiel halieutique. Et nous allons essayer de faire une étude comparative entre l'Algérie et trois autres pays méditerranéen : le Maroc, la Tunisie et l'Espagne afin d'établir une relation entre la consommation et leurs captures de pêche.

Et enfin le troisième chapitre sera consacré pour une analyse du secteur de la pêche et de la ressource halieutique dans la wilaya de Béjaïa.

Chapitre premier

La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

Introduction

La pêche et l'aquaculture sont des activités qui répondent à la consommation de la population mondiale. L'aquaculture était une solution lorsque la pêche n'obéissait plus suffisamment à la demande de la population mondiale. Ce manque était causé par des pratiques de pêche destructrices de la ressource et de l'écosystème marin. Mais aussi des flottilles beaucoup plus avancées. Toutefois, tous les pays ne disposent pas de la même technologie, ni de la même flottille de pêche.

Dans ce chapitre premier, nous allons essayer de voir quelques généralités sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture comme première section. Ensuite dans une seconde section, nous allons essayer de caractériser l'offre de ressource halieutique dans le monde. Et enfin comme troisième section, nous allons essayer de voir le marché international des produits halieutiques.

Section 01 : La pêche et l'aquaculture dans le monde

La pêche et l'aquaculture sont des domaines très vastes et diversifiés. C'est des activités dont la principale fonction est de répondre à l'offre et à la demande du marché. Cela afin de permettre la disponibilité des ressources halieutiques que se soit des captures ou des ressources aquacoles.

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

1. Des préliminaires sur la pêche

La capture des animaux aquatiques, notamment, le poisson, les crustacés, ou également pleins d'autres ressources halieutiques est une activité qui remonte à la préhistoire dont la pratique est aussi ancienne que l'existence de l'être humain.

Cette pratique, est une source importante de nourriture. Elle est considérée autrefois, comme une activité de subsistance et de survie de l'être humain. La pêche de subsistance n'est pas insérée dans un système de commercialisation à l'échelle nationale et internationale

⁵. Elle est essentiellement tournée vers l'autoconsommation ou vendue à la population locale. Actuellement, l'activité de pêche laisse progressivement place à une activité commerciale.

La pêche est une activité importante dans le monde. Elle satisfait des exigences nutritionnelles essentielles de toute la population du monde. Ces dernières décennies, les pêches mondiales sont devenues un secteur très dynamique de l'industrie alimentaire⁶. Le développement des outils et des navires de pêche à grandement aidés la population maritime dans ses activités.

1.1. Les techniques et engins de pêche

Les techniques et engins de pêche sont nombreux. Ils dépendent du milieu, du bateau utilisé, ou encore de l'espèce recherchée.

On peut distinguer 03 principaux types de pêches en fonction de leurs navires ⁷:

- ◆ Petite pêche : le navire de pêche ne s'absente que 24h du port de ravitaillement.
- ◆ Pêche côtière : l'absence du navire supérieure comprise entre 1 et 4 jours.
- ◆ Pêche au large : l'absence du navire est de 4 à 20 jours. Elle est considérée comme une pêche industrielle appelée pêche maritime.

⁵ F.FERAL (2001), « Sociétés maritimes, droits et institutions des pêches en Méditerranée occidentale », *Revue Synthétique des droits collectifs*, N° 420, Rome, FAO. P16.

⁶ FAO Département des pêches(2003), « Aménagement des pêches. 2. L'approche écosystémique des pêches », *revue FAO Directives techniques pour une pêche responsable*, N°4 suppl.2, Rome. P01.

⁷ Nastassia REYES, Serge BAHUCHET et Jean-Dominique WAHICHE, (2015), « quelle définition des "petits métiers" de la pêche ? », *Revue d'ethnoécologie* n7, France. P04.

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

La pêche industrielle est une pêche qui s'effectue au large. Elle est pratiquée par un bateau d'au moins 50 tonneaux de jauge brute (capacité brute d'un navire). Au-dessous de ce minimum elle reste une pêche artisanale dont des navires de pêche sont relativement petits et faibles. Les bateaux de la pêche industrielle pêchent en grosses quantités. Cependant, l'artisanat et l'industrie se distinguent surtout par la manière dont le poisson est transformé et conditionné après capture, plutôt que par la technique de pêche en elle-même⁸.

1.2. Les espèces capturées selon les profondeurs

Dans les captures de pêche de ressources halieutiques on peut distinguer trois catégories d'espèces selon les profondeurs des eaux⁹:

- **Les espèces benthiques :** Espèce vivant dans le fond. Les poissons (sole, turbot, raie, baudroie). Les crustacés (crabes, crevettes) sont liés à des fonds particuliers (roches, vases, sables). Les mollusques (moules, huître, coquilles Saint-Jacques)
- **Les espèces démersales :** Espèce vivant à proximité du fond et en relation avec lui (cabillaud/morue, merlu, lieu/colin). Nommées « poissons blancs ».
- **Les espèces pélagiques :** Dont font partie les « poissons bleus ». Espèce vivant en plein eau, à proximité de la surface, se déplacent en bands parfois considérables, (sardine, maquereau, anchois, chinchard), les grands pélagiques (thon, requins).

Concernant les poissons, on peut citer trois types principaux de poissons :

- **Les poissons carnassiers :** Ils sont au sommet de la chaîne alimentaire des écosystèmes. Ces prédateurs se nourrissent principalement des autres poissons. Il s'agit du brochet, du silure, du sandre du black-bass, la perche, et l'anguille.
- **Les salmonidés :** comme le saumon et de la truite.
- **Les cyprinidés :** La plupart des poissons d'eau douce dans le monde appartient à la famille des cyprinidés. Ces poissons ont une taille très variable, depuis la grande carpe jusqu'au petit gardon. Ce sont des poissons omnivores, beaucoup d'espèce fouillant le fond pour trouver de petits invertébrés.

⁸ Nastassia REYES, Serge BAHUCHET et Jean-Dominique WAHICHE, (2015), « quelle définition des "petits métiers" de la pêche ? », *Revue d'ethnoécologie* n7, France. P02.

⁹ BRL ingénierie de l'eau et de l'environnement (2015), « poissons, crustacés et mollusques », *Éoliennes en mer, Dieppe et Le Tréport*, France. P3-5

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

1.3. Zones de pêche dans le monde

Egalement pour les zones de pêches, on distingue trois zones selon les salinités¹⁰ :

- **Eaux douces** : est une eau dont la salinité est faible, et permet la consommation : eaux des rivières, des lacs, l'eau de pluie, des glaciers, des tourbières. Une eau douce contient généralement moins d'un gramme de matières solides dissoutes (sels, métaux et éléments nutritifs) par litre.
- **Eaux marines** : Par marine, on entend les eaux côtières et littorales dans lesquelles la salinité est maximale, 30 à 40 grammes de sels dissous par litre. Elles ne subissent pas de fluctuations journalières et saisonnières importantes
- **Eaux saumâtres** : Par eau saumâtre, on entend les eaux dans lesquelles la salinité est appréciable et n'a pas un niveau constamment élevé. La concentration totale de sel dissous y est généralement comprise entre 1 et 10 g/L. Elles se caractérisent généralement par des fluctuations journalières et saisonnières régulières de la salinité dues à l'eau douce et aux influx importants d'eau de mer. Les étendues d'eau côtières et intérieures dont lesquelles la salinité est plus élevée que dans l'eau douce, mais plus faible que celle de l'eau de mer, sont également considérées comme saumâtres.

2. Des préliminaires sur l'aquaculture

Le terme aquaculture recouvre toutes les activités qui ont pour objet la production, d'espèces aquatiques, que se soit des plantes ou d'animaux d'eau douce, saumâtre ou salée.

L'élevage implique une intervention humaine dans le processus d'augmentation de la production. Que se soit la mise en charge régulière, l'alimentation ou encore la protection contre les prédateurs¹¹.

2.1. Types d'aquaculture selon l'endroit

Il existe trois types d'aquaculture selon l'endroit où cette activité est pratiquée :

- l'aquaculture continentale, généralement en eau douce : cours d'eau, lacs, étangs, élevage hors sol.
- l'aquaculture en eau saumâtre: estuaires, mangroves, marais côtiers.

¹⁰ FAO (2014), *Statistiques des pêches et de l'aquaculture*, Rome. P21.

¹¹ Idem. P21.

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

- l'aquaculture marine (mariculture): estran, eaux côtières et hauturières.

2.2. Les domaines d'aquaculture

L'aquaculture regroupe plusieurs domaines. On peut citer¹² :

- la pisciculture: élevage des poissons,
- l'algoculture: culture des algues,
- la conchyliculture: élevage des mollusques bivalves,
- la carcinoculture: élevage des crustacés,
- l'échinoculture: élevage des oursins et holothurie,
- l'aquarioculture: élevage des poissons d'ornement

2.3. Le choix de l'espace pour l'aquaculture

Un poisson d'élevage doit pouvoir se reproduire en captivité sans grandes exigences particulières et donner un nombre élevé d'œufs et d'alevins*. Le choix de l'espèce à élever tient compte de ses exigences spécifiques afin que l'animal soit placé dans les conditions les plus favorables de croissance et de développement, pour permettre une meilleure rentabilisation des investissements engagés¹³.

3. Les instruments de pêche et la population maritimes dans le monde:

La répartition de la flottille de pêche et la population maritime dans le monde varient en qualités et en quantités d'un pays à un autre.

3.1. La flottille de pêche dans le monde

Le nombre total de navires de pêche dans le monde était estimé à environ 4,72 millions d'unité de pêche en 2012. La flottille de pêche asiatique était la plus importante, avec 73% de la flotte mondiale en 2012, suivie de l'Afrique 11%, venaient ensuite l'Amérique Latine et Caraïbes avec 8%, l'Amérique du Nord avec 3%, l'Europe avec 3% également, puis le Proche-Orient avec 1,52 % et enfin l'Océanie avec 0,48%¹⁴ (Figure 01).

¹² Antonia LEROY (2015), « Quelle efficacité environnementale de la certification pêche et aquaculture durable ? », *AFD note technique*, N°3, France. P17.

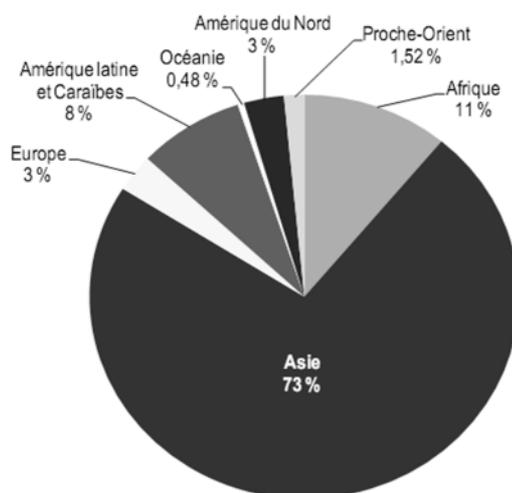
* Jeune poisson n'ayant pas encore acquis la taille adulte (on dit aussi juvénile ou immature)

¹³ FAO (2006), *Comprendre l'aquaculture*, Rome. p8-9

¹⁴ OIT (2013), « convention (no 188) sur le travail dans la pêche, 2007 », *Document de réflexion pour le Forum de dialogue mondial*, Genève, 2013.

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

Figure 01 : Répartition de la flotte de pêche mondiale par région en 2012 (en %).



Source : Rapport de la FAO, 2014.

Au niveau mondial, 57% des bateaux de pêche étaient motorisés en 2012. En 2014, la flotte de pêche de l'UE-28 représentait une capacité combinée de 1,6 million de tonnes brutes et une puissance motrice totale de 6,5 millions de kilowatts (KW). En termes de puissance, la France, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni possédaient, de loin, les flottes de pêche les plus importantes de tous les États membres de l'UE.¹⁵

3.2. La population maritime

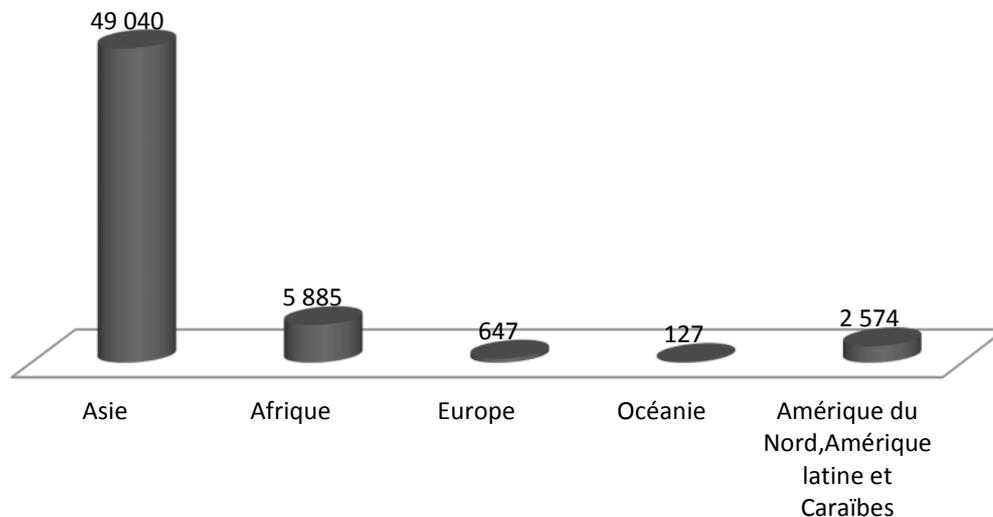
En 2012, le nombre total des pêcheurs est estimé à 58,272 millions de personnes, soit un taux de 8,32% avec une population mondiale de 7 milliards d'habitants. L'Asie est le premier pays qui possède le plus de pêcheurs avec 49,04 millions de personnes sur un total mondial de 58,272 millions en 2012, soit un taux de 84%. (Figure 02). L'Afrique venant ensuite avec plus de 10%. Sa population maritime a plus que doublé depuis 1995. Elle est passée de 2,392 millions de pêcheurs à 5,885 millions en 2012. Suivi du continent Américain de 4,42% en 2012. L'Europe, en revanche, est le 4^{ème} continent dont l'Espagne et la France qui sont les premiers pays du continent en terme de pêcheurs avec 37,46 millions et 14,273 millions respectivement¹⁶.

¹⁵ EUROSTAT (2015), *livre statistique, chiffres clés de l'Europe*, Belgique. P8-9.

¹⁶ FAO (2014), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture : Possibilités et défis*, Rome.

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

Figure 02 : Répartition du nombre de pêcheurs dans le monde par continent en 2012.



Source : établie à partir des données de la FAO 2014.

Quelques pays dans le continent Africain possèdent plus de pêcheurs que d'autres. Le Nigéria avec 1,884 millions de pêcheurs, Ghana avec 253,826 milles, puis le Maroc avec 114,195 milles pêcheurs¹⁷.

Cependant, le degré de modernisation de flottilles de pêche est un facteur non négligeable pour augmenté les captures, car plus les flottilles sont motorisés, plus les captures sont importantes.

3.3. L'évolution des aquaculteurs dans le monde

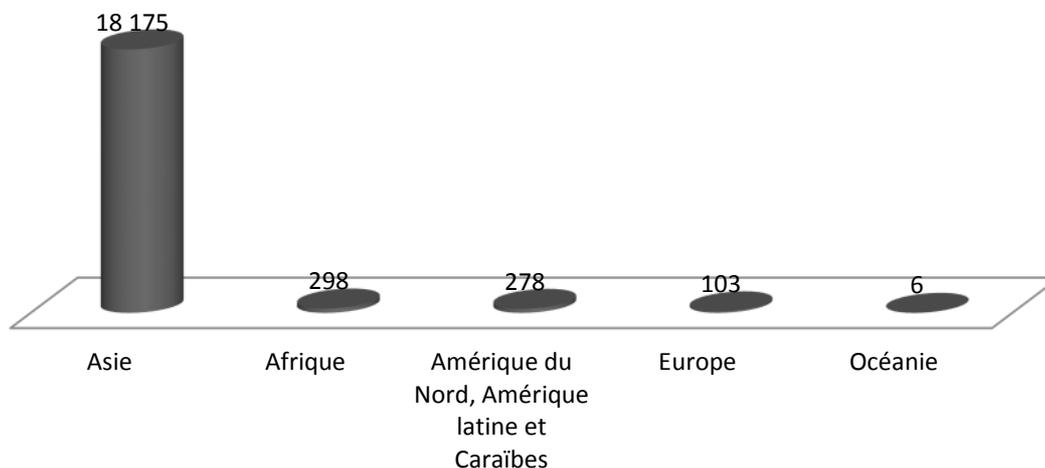
Le nombre de pêcheurs a commencé à diminuer en 2005 pour reprendre son évolution dans un autre secteur qui est l'aquaculture. La modernisation des navires de pêches a favorisée l'augmentation des aquaculteurs. En effet, la taille de l'équipage est réduite vue l'innovation technologique liée à la motorisation, et donc leurs réorientations au secteur de l'aquaculture. Le nombre d'aquaculteurs dans le monde est passé de 8,05millions en 1995 à 18,861millions en 2012, soit un taux d'évolution de 135% par rapport à 1995 comme année de base. Le plus grand continent détenteur d'un grand nombre d'aquaculteurs est l'Asie avec un total de 18,175millions en 2012, soit un taux qui dépasse les 96% (figure 03). Le grand nombre d'aquaculteurs qu'a enregistré le continent Asiatique en 2012 revient à la chine avec

¹⁷ FAO (2014), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture : Possibilités et défis*, Rome. P31-34

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

5,214 millions d'aquaculteur et l'Indonésie avec 3,344 millions d'après les données de la FAO (2014).¹⁸

Figure 03 : Le nombre d'aquaculteurs dans le monde par continent en 2012.



Source : établi d'après les données de la FAO 2014.

Quant à la répartition géographique des fermes aquacoles, celle-ci sont inégalement réparties dans le monde. Près de neuf fermes sur dix se trouvent en Asie, et 90% de la production de poissons d'élevage est réalisé par le trio : la Chine, l'Inde et l'Indonésie¹⁹.

L'Asie est le premier continent détenteur d'un plus grand nombre de pêcheur. En outre ses embarcations très sophistiqués, il possède de grands nombres de ferme aquacole avec des productions considérable dont nous allons essayer de voir dans la section suivante.

Section 02 : l'offre de poisson et de ressources halieutique dans le monde

La ressource halieutique dans le monde est considérée comme une ressource précieuse, pour améliorer l'économie du pays mais aussi pour sa haute valeur nutritionnelle. De ce fait, les captures de pêche suivent un rythme excessif, et la production aquacole demeure en évolution continue. Par ailleurs, les produits issus des deux secteurs ne cessent de concurrencer les autres produits animaux, et d'être favorisés par le consommateur.

¹⁸ FAO (2014), Annuaire ; *Statistiques des pêches et de l'aquaculture*, Rome.

¹⁹ Hélène VERRUE (2015), « les ferme aquacoles, « greniers à blé de demain ? », *cargo marin*, Centre d'Études Stratégiques de la Marine CESM. P06.

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

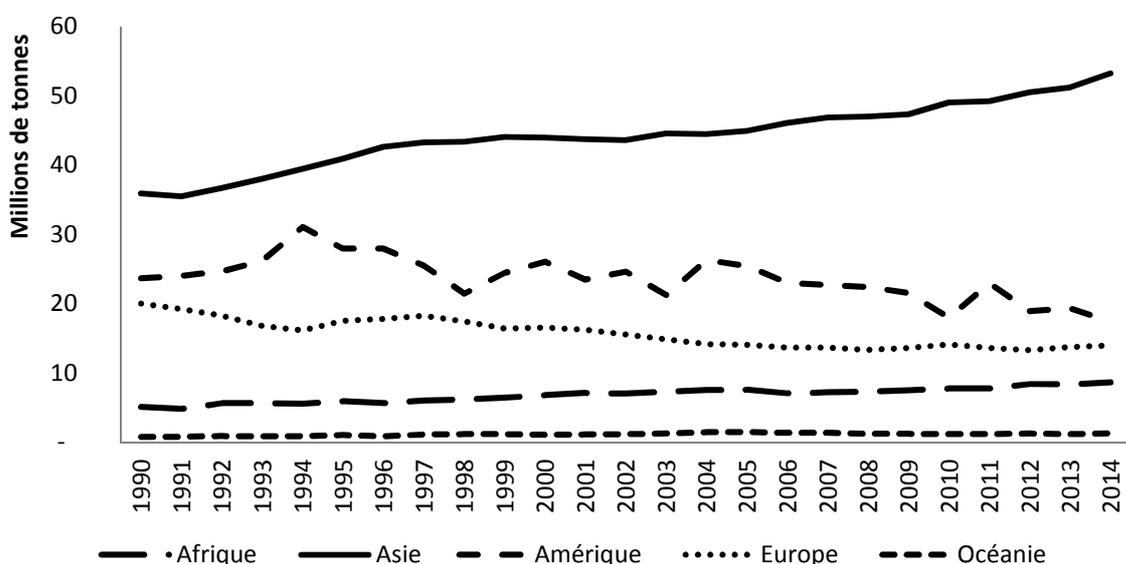
1. Les captures de poisson et de ressources halieutiques dans le monde

La capture des ressources poissonnière nécessitent des outils et une main d'œuvre. Le nombre de captures a un lien direct avec le nombre de pêcheurs et les moyens employés.

1.1. La pêche et l'évolution des ressources halieutiques

L'Asie est le premier continent dans le monde qui capture plus de ressources halieutiques. Son évolution est de plus de 48% en 2014 par rapport à 1990 comme année de base (53,224 millions de tonnes en 2014) (Figure 04). Suivi du continent Américain et européen d'après les données de la FAO (2016)²⁰.

Figure 04: L'évolution des captures mondiales par continent (1990-2014)



Source : Etablie d'après les données de la FAO (2016), Collections statistiques de la pêche, Série de données sur des capture global et par continent, web, accéder par ce lien <http://www.fao.org/fishery/statistics/global-capture-production/query/fr>.

L'évolution de la production du continent américain découle principalement des Etats Unis d'Amérique, le Pérou, le Chili et le Mexique, qui figurent parmi les quinze premiers pays qui capturent le plus dans le monde. D'après les données statistiques de la FAO (2014), les fluctuations dans l'évolution des captures du continent américain suivies d'une baisse

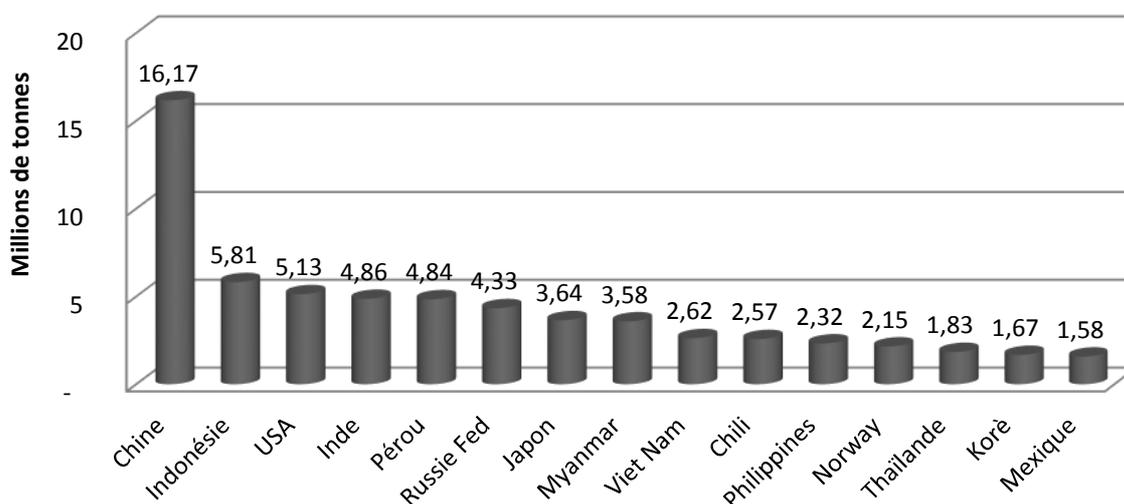
²⁰ FAO (2016), Collections statistiques de la pêche, Série de données sur des capture global et par continent, web, accéder par ce lien <http://www.fao.org/fishery/statistics/global-capture-production/query/fr>, consulté le 15 mars 2016.

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

considérable en 2014 qui est due principalement aux importations en provenance du continent asiatique, ainsi que le recours du continent américain à l'activité aquacole.

Dans la figure 04 de l'évolution des captures mondiales, le continent asiatique n'a pas subi de baisse, par contre il enregistre une augmentation continue durant la période 1990-2014. Cette augmentation est due principalement aux captures chinoises estimées à 16,168 millions de tonnes, suivie l'Indonésie avec 5,13 millions de tonnes en 2014. Les Etats Unis d'Amérique, avec une capture de 5,2 millions de tonnes occupe la 3ème place dans le monde d'après les données de la FAO (2015), comme le montre la Figure 05.

Figure 05 : Classement mondial des pays par leurs captures en 2014



Source : établie d'après *Annuaire statistique de la FAO (2014) des pêches et de l'aquaculture, Rome.*

Les grandes captures mondiales s'effectuent principalement dans les eaux marines ; les océans et les mers. Ils fournissent près de 76% des captures mondiales.²¹

1.2. Les espèces les plus capturées dans le monde

D'après la FAO (2014), c'est au niveau du Pacifique Nord-Ouest (Ouest d'Asie) où la production est la plus élevée. Le nombre total de captures est passé de 35 millions en 1990 à 53 millions de tonnes en 2014. Les petits pélagiques sont la catégorie de poissons la plus abondante dans cette zone. Quant aux crustacés, ils comptent en moyenne 4,309 millions au

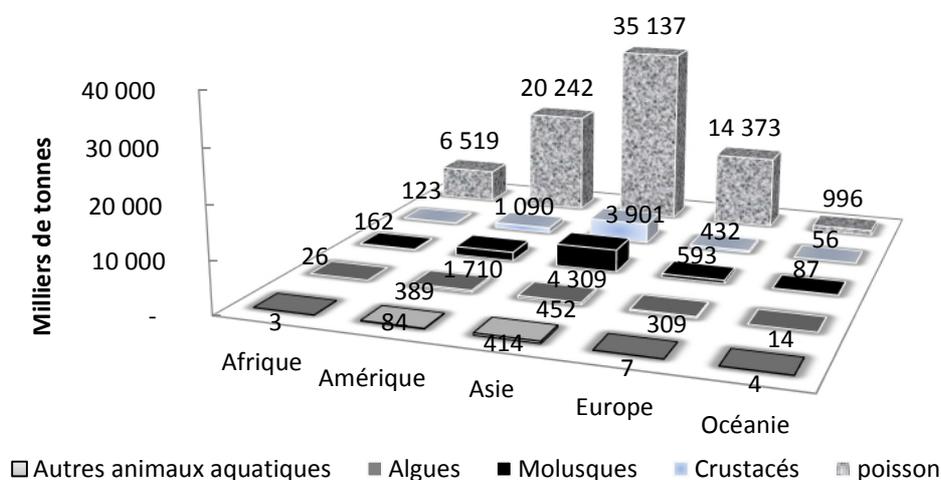
²¹ FAO (2010), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture : Possibilités et défis*, Rome.

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

cours de la même période. Les captures mondiales sont principalement issues des poissons, suivies des mollusques puis un nombre moyennement faible de crustacé. (Figure 06).

Parmi les captures mondiales 76% sont issus des eaux de mer. Le Pacifique Nord-Ouest et le Pacifique Centre-Ouest sont les zones où les captures sont les plus importantes et où elles continuent à augmenter²².

Figure 06 : Les captures de produits de la mer par groupe d'espèces et par continent (moyennes 1990-2014)



Source : établie d'après les données de la FAO, 2016.

Les 10 espèces de poissons qui ont contribué le plus à l'augmentation des captures dans le monde sont; l'anchois du Pérou, le lieu ou colin de l'Alaska (appartenant à la famille des Gadidés), la bonite à ventre rayé, le hareng de l'Atlantique, le merlan bleu, le maquereau blanc, le chinchard du Chili, l'anchois du Japon, le poisson-sabre commun et le thon albacore.²³

1.3. Les zones dans le monde où s'effectue des grandes captures

Les zones dans lesquelles on observe des fluctuations du volume total des captures sont : l'Atlantique Centre-Est (zone 34), le Pacifique Nord-Est (zone 67), le Pacifique Centre-

²² FAO (2014), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture : Possibilités et défis*, Rome. P06.

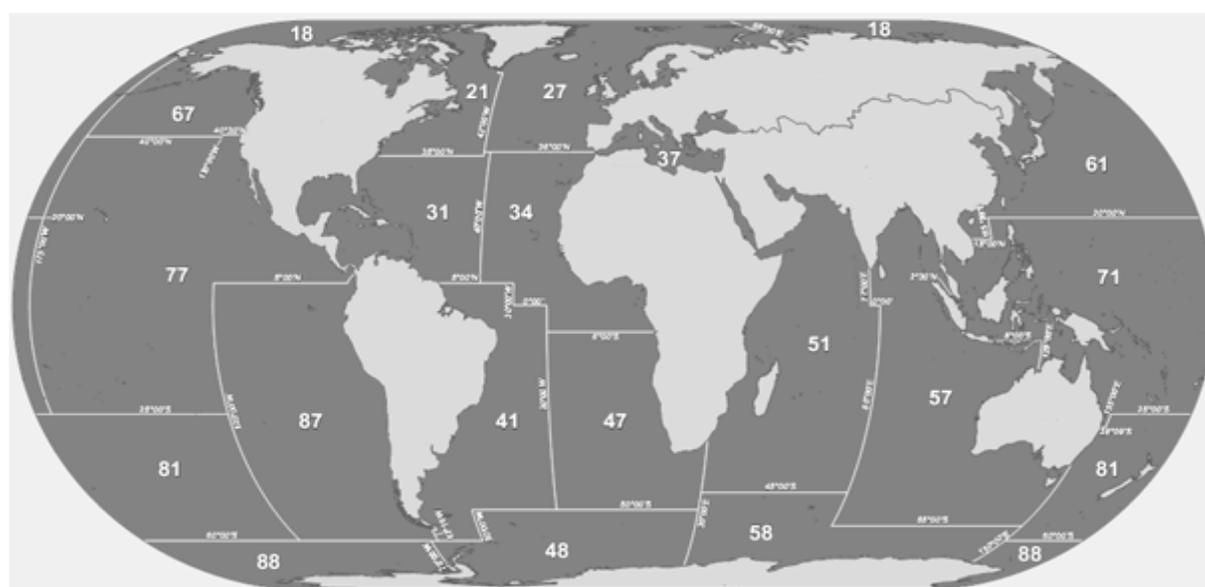
²³ ONU (2010), *Les pêches mondiales : faits et chiffres*, New York. P02.

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

Est (zone 77), l'Atlantique Sud-Ouest (zone 41), le Pacifique Sud-Est (zone 87) et le Pacifique Nord-Ouest (zone 61)²⁴.

Ces zones ont été à l'origine de près de 54% des captures maritimes mondiales en 2011. Un second groupe de zones qui représente 18% des captures marines mondiale en 2011, il comprend l'Atlantique Nord-Est (zone 27), l'Atlantique Nord-Ouest (zone 21), l'Atlantique Centre-Ouest (zone 31), la Méditerranée et la mer Noire, le Pacifique Sud-Ouest (zone 81) et l'Atlantique Sud-Est (zone 47). (Figure 07).

Figure 07: Les zones statistiques de la FAO pour les besoins de la pêche.



18 Mer Arctique
21 Atlantique, Nord-Ouest
27 Atlantique, Nord-Est
31 Atlantique, Centre-Ouest
34 Atlantique, Centre-Est
37 Méditerranée et mer Noire
41 Atlantique, Sud-Ouest
47 Atlantique, Sud-Est
48 Atlantique, Antarctique
51 Océan Indien, Occidental

57 Océan Indien, Oriental
61 Pacifique, Nord-Ouest
67 Pacifique, Nord-Est
71 Pacifique, Centre-Ouest
77 Pacifique, Centre-Est
81 Pacifique, Sud-Ouest
87 Pacifique, Sud-Est
88 Pacifique, Antarctique

Source : Rapport de la FAO, 2005.

Un peu plus de la moitié de tous les stocks de poissons surveillés sont à présent totalement exploités, avec des captures proches des limites de leur rendement durable maximal. Depuis l'année 1974 à 1990, l'exploitation de la ressource halieutique dans le monde était modérée, et les zones totalement exploités étaient à la baisse. Mais à partir des années 90, les zones sous exploités commencent à baisser pour laisser place à une surpêche

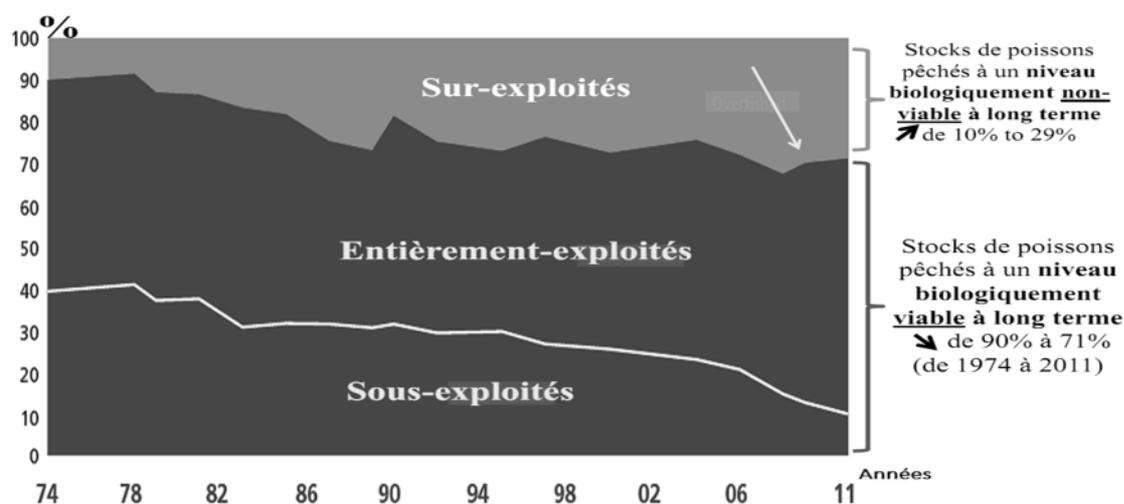
²⁴ FAO (2014), Annuaire ; statistique des pêches et de l'aquaculture, Rome. P28.

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

qui ne cesse d'augmenter. Cette surpêche s'est accentuée en 2006, et laissé les stocks trop exploités et les réserves complètement utilisées à un niveau biologiquement non viable évalué à près de 30%. (Figure 08).

Le nombre élevé de stocks qui sont pleinement exploités ou surexploités indique que, au niveau mondial, le potentiel maximum des pêches de captures marines a été atteint et que des mesures de gestion sont nécessaires pour réduire l'exploitation²⁵.

Figure 08: Tendances mondiales de l'état des stocks des poissons marins 1974-2011.



Source : Rapport de la FAO, 2014.

Les sondeurs acoustiques, les appareils à ultrasons, les systèmes de navigation électroniques, les hélicoptères et les images satellites sont les principaux moyens qui ont causés la surpêche des ressources halieutiques. Les pêcheurs sont aujourd'hui capables de localiser les bancs de poisson même dans des eaux troubles, et peuvent donc déployer leurs filets immenses avec une marge d'erreur quasi nulle²⁶.

Toutefois, la pêche des ressources halieutiques ne peut plus supporter durablement l'intensification de la demande mondiale vu les signes inquiétants des tendances actuelles de l'évolution des stocks dont la diminution de la taille moyenne des poissons capturés,

²⁵ LEROY Antonia (2015), « Quelle efficacité environnementale de la certification pêche et aquaculture durable ? », *AFD note technique*, N°3, France. P08.

²⁶ WWF (2013), « Océans en danger », *La surpêche*, Gland, Suisse. P03.

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

réduction des prises de plusieurs espèces malgré de grands efforts. De ce fait l'apparition d'aquaculture comme alternative²⁷.

2. L'aquaculture et la production aquacole dans le monde

L'histoire de l'aquaculture remonte à des centaines d'années, mais son développement industriel ne remonte qu'à peine 50ans. Elle est considérée comme une activité émergente, prometteuse, avec des perspectives importantes à la croissance et au développement.

La demande mondiale en termes de poisson et de ressources halieutique ne cessent d'augmenter. Par conséquent, le recoure à la production aquacole est d'une nécessité primordiale.

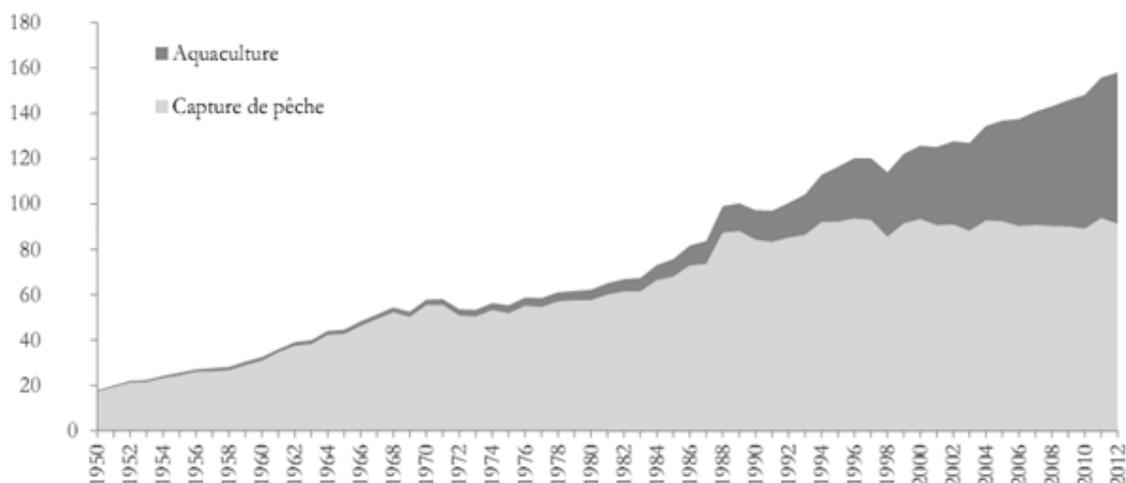
La croissance de l'activité aquacole est favorisée principalement par la stabilisation puis la baisse des captures. Cependant, répondre ainsi à l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande qui ne cessent d'augmenter et qui ne peut être satisfaite que par cette activité vu la diminution des stocks de pêches dans le monde.

Le total de la production des pêches de capture et de l'aquaculture (hors plantes aquatiques et produits non destinés à la consommation humaine), a atteint approximativement 158 millions de tonnes de poisson en 2012 dont 43% provenant de l'aquaculture. Depuis le milieu des années 90, la production des pêches de capture est restée globalement stable à environ 90 millions de tonnes. Tandis que la production d'aquaculture a augmenté de manière spectaculaire (Figure09). L'importance croissante de l'aquaculture se voit également dans les tendances de l'emploi, en effet, l'emploi dans l'élevage de poisson a augmenté de 5,5 % par an durant la période 2008-2012 dans le monde et particulièrement en Asie²⁸.

²⁷ Landry Ekouala (2013), « Le développement durable et le secteur des pêches et de l'aquaculture au Gabon : une étude de la gestion durable des ressources halieutiques et leur écosystème dans les provinces de l'Estuaire et de l'Ogooué Maritime », thèse de Doctorat en Géographie, Université du Littoral Côte d'Opale. France. P8

²⁸ FAO (2014), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture : Possibilités et défis*, Rome.

Figure 09: Evolution mondiale de l'aquaculture par rapport aux captures de pêche (en millions de tonnes).



Source : FAO (2014), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture : Possibilités et défis*, Rome.

La production aquacole mondiale de poisson destinée à la consommation a progressé au rythme annuel de 9,5% pendant la période 1990-2000, et pendant la période 2000-2012 elle a progressé à un rythme annuel moyen de 6,2 %.²⁹

2.1. Les tendances de la production aquacole dans le monde en termes d'espèces

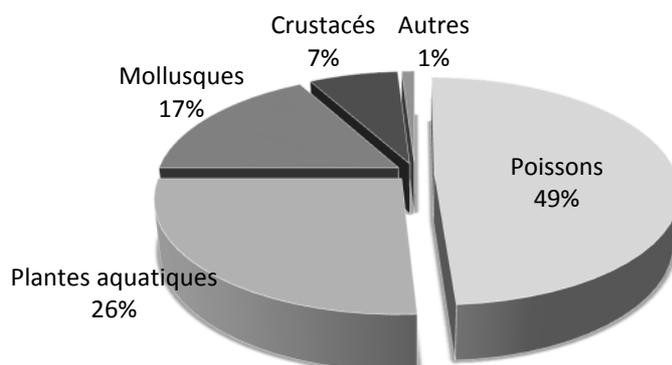
En termes d'espèces cultivées, la production aquacole mondiale a été composée, en 2012, de 49% de poissons (dans le domaine de la pisciculture), de 26% de plantes aquatiques (dans le domaine de l'algoculture), de 17% de mollusques (dans le domaine de la conchyliculture) et enfin 7% de crustacés (dans le domaine de la carcinoculture) (Figure10).

La majeure partie de la production aquacole provient des eaux continentales, contrairement aux captures qui s'effectuent en grande partie dans les eaux marines.

Par eaux continentales on entend toutes les eaux de surface, en général des eaux douces issues d'eau de pluie, qui se trouvent à l'intérieur des terres. Les eaux continentales sont transportées par les cours d'eau à l'intérieur des terres, par l'eau douce des torrents, des ruisseaux, des rivières, des fleuves. Elle peut aussi inclure les mers fermées, mais alors ce n'est plus de l'eau douce.

²⁹ FAO (2014), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture : Possibilités et défis*, Rome. P06.

Figure 10: Structure de la production aquacole mondiale par groupe espèce en 2012



Source : établie d'après les données de la FAO (2016), Collections statistiques de la pêche, Série de données sur la production aquacole mondiale et par continent, web, accéder par ce lien : <http://www.fao.org/fishery/statistics/global-aquaculture-production/query/fr>.

2.2. Les milieux favorisant la production aquacole dans le monde

C'est dans les eaux douces que s'effectue la plus grande aquaculture de poisson. Particulièrement les régions d'Asie, leurs eaux intérieures est comme une source importante de sécurité alimentaire. La plupart de ses pays ne donnent pas sur la mer et donc pas de prédateurs pour les ressources aquacoles. Contrairement aux mollusques et aux plantes aquatiques dont la majeure partie produite est issue de l'aquaculture pratiquée dans les eaux marines. (Figure11).

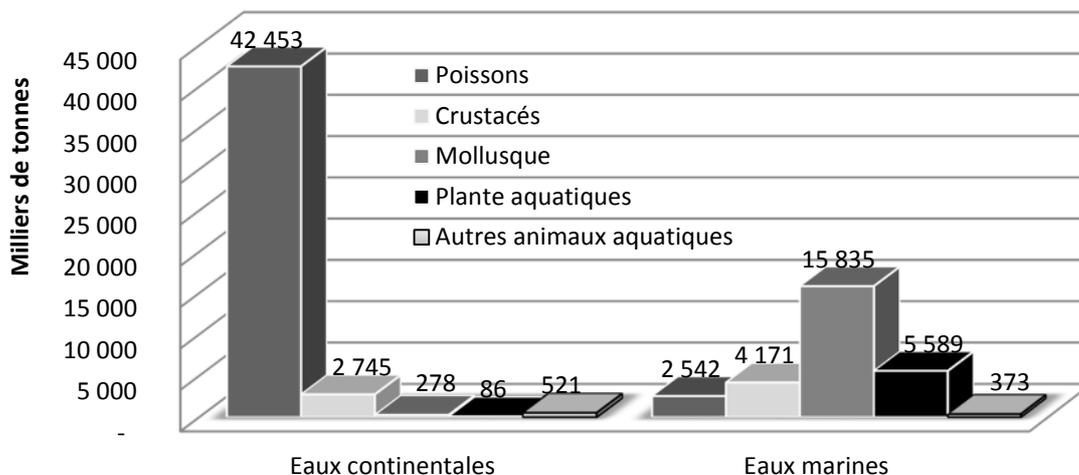
Dans les eaux saumâtres et les eaux salées, le secteur d'aquaculture enregistre une augmentation dans la production qui touche surtout le Saumon et la crevette qui forment une production principale.

Les salmonidés ont évincé les crevettes durant la dernière décennie pour devenir le premier groupe d'espèces cultivées. Cela dans la région d'Amérique latine et Caraïbes mais aussi la croissance rapide de la production de saumon au Chili³⁰.

³⁰ Fatima KADRI (2008), « l'aquaculture en Algérie situation et perspective: cas de la région de Ouargla, mémoire de fin d'étude », mémoire pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur d'Etat en Sciences Agronomiques, Ouargla.

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

Figure 11: Structure aquacole mondiale par milieux de culture en 2014



Source : établie d'après les données de l'Annuaire Statistiques des pêches et de l'aquaculture FAO (2014), Rome.

Dans la région Asie-Pacifique, la production aquacole de la Chine, de l'Asie du Sud et de la majeure partie de l'Asie du Sud-est, est principalement composée de cyprinidés, c'est la plus grande famille de poissons d'eau douce, tandis que dans le reste de l'Asie orientale, elle se compose essentiellement de poissons marins de valeur comme le thon et ses différentes espèces (thon blanc, rouge, jaune, et obèse) et le marlin.

En Amérique du Nord, la barbue d'Amérique est la première espèce aquacole cultivée aux États Unis d'Amérique, tandis que le saumon de l'Atlantique et le saumon du Pacifique prédominent au Canada.

À partir de l'année 2000, d'autres pays asiatiques ont connu un accroissement remarquable de leur production renforçant ainsi la position de l'Asie et permettant de faire passer leur contribution de 22% en 2000 à 34% en 2014 du total de la production mondiale de l'aquaculture.

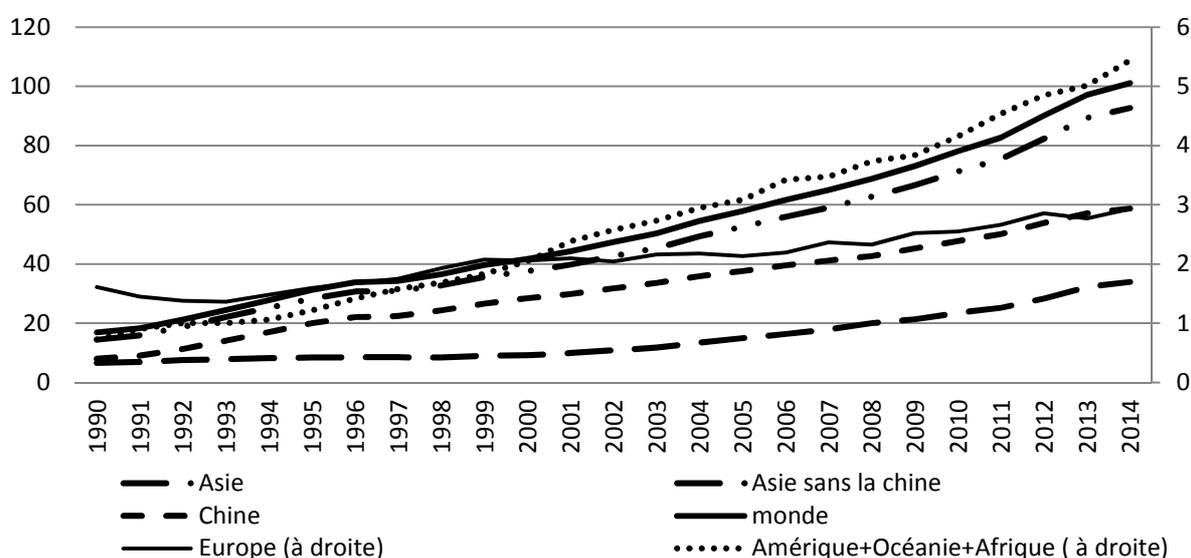
2.3. La tendance de la production aquacole dans le monde

A partir des années 1990, les captures de pêche stagnent mais l'aquaculture se développe et confirme son dynamisme et le rôle fondamental qu'elle joue dans l'apport de protéines animales. Cette augmentation spectaculaire d'aquaculture à l'échelle mondiale

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

(Figure 12) est entièrement attribué aux pays d'Asie qui ont contribué à l'ensemble de cette production pour près de 92% durant les dix dernières années. Cette prédominance est essentiellement due à l'énorme production chinoise qui représente près de 64% de la production mondiale durant la même période. Dans la figure 12 on a combiné la production aquacole des 3 continents (Amérique, Océanie et l'Afrique) dans l'échelle de droite. Leurs productions ne dépassent pas les 6 millions de tonnes en 2014, de même pour la production aquacole du continent européen (échelle de droite) qui ne dépasse pas les 3 millions en 2014.

Figure 12 : Evolution de la production aquacole mondiale par continent (en millions de tonne).



Source : établie d'après les données de la FAO (2016), Collections statistiques de la pêche, Série de données sur la production aquacole mondiale et par continent, web, accéder par ce lien : <http://www.fao.org/fishery/statistics/global-aquaculture-production/query/fr>.

Les pays qui ont contribué à renforcer la position asiatique sont principalement l'Indonésie avec 14 375 282 tonnes soit 14% de la production mondiale, l'Inde avec 5%, et le Vietnam avec 3,5%, mais aussi les Philippines, le Bangladesh, la Corée du sud, la Thaïlande, le Japon et Myanmar³¹, permettant ainsi à l'Asie de réaliser une production aquacole de 92,5 millions de tonnes en 2014, soit plus de 90% de la production mondiale.

³¹ FAO (2016), Collections statistiques de la pêche, Série de données, web, accéder par ce lien : <http://www.fao.org/fishery/statistics/global-aquaculture-production/query/fr>, consulté le 22 avril 2016.

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

La première place du premier producteur mondiale d'aquaculture est attribuée à la Chine. Suivie l'Indonésie en deuxième position, puis de l'Inde, le Vietnam, les Philippines, le Bangladesh, la Corée du sud, la Norvège, la Thaïlande, suivis de Chili en dixième position, puis l'Egypte et le Japon.

Section 03 : Le commerce international des produits halieutiques

Les exportations et les importations des produits de la mer et d'aquaculture font l'objet de grands échanges au niveau mondial. Sa demande et son utilisation ne cesse d'augmenter dans le monde. Elle est accentuée par l'augmentation de la démographie mondiale.

1. Les échanges internationaux des ressources halieutiques

Le poisson est un des plus grands produits de base en termes de valeur dans le commerce mondial.

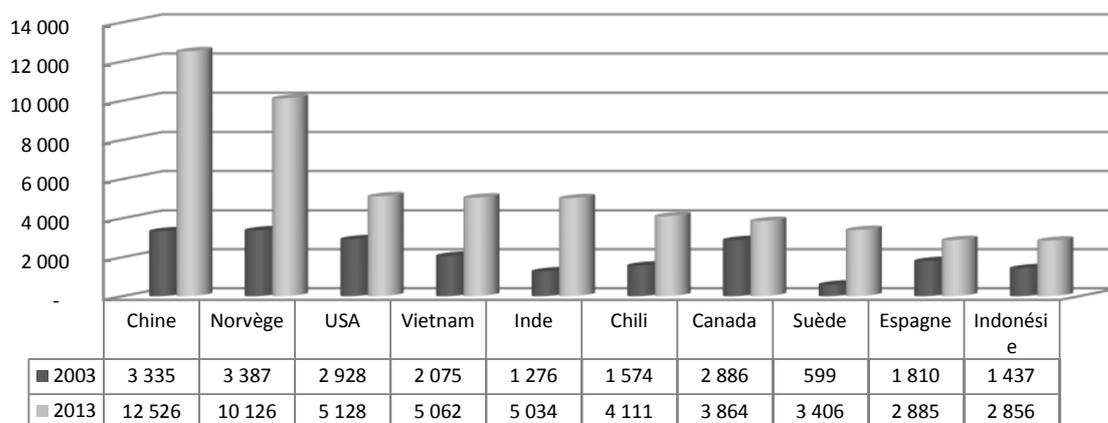
1.1. Les exportations dans le monde

Les exportations de poissons sont de plus en plus concentrées dans quelques économies. Particulièrement la Chine, la Norvège, le Viet Nam et l'Inde (figure 13). Ces pays ont connu un rapide taux d'évolution. La chine est passée de 3 335 millions de dollars en termes de valeurs de ses exportations en 2003 à plus de 12526 millions de dollars en 2013. Au cours de la même période, la Norvège est passée de 3 386 à 10 125 millions de dollars, le Vietnam de 2 074 à 5 062 millions de dollars.

Leurs premières places d'exportateurs ont été favorisées par leurs mains-d'œuvre relativement abondantes et la capacité du pays à transformer et à exporter des poissons importés vers les pays développés. En 2013, la Chine a contribué pour environ 12,5 % des exportations totales de poissons.

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

Figure 13 : Evolution des exportations des dix premiers pays exportateurs de poissons en 2003 et en 2013 (en milliers de dollars)



Source : établie d'après les données de l'Annuaire Statistiques des pêches et de l'aquaculture FAO (2014), Rome.

La mise en place des grandes industries de transformations de poissons dans ces pays a favorisé leurs contributions au commerce de poissons dans le monde. En effet, la diffusion des technologies de stockage et de conditionnement ainsi que les méthodes améliorées de transformation ont été des moteurs essentiels dans la mondialisation de la distribution des poissons. Les grandes captures de pêches et de la production aquacoles dans les pays en développement, particulièrement ceux d'Asie, continueront à être à l'origine d'importants changements dans le commerce mondial. L'exportation de ces produits, sont l'origine d'un PIB plus élevé, et une source de devises fortes³².

1.2. Les importations de ressources halieutiques dans le monde

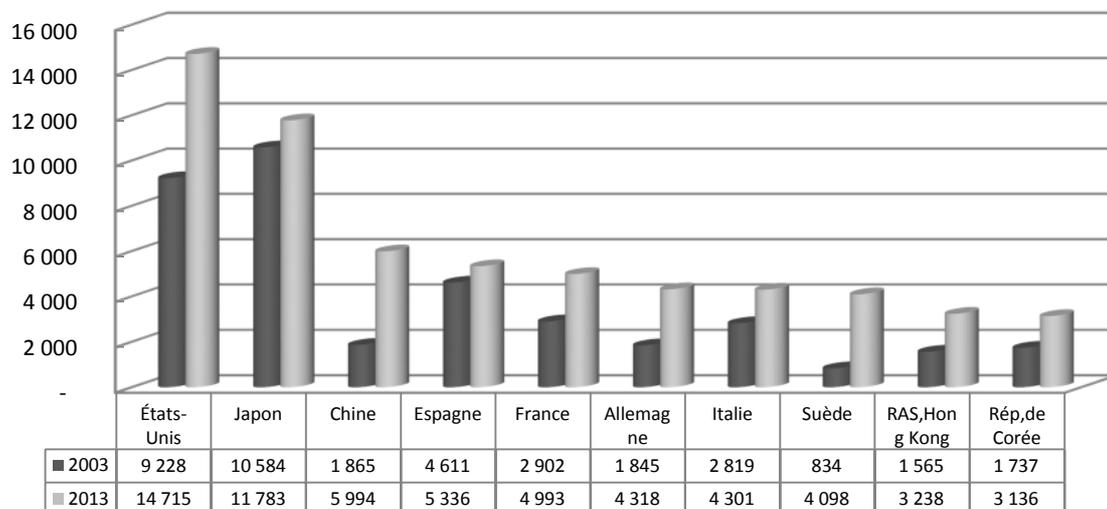
Concernant les importations, les pays développés comme les Etats-Unis et l'union européenne, constituent la majeure partie des importateurs de poissons dans le monde. Leurs parts sont estimées à environ 73,23 % des importations totales en valeurs en 2013.

Les importations des pays développés ont connu une croissance rapide depuis 2003. Pour les Etats Unis, les importations sont passées de 9 228 millions à 14 715 millions de dollars dans l'espace de 10ans. Soit une évolution de près de 60% entre 2003 à 2013. Le Japon et l'Espagne avec une légère évolution, quant à la France, l'Allemagne, et la Suède, leurs évolutions a plus que doublé en 2013 par rapport à l'année 2003. (Figure 14).

³² FAO (2012), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*, Rome. P16

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

Figure 14 : Evolution des importations (2003-2013) des dix premiers pays importateurs de poissons en 2013 (en milliers de dollars).



Source : établie d'après la base de données du CNUCED, 2015.

La capacité de la Chine à transformer et exporter des poissons importés vers les pays développés a favorisé sa position de l'exportateur et d'importateurs dans les cinq premiers pays.

La forte augmentation du commerce de fruits de mer reflète l'augmentation de la demande, en particulier dans les pays développés, qui est due, principalement à l'épuisement des stocks de poissons dans les eaux des pays à l'échelle mondiale³³.

L'UE, les États-Unis et le Japon sont les trois grands importateurs de poissons et dont les importations sont en provenance des pays en développement³⁴.

Sur les marchés internationaux des produits aquatiques, l'année 2014 a été marquée par un ralentissement de la demande dans deux des trois plus importants marchés de consommation : l'Europe et le Japon. À l'inverse, aux États-Unis, la reprise économique a permis une relance des importations de produits aquatiques. Au Brésil, le ralentissement économique a entraîné une baisse des importations, en particulier de saumon en provenance du Chili. Par ailleurs, suite aux tensions politiques autour de la situation en Ukraine, la Russie

³³CNUCED (2015), *Exportation des Produits de la Pêche et Développement Economique des Pays Moins Avancés(PMA) ; Union des Comores*. P04

³⁴ Idem , P06.

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

a mis en place en août 2014 un embargo sur les produits alimentaires en provenance de l'Union européenne, des États-Unis, du Canada, de l'Australie et de la Norvège³⁵.

L'arrêt des importations de produits aquatiques de la Russie, important marché de consommation qui achète chaque année plus de 3 milliards de dollars de produits aquatiques, a modifié la structure des marchés internationaux. Les marchés les plus impactés ont été ceux du saumon, du cabillaud et des petits pélagiques. En effet, la Russie a réorienté une part importante de ses captures de cabillaud sur son marché intérieur et a changé de fournisseurs pour ses achats de saumon et de petits pélagiques. Néanmoins, les marchés ne semblent pas trop perturbés par le changement des importations de la Russie. N'empêche que, le niveau des captures d'anchois du Pérou, a subi quelques impacts, et a induit une baisse de la production de farines et un accroissement des coûts de production dans les fermes piscicoles.³⁶

1.3. Les principaux produits halieutiques échangés dans le monde

La Chine se caractérise par sa grande industrie de transformation de matières premières destinées à la réexportation, et de ses produits congelés. La Norvège étant deuxième pays exportateurs grâce à sa gamme de produits diversifiés allant des salmonidés d'élevage aux petites espèces pélagiques.

Les poissons les plus chers tels que les crevettes, le saumon, le thon, les poissons de fond, le calamar et le poulpe ainsi que la farine de poisson et l'huile de poisson sont les produits ayant une grande valeur et les plus échangés. Les exportations de ces espèces sont principalement dirigées vers les marchés des pays développés. L'aquaculture a facilité la production et le commerce de ces espèces de grande valeur, permettant ainsi aux producteurs de diversifier leurs gammes de produits et de les vendre sur les marchés des pays développés.

En effet, au cours de la dernière décennie, parmi les poissons d'élevage, les espèces telles que les crevettes, le saumon, le tilapia et le poisson-chat sont ceux qui ont démontré les taux de croissance des exportations les plus élevés. Quant aux espèces de faible valeur telle que les anchois, sont généralement les produits les plus consommés des pays en développement, mais aussi les plus exportés en grandes quantités. N'empêche que, la valeur

³⁵FranceAgriMer (2015), «produits aquatiques », *les filières animales terrestres et aquatiques, bilan 2014 perspective 2015*», France. P07.

³⁶ Idem P07.

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

du commerce des anchois et d'autres poissons pélagiques est beaucoup plus inférieure aux espèces que consomment les pays développés malgré leurs grandes quantités.

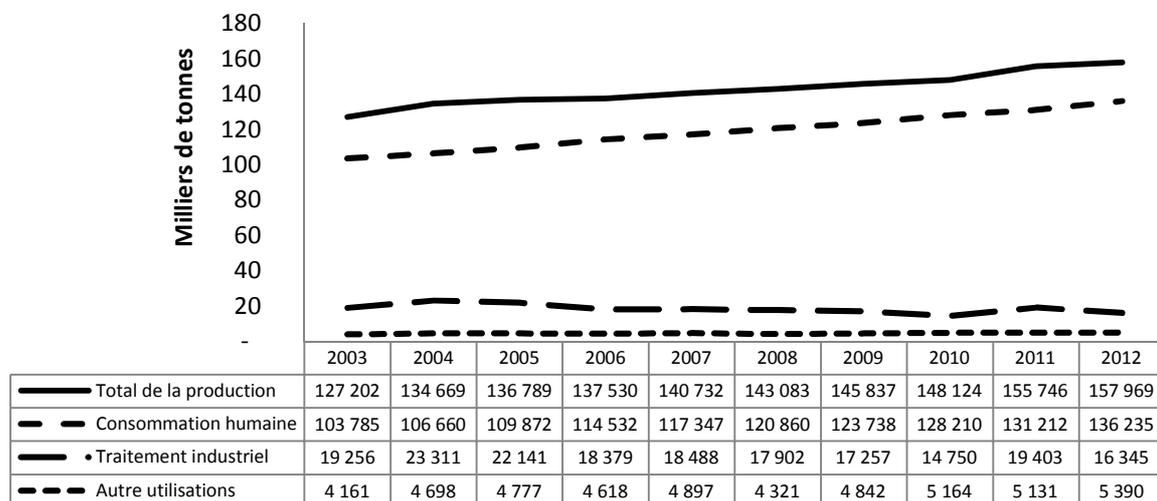
2. La demande et la consommation de poisson dans le monde

La consommation de poisson en 2012 a largement augmenté depuis 2003. L'homme consomme plus des trois quarts de la production mondiale de poissons. Environ 86% de la production totale du secteur des pêches (128,3 millions de tonnes en 2010) ont été utilisés pour la consommation humaine directe. Les 14% restants, soit 20,2 millions de tonnes ont été destinés à des produits non alimentaires, principalement nourrir les animaux, sous forme de farine et huile de poisson³⁷.

2.1. L'utilisation des ressources halieutiques

La grande partie de la production halieutique mondiale est consacrée à la consommation et à la satisfaction de la demande de la population, et une faible partie est orientée vers le traitement industriel. 136 millions de tonnes pour la consommation humaine en 2012, (Figure 15), soit 86,2% de la production halieutique totale. Pour le traitement industriel, sa part est de 10,3%.

Figure 15: L'évolution de l'utilisation totale des ressources halieutiques (2003-2013).



Source : établie d'après les données de l'Annuaire Statistiques des pêches et de l'aquaculture FAO (2014), Rome.

³⁷ FAO (2014), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture : Possibilités et défis*, Rome. P.08.

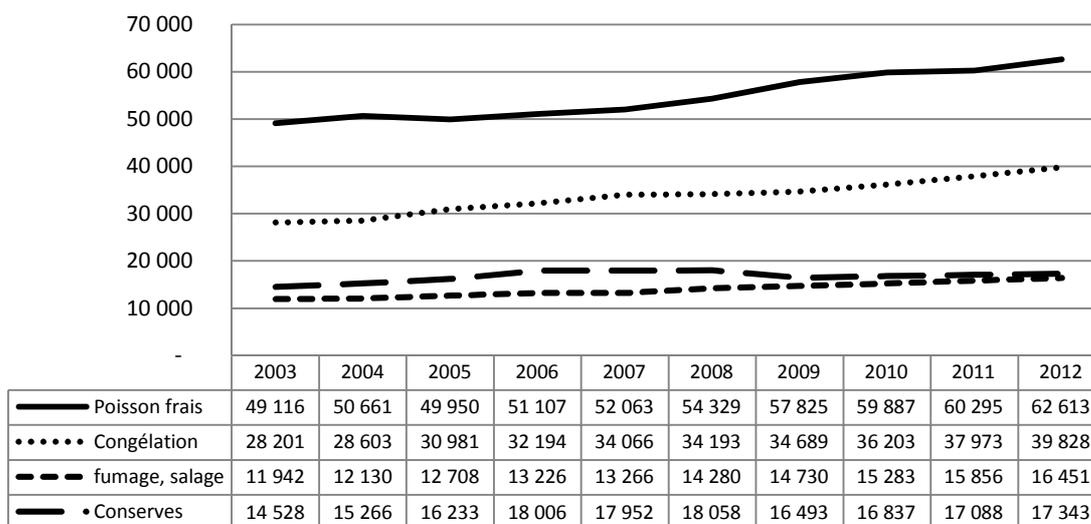
Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

C'est les pays d'Amérique latine qui produisent et utilisent beaucoup de farines et d'huiles non alimentaires, notamment pour les élevages de saumons au Chili et de crevettes en Équateur.

2.2. Les tendances de consommation mondiale en produits halieutique.

La consommation de poisson, elle-même, se partage en plusieurs catégories. La moitié des poissons sont consommés par l'homme sous leur forme fraîche soit 62 millions de tonnes, qui correspond à 46% de la consommation totale de 2012. Tandis que l'autre moitié est soumise à une transformation. Le poisson transformé est souvent congelé ou encore mis en conserve, séché, salé, fumé. Au niveau mondiale, la préférence en consommation après le frais, c'est le congelé avec plus de 39 millions de tonnes soit 29,2%. Suivi des conserves avec 12,7% et le salé fumé avec 12,1% (Figure 16) d'après les données de la FAO (2014)³⁸.

Figure 16 : L'évolution des tendances de consommation mondiale de 2003 à 2012 (en milliers de tonnes).



Source : établie d'après les données de l'Annuaire Statistiques des pêches et de l'aquaculture FAO (2014), Rome.

La consommation de poissons s'est considérablement modifiée au cours des quarante dernières années. Dans l'ensemble, la consommation par personne par an a augmenté de

³⁸ FAO (2014), *Annuaire ; Statistiques des pêches et de l'aquaculture*, Rome. P40.

Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde

manière constante. À l'échelle mondiale, elle est passée de 9,9 kg en moyenne dans les années 1960 à 16,4 kg en 2005³⁹ jusqu'au à 19,2 kg en 2012⁴⁰.

Pour les pays en développement, le poisson est le plus souvent consommé frais et, lorsqu'il est transformé, les méthodes utilisées sont moins sophistiquées, comme le salage ou le séchage, et donc périssable plus rapidement. Tandis que l'autre moitié est soumise à une transformation quelconque. Le poisson transformé est souvent congelé ou encore mis en conserve, consommé par les pays développés.

Le Saumon, le Cabillaud, le poisson-chat, le Baudroie, la Truite, le Merlan, Bar ou Loup, le Merlan, le Maquereau, la Dorade, le Merlu ou Colin, et le Thon, sont les espèces de poissons dont la tendance de consommation des européens et américains est plus élevée. Quant aux mollusques, leur consommation est moyenne par rapport aux autres poissons, principalement, le Calmar. Les Huîtres, les Moules, et les Coquilles Saint-Jacques ont une tendance de consommation inférieure à celle des poissons et plus supérieure à celle du Calmar. Pour les crustacés, la Langoustine, le Tourteau, la Crevette et la gamba, sont les principales espèces consommées.⁴¹

Conclusion du chapitre

Les ressources halieutiques dans le monde sont exploitées particulièrement par les pays asiatiques, ou du moins ce qui ont des possibilités maritimes et continentales, tel que la Chine et le Japon. Toutefois, malgré la grandeur des océans et la teneur de leurs réservoirs, la ressource halieutique est une ressource épuisable. Le rythme de capture semble inadéquat au renouvellement de la ressource. Les faibles captures commencent à se ressentir, et les océans commencent à s'appauvrir et cela dans tous les bassins mondiaux. Le recours à l'aquaculture semble compenser une grande partie des captures, mais pas toute la consommation mondiale. Mais celle-ci ne cesse d'augmenter avec l'augmentation de la population.

³⁹ FAO (2008), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*, Rome

⁴⁰ FAO (2014), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture : Possibilités et défis*, Rome. P 03.

⁴¹ FranceAgriMer, (2015), « Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture, Données et bilans », France.

Chapitre deuxième

Étude du secteur de la pêche en Algérie

Introduction

La production de poisson peut satisfaire partiellement les besoins en protéines animales de la population et constituer un élément non négligeable du commerce extérieur. L'encouragement de la pêche en Algérie se traduit également par le développement des moyens de production telle que la construction d'infrastructures (ports, plages d'échouage, halles à marée). Mais aussi par l'augmentation du nombre des unités de production, d'acquisitions de matériels de pêche et même de la formation d'un personnel qualifié.

Donc comme première section de ce chapitre, nous allons aborder la présentation générale du secteur de la pêche et de l'aquaculture national Algérien. Puis les caractéristiques d'offre de la ressource halieutique comme deuxième section. Et dans la troisième section, nous allons procéder à une étude comparative des activités de la pêche de quatre pays méditerranéens différents.

Section 01: aperçu général sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie

L'Algérie est le plus grand pays africain avec sa superficie de 2 381 741km². Elle se caractérise par une côte maritime de 1 622 Km qui s'étend le long de la mer méditerranéenne⁴²,

⁴² Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Ville (janvier 2013), stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières en Algérie ; phase 1 Bilan et Diagnostic, synthèse, medpartnership. P12.

au nord du continent africain. A l'Est on trouve la Tunisie, à l'ouest le Maroc, qui donne notamment sur la mer méditerranéenne.

Les ressources halieutiques et aquacoles dans le pays représentent un potentiel économique considérable. La zone de pêche sous juridiction nationale représente près de 9,5 millions d'hectares pour l'exercice de la pêche, et près de 100 000 ha de superficie de plans d'eaux naturels et artificiels répartie sur tout le territoire national pour l'exercice de l'aquaculture, mais aussi de la pêche continentale. Les potentialités annuelles sont estimées 500 000 tonnes par an, avec une réserve importante en différentes espèces halieutiques. Ceci est loin d'être atteint sachant que la production arrive difficilement à dépasser le seuil des 113000 tonnes/an⁴³.

1. Un aperçu sur le secteur de la pêche en Algérie

Une activité économique a pu se développer dans le secteur de la pêche en Algérie, vu l'attention que lui accorde l'Etat Algérien, avec la création du ministre de la pêche et des ressources halieutiques en 1999⁴⁴ et des programmes d'investissement dans le cadre du programme de la relance économique.

Pour pratiquer la pêche en Algérie, trois zones de pêche maritimes sont instaurées d'après l'Article 17 de la loi N° 01-11 du 03 juillet 2001 relative à la pêche et l'aquaculture qui fixe les alignements de référence à partir desquels sont délimitées les zones de pêche⁴⁵:

- la zone de pêche côtière (la pêche pratiquée dans les eaux intérieures),
- la zone pour la pêche au large (la pêche pratiquée à l'intérieur des eaux sous juridiction nationale),
- la zone pour la grande pêche (la pêche pratiquée au-delà de la zone de la pêche au large).

D'après les zones de pêche, on peut distinguer trois catégories d'embarcation principales avec leurs différentes techniques :

⁴³MPRH (2003), Schéma National de développement des activités de la pêche et de l'aquaculture, Plan National de développement de la pêche et de l'aquaculture (2003-2007). P42 et 45

⁴⁴ Décret exécutif n° 2000-123 du 10 juin 2000 fixant les attributions du ministre de la pêche et des ressources halieutiques, journal officiel N°33 du 11 juin 2000.

⁴⁵ Loi N° 01-11 du 03 juillet 2001 relative à la pêche et à l'aquaculture.

Le chalutier: est un bateau de pêche qui doit son nom au filet qu'il utilise : le chalut. Ces des navires d'une jauge ou d'une capacité brute comprise entre 25 et 100 tonneaux utilisent les arts traînants sur des profondeurs allant de 50 m à 500 m. D'autres engins sont utilisés comme le chalut semi-pélagique, le chalut pélagique (chalut à cordes)⁴⁶. Les grands chaluts se pratiquent au large à une distance de pas moins de 500 m du rivage, des ports, bassins et zones de mouillage et à une profondeur supérieur à 50 mètres⁴⁷. Les chalutiers sont destinés, principalement aux captures du poisson démersale (ou poisson du fond) appelé communément «poisson blanc»⁴⁸.

Les senneurs (sardinier) : Cette catégorie de navires jaugeant entre 05 et 100 tonneaux. La pêche à la senne, est une technique qui consiste à capturer les poissons à la surface en plein eau en l'encerclant à l'aide d'un filet de pêche appelé senne. Les senneurs utilisent particulièrement la senne tournante coulissante comprise entre 220 m et 700 m avec des chutes de 30 m de profondeurs⁴⁹. Parmi les nombreuses espèces de poisson que capturent les senneurs ; (maquereau, thon rouge, sardine, anchois, capelan et la bonite), et souvent en grande quantité. Les senneurs font des marées qui durent de 10 à 16 heures selon les saisons⁵⁰.

Les petits métiers: Cette flottille se caractérise par des petites embarcations moins de 12 m de longueur et d'une jauge brute allant de 01 à 10 tonneaux⁵¹. Ces embarcations utilisent des filets maillants, des palangres, des lignes. Ces engins capturent de différentes espèces de poissons, de crustacés qui fréquentent particulièrement des fonds rocheux. Le temps passé en mer varie selon les unités, de 02 heures jusqu'à 16 heures⁵².

Par petits métiers on entend les petits métiers côtiers polyvalents et les petits métiers du large polyvalents en excluant les modes de pêche au chalut, à la senne, au gangui et à la

⁴⁶ FAO-MPRH (2003), structure et caractéristique de l'industrie algérienne. P2

⁴⁷Bakadja Ikram BENKABOUCHE (2015), *biologie et dynamique de la population de la crevette rose *parapenaeus longirostris* (Lucas, 1846) pêchée au niveau de la côte Oranaise* ; thèse de Doctorat en science de l'environnement et gestion des ressources halieutique, université d'Oran. P24

⁴⁸ Essaid ZEGHDOUD (2006), modélisation bioéconomique des pêcheries méditerranéennes : application aux petits pélagiques de la baie de BouisMAIL – Algérie, Barcelone. p10

⁴⁹ Djamel Eddine BEKADA (2014), la pêche et ses statistiques : cas des ports des Beni-Saf, Bouzedjar, Oran, Arzew, et Mostaganem ; thèse de magister en science de l'environnement marin, université d'Oran. P5

⁵⁰ Bakadja Ikram BENKABOUCHE (2015), *biologie et dynamique de la population de la crevette rose *parapenaeus longirostris* (Lucas, 1846) pêchée au niveau de la côte Oranaise* ; thèse de Doctorat en science de l'environnement et gestion des ressources halieutique, université d'Oran. P24

⁵¹ FAO-MPRH (2003), structure et caractéristique de l'industrie algérienne. P2

⁵² Bakadja Ikram BENKABOUCHE (2015), *biologie et dynamique de la population de la crevette rose *parapenaeus longirostris* (Lucas, 1846) pêchée au niveau de la côte Oranaise* ; thèse de Doctorat en science de l'environnement et gestion des ressources halieutique, université d'Oran. P25

drague*. Le premier est pratiqué à partir des navires d'une longueur inférieure ou égale à 18 mètres. Le second est pratiqué à partir des navires d'une longueur supérieure à 18 mètres et inférieure à 25 mètres⁵³.

L'espace maritime national est pratiquement exploité uniquement avec la pêche à la senne et la pêche au chalut et que la quasi totalité du marché algérien est approvisionnée par la ressource pélagique et la ressource démersales⁵⁴.

2. Un aperçu historique sur le secteur de l'aquaculture en Algérie

Différentes opérations ont marquées l'histoire de l'aquaculture algérienne, on peut citer ⁵⁵:

- 1921: Création de la station d'aquaculture et de pêche de Bousmail
- 1937: Création de la station d'alevinage du Grib
- 1940: Exploitations des lacs Oubeira et El Mellah et Tonga avec culture de coquillages
- 1947: Création de la station Mazafran et le repeuplement en poissons d'eau douce
- 1962-1980: des actions ont été menées sur les lacs de l'est et sur la station de Mazafran
- 1973: Mise en valeur de la lagune El mellah, pour les installations de conchylicoles
- 1978: programme de coopération avec la Chine pour initiation aux techniques de reproduction et d'alevinage, et l'élevage larvaire de crevettes
- 1983/1984: Premiers travaux de réalisation d'une écloserie de loup au lac El mellah
- 1985/1986: repeuplés en poissons importés d'Hongrie: carpes royales, carpes à grande bouches, carpes argentées
- 1987: Filière sub-surface installée par l'ONDPA
- 1989: Implantation d'écloseries à Harreza à Mazafran pour la reproduction de carpes
- 1991: repeuplement par l'importation de 6 millions d'alevins de carpes qui ont été lâchés dans les plans d'eau des barrages.
- 2001 : importation de carpes argentée et herbivore de Hongrie
- 2002 : importation de Tilapia d'Egypte
- 2006 : importation de carpes argentées et grandes bouches de Hongrie

(*) Un gangui est un filet de pêche aux mailles très serrées avec une armature métallique rectangulaire sous forme de poche, quant à la drague c'est un outil à armature métallique utilisé sur un fond marin

⁵³ Rapport FAO, CopeMed, AECI (2002), Revue de la réglementation relative à la pêche maritime et aux aires protégées dans les pays participants au projet CopeMed.

⁵⁴ MPRH (2003), Schéma National de développement des activités de la pêche et de l'aquaculture, plan National de développement de la pêche et de l'aquaculture (2003-2007). P09.

⁵⁵ FAO, MPRH (2013), *Vue générale du secteur aquacole national*, Rome.

- 2012-2020 : des programmes du Gouvernement pour le développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture

Section 02: les caractéristiques de l'offre de poisson et de la ressource halieutique en Algérie

Les captures marines Algériennes sont estimées à 160 000 tonnes par an de ressources halieutiques sans apporter aucune atteinte au renouvellement des ressources. Cela sur un stock de biomasse halieutique estimée à 500 000 tonnes/an avec de différentes variétés d'espèces. A cela s'ajoute environ 100 000 ha de ressources hydriques représentées par des plans d'eau naturels et artificiels qui peuvent être valorisés par l'aquaculture et la pêche continentale⁵⁶ mais uniquement 220 000 tonnes sont susceptible d'être exploitées d'après le MPRH (2003).

Cette section vise à exposer les capacités du secteur de la pêche en Algérie, mais aussi de traiter les capacités de production, et les moyens employés pour favoriser l'offre.

1. Les flottilles de pêche algériennes et les engins de captures

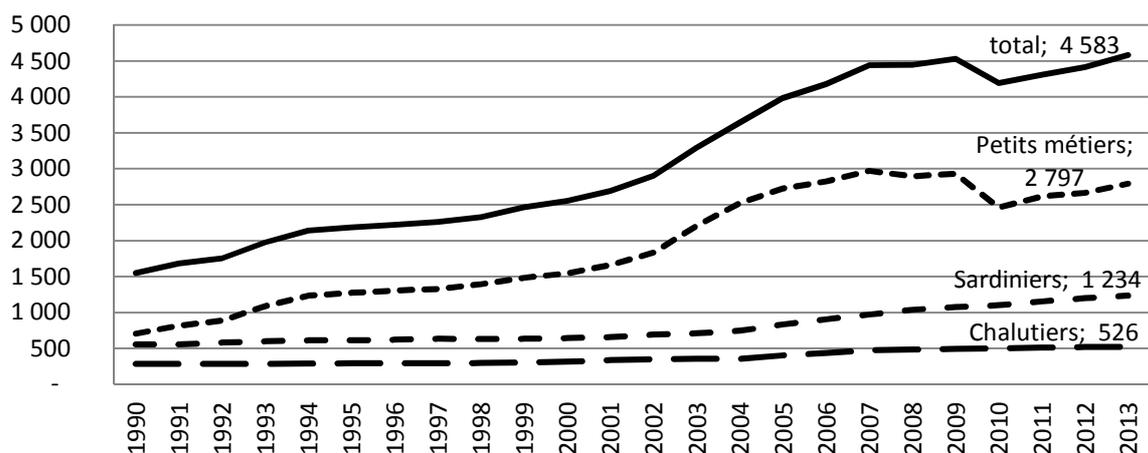
La flottille de pêche algérienne se compose pratiquement des chalutiers, sardinier et des petits métiers⁵⁷.

1.1. Evolution de la flottille de pêche en Algérie

L'accroissement de l'armement de pêche national a une tendance positive à la hausse depuis 1990 jusqu'à 2010. Le nombre d'embarcations consacrées aux petits métiers est bien plus important à celui des chalutiers ou des sardiniers. Elles sont passées de 708 embarcations en 1990 à 2 797 embarcations en 2013, soit une évolution de 295%. (Figure 17). Toutefois, la structure de la flottille nationale Algérienne est prédominée par ces petits bateaux (petit métier). Et d'après les données du MPRH de 2013, les petits métiers sont estimés à 61% de la flottille totale en 2013, les sardiniers à 26,9%, les chalutiers à 11%. Quant aux nombre d'unités des corailleurs et aux thoniers, ils sont très minoritaires qui est de pas plus de 0,57%.

⁵⁶ FAO, MPRH (2013), *Vue générale du secteur aquacole national*, Rome. P14.

⁵⁷ MPRH (2003), Schéma National de développement des activités de la pêche et de l'aquaculture, plan National de développement de la pêche et de l'aquaculture (2003-2007). P09.

Figure 17 : évolution de la flottille de pêche par métier en Algérie.

Source : établie d'après les données de l'ONS (2015) sur les principaux indicateurs du secteur de la pêche, N°693.

L'évolution de la flottille nationale algérienne a enregistré un taux de plus de 194% en 2013 par rapport à 1990 comme année de base. Elle est passée de 1 548 à 4 583 unités. L'évolution des flottilles était stable jusqu'à l'année 2001 où elle a enregistré une forte augmentation. Cette augmentation est due aux programmes de relance économique et d'investissements dans des emplois de jeunes⁵⁸. Le secteur de pêche en Algérie a également reçu des aides techniques et matérielles provenant des organisations internationales (FAO, CEE)⁵⁹.

Quant à la baisse du nombre totale de navires survenue en 2010, cela est dû à un assainissement de la flottille nationale. D'où la radiation de plusieurs unités de pêche inactives, et qui ne répondent pas à la sécurité de l'équipage. Cela a touché particulièrement les embarcations des petits métiers⁶⁰.

Pour ce qui est de l'usage des substances chimiques, les explosifs, notamment la dynamite, ou encore de décharges électriques pouvant détruire les ressources biologiques, il est interdit par la réglementation nationale et internationale⁶¹.

⁵⁸ Projet MPRH-PNUD-FAO (2014), Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture 2015.2020 (avec une attention particulière sur la pêche artisanale). p12.

⁵⁹ FAO-MPRH (2003), structure et caractéristique de l'industrie algérienne. p04.

⁶⁰ Projet MPRH-PNUD-FAO (2014), Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture 2015.2020 (avec une attention particulière sur la pêche artisanale). P12.

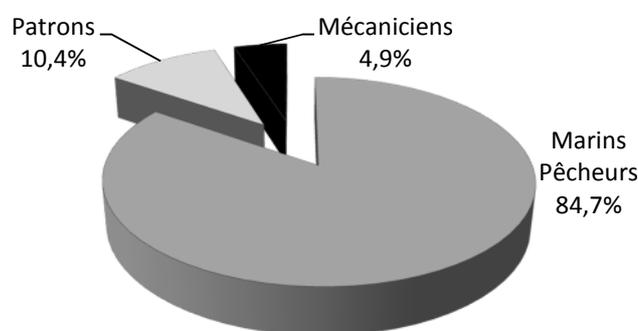
⁶¹ Jean-Michel CULIOLI (2012), présentation et analyse d'une cogestion de la ressource halieutique au sein d'une aire marine protégée : exemple de la réserve naturelle des bouches de Bonifacio, en vue de l'obtention du double diplôme de Maîtrise en Environnement et Master en Ingénierie et Management de l'Environnement et du Développement Durable, université de Sherbrooke. P98.

1.2. La population maritime en Algérie

Quant au collectif marin, le nombre d'inscrits maritimes en 2001 est de 2 413 personnes⁶². En 2013, le nombre a atteint les 43 469 inscrits maritimes, soit une augmentation de 18 fois le nombre de 2001. Cette augmentation était prévue dans le cadre de la convention entre le Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques et le Ministère de l'Emploi et de la solidarité nationale⁶³.

On peut distinguer trois classes par qualification, à savoir les patrons, les mécaniciens et les matelots ou marins pêcheurs. La répartition des inscrits marins diffère d'une classe à une autre. (Figure 18).

Figure 18 : La répartition des inscrits maritimes en 2013



Source : établie d'après les données de l'ONS (2015) sur les principaux indicateurs du secteur de la pêche, N°693.

Les marins pêcheurs, embarquent le plus souvent, et en grand nombre à chaque sortie en mer. C'est pourquoi le secteur dispose d'un plus grand nombre de matelots que de patrons ou de mécanicien.

2. Les captures et la production halieutiques en Algérie

Les moyens et l'état des outils mobilisés dans la capture, contribuent certainement à l'augmentation des quantités pêchées. L'évolution de la flottille de pêche nationale est accompagnée par l'évolution des captures d'après les données de la FAO (2016). C'est une évolution fluctuante et non régulière, qui connaît des pics et des chutes considérables. Le plus

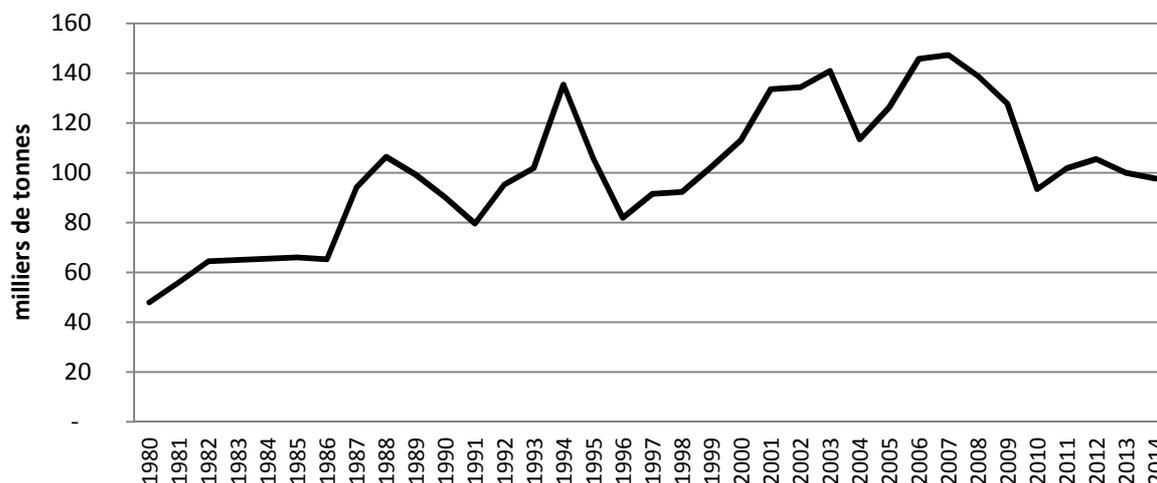
⁶²FAO-MPRH (2003), structure et caractéristique de l'industrie algérienne.

⁶³ ONS (2015), les principaux indicateurs du secteur de la pêche (2010-2013) N°693. Algérie. P03.

haut pic des captures nationales était de plus de 147 000 tonnes enregistrées en 2007⁶⁴ (Figure19).

Ce pic de capture correspond à l'année de l'acquisition d'armement de pêche et de nouvelles embarcations de petits métiers (figure 17 précédentes).

Figure 19 : L'évolution des captures totales des ressources halieutiques en Algérie.



Source : établie d'après les données de l'ONS (2015) sur les principaux indicateurs du secteur de la pêche, N°693, et de la base de données en ligne de la FAO, 2016.

La production fluctue mais ne dépasse pas les 145 000 tonnes entre la période 1980-2014. C'est une pêche uniquement dans une superficie de 2,2millions hectares. Soit un pourcentage 23% de la superficie totale exploitable. Donc si on exploitait totalement la superficie précisé par le MPRH, c'est-à-dire les 9,5millions ha, on obtient une production de plus de 620 000tonnes

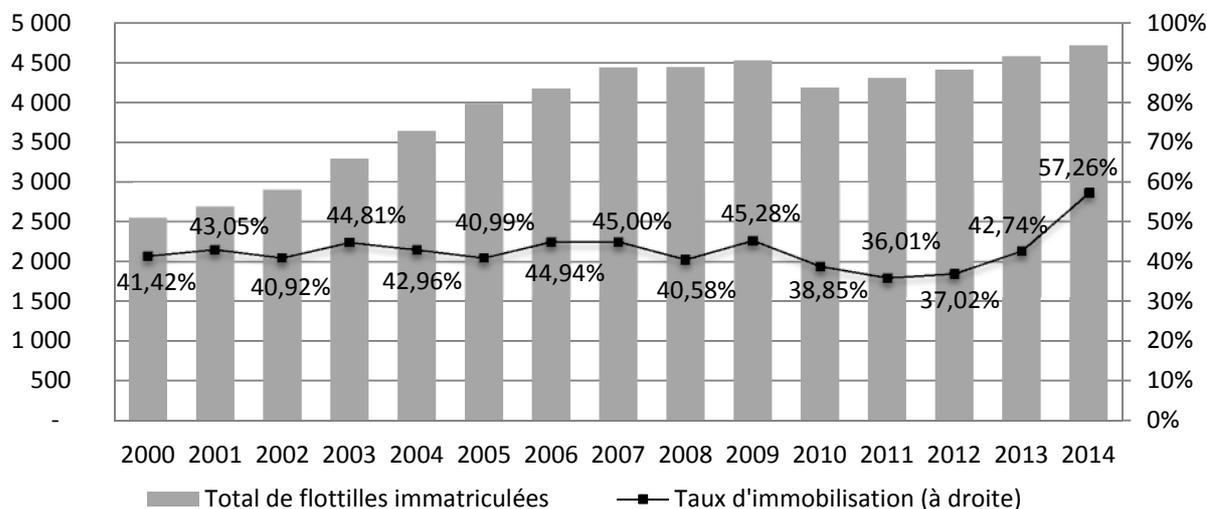
Cependant, les captures de pêche n'ont jamais atteint un seuil qui dépasse les 145 000 tonnes de 2007. La flottille de pêche Algérienne est caractérisée par un taux d'immobilisation très élevé (Figure 20), qui avoisine les 43% en moyenne (2000-2014). C'est un taux très élevé d'unités immobilisées par rapport au nombre d'unités immatriculées. Ce taux vari de 36,01% en 2012 à 57,26% en 2014.

La principale cause est due à la difficulté de s'approvisionner de la pièce de rechange du fait de sa rareté sur le marché national. Mais aussi des obstacles économiques en raison de la difficulté d'accéder aux crédits bancaires. Cet état de fait a laissé une partie importante de la

⁶⁴ D'après les données de la FAO 2016, Collections statistiques de la pêche, Série de données, web, accéder par ce lien <http://www.fao.org/fishery/statistics/global-capture-production/query/fr>, consulté le 15 mars 2016.

flottille immobilisée dans les ports et soumise à de graves détériorations. Par conséquent, une faible rentabilité économique par rapport aux unités immatriculées⁶⁵.

Figure 20 : Evolution de la flottille immatriculée (en unité de bateaux) et le taux d'immobilisation (2000-2014).



Source : établie d'après les données du MPRH, 2015.

Donc le taux d'immobilisation alimente la baisse des flottilles de pêche et réduit leurs productions.

De ce fait, la quantité de la flottille ou l'investissement en matière de flottille n'engendre pas obligatoirement un accroissement de la productivité mais plutôt l'investissement en capital naturel, à travers la création de projets environnementaux et la conservation du capital naturel que constituent les espaces marins⁶⁶.

2.1. Les espèces dominantes dans les captures de pêche nationales

La capture nationale se caractérise par la dominance des poissons bleus et plus particulièrement des petits pélagiques⁶⁷. Les fluctuations des captures sont liées à celle des petits pélagiques d'après les données statistique du MPRH (2014) comme le montre la (Figure21). En 2013, plus de 76 000 tonnes étaient des captures pélagiques soit un taux de 85%, et pour les poissons démersaux 10%, 4% pour les mollusques et les crustacés. C'est

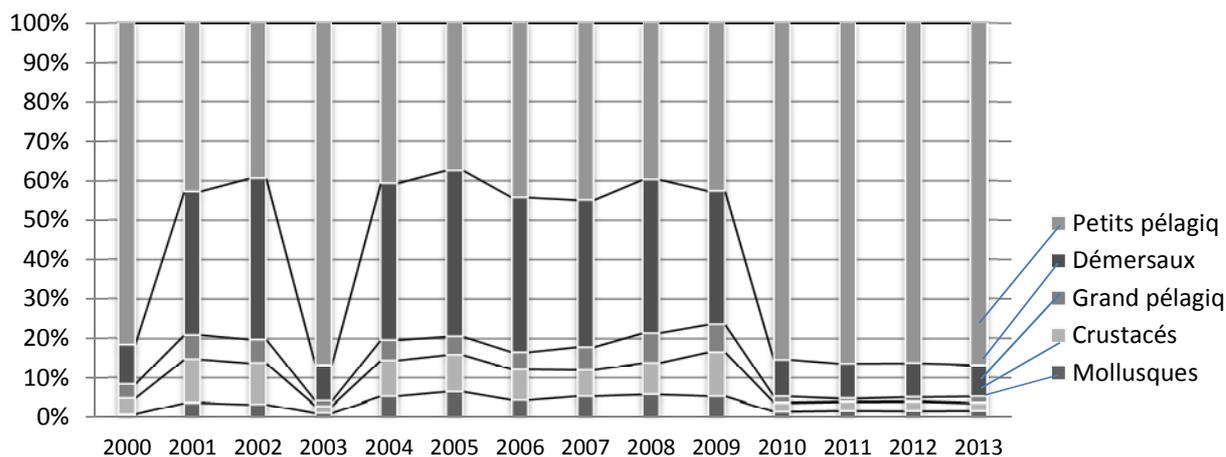
⁶⁵ ZEGHDOUD Essaid (2006), « modélisation bioéconomique des pêcheries méditerranéennes : application aux petits pélagiques de la baie de BouisMAIL – Algérie », Barcelone. P10.

⁶⁶ Saïd Chaouki CHAKOUR, Asma CHAKER, (11 et 12 mars 2013), journée du colloque international : Investissement public et projets environnementaux en Algérie : Réalité ou utopie ?, université de Jijel.

⁶⁷ Sarah SENNAI CHENITI, (2003), mise en place d'un réseau d'échantillonnage : les petits pélagiques de l'extrême ouest algérien, Centre National D'études Et De Documentation Pour La Pêche Et L'aquaculture. Algérie. P02.

environ la même structure des captures pour les 03 années précédentes (2009-2012). Quant à la période 2004-2009, cette période de 6ans se caractérise par un même degré de prédominance des démersaux et des petits pélagiques de 40%, quant aux mollusques et crustacés ils sont de 15%.⁶⁸

Figure 21: La structure de la production nationale de pêche par groupe d'espèce (en %)



Source : établie d'après les données de l'ONS (2015) sur les principaux indicateurs du secteur de la pêche, N°693.

L'Algérie recèle des ressources halieutiques non négligeables. D'après les données du MPRH (2014), l'Algérie capture en moyenne (2000-2013), 74% des petits pélagique (sardine, l'anchois et le maquereau). 17% des démersaux (merlans, rougets), 4% des crustacés (crevettes-rouges et blanches), 3% des grands pélagiques (thonidé, squalé, espadon, et la bonite) et 2% des mollusques⁶⁹.

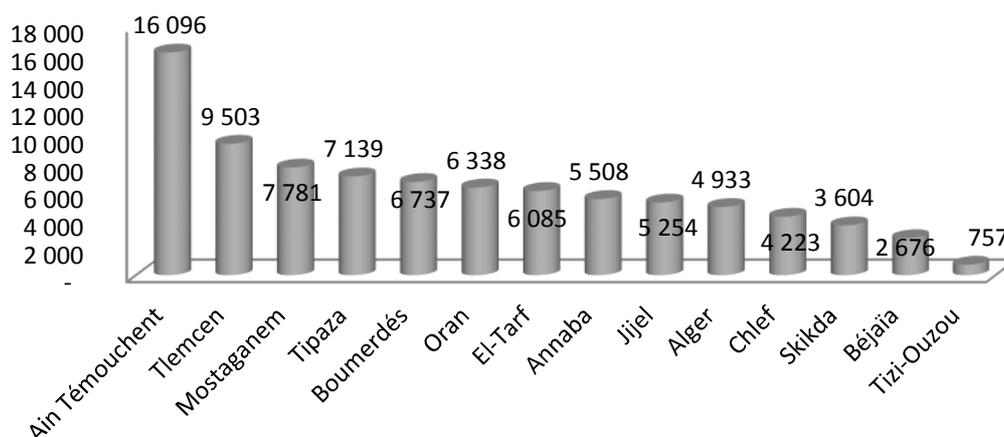
2.2. Répartition des wilayas par capture de pêche

La côte algérienne compte 14 wilayas maritimes. Leurs captures diffèrent d'une wilaya à une autre. Le tableau représenté en annexe 01 montre les captures halieutiques 2009-2013 et son évolution dans les 14 wilaya⁷⁰. Selon les données du MPRH (2014), c'est la wilaya d'Ain-Temouchent, qui a enregistré un grand nombre de capture en 2013, (Figure22), évalué à 16 096 tonnes, soit 21% de la production nationale.

⁶⁸ D'après les données de l'ONS (2015) sur les principaux indicateurs du secteur de la pêche, N°693.

⁶⁹ MPRH (2003), Schéma National de développement des activités de la pêche et de l'aquaculture, plan National de développement de la pêche et de l'aquaculture (2003-2007).p20-21

⁷⁰ D'après les données du MPRH, 2014.

Figure 22: Classement des wilayas par captures de pêche maritime en 2013 (tonnes).

Source : établie d'après les données de l'ONS (2015) sur les principaux indicateurs du secteur de la pêche, N°693.

La valorisation des potentialités du secteur au niveau de la wilaya d'Ain-Temouchent est favorisée par l'acquisition de nouvelles embarcations performantes en 2007 et par l'infrastructure mise en place, à savoir deux ports spécialisés dans la pêche, Béni-Saf et Bouzedja. Par ailleurs la réalisation de deux fermes aquacoles auront éventuellement un autre complément pour la production halieutique⁷¹.

2.3. La production aquacole en Algérie

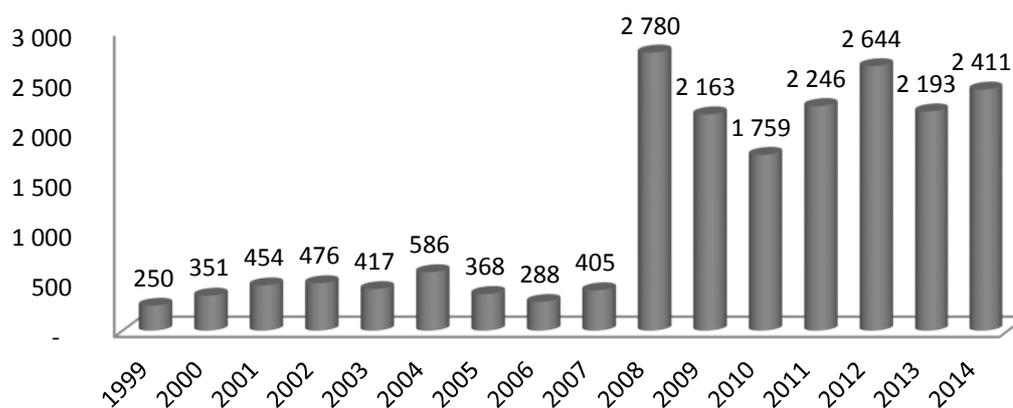
La production aquacole en Algérie a connu un saut considérable en 2008, après une longue période de stabilisation et de faible production (Figure23). Elle est passée de 405 tonnes en 2007 à 2 780 tonnes en 2008. Soit une évolution de plus de 580% en une année. Depuis, l'Algérie a pu garder le niveau de production aquacole mais avec de légères fluctuations. Néanmoins, la production n'a plus baissée au-deçà des 1 759 tonnes depuis 2010⁷².

Principalement, le pic de production revient à plusieurs fermes d'élevages qui sont entrées en production en 2008. Aussi bien en milieu marin que dans les eaux douces. Elles sont au nombre de 08 dont 04 en aquaculture marine, 02 en conchyliculture et 02 en pisciculture d'eau douce en zone saharienne⁷³.

⁷¹ Agence Nationale de Développement de L'investissement (2013), wilaya de Ain-Temouchent, Algérie. P17

⁷² D'après les données de la FAO (2016), Collections statistiques de la pêche, Série de données, web, accéder par ce lien <http://www.fao.org/fishery/statistics/global-capture-production/query/fr>, consulté le 16 mars 2016.

⁷³ FAO (2013), *Vue générale du secteur aquacole national*, Algérie. P05

Figure 23: Evolution de la production aquacole en Algérie (en tonnes)

Source : établie d'après les données de l'ONS (2015) sur les principaux indicateurs du secteur de la pêche, N°693.

Plus précisément, la production provient de ⁷⁴:

- La pisciculture marine en bassin et en cages flottantes ;
- La conchyliculture produisant de moules méditerranéennes et d'huîtres creuses ;
- La pêche continentale exercée dans des barrages et des retenues collinaires produisant la carpe, le sandre, le black bass et le barbeau ;
- La pisciculture intégrée à l'agriculture pour des espèces telle que Tilapia ;
- La pêche lagunaire en eau saumâtre et eau douce. Les espèces capturées sont : dorade royale, mullets, anguille, sole, sar, palourde, huître, crevette, carpes.

Toutefois, la formation des aquaculteurs est primordiale pour une grande production aquacole. Plusieurs directions de pêche dont celle de la wilaya d'Alger, organisent des sessions de formation dans le domaine de l'aquaculture en collaboration avec l'Institut National Supérieure de la Pêche et de l'Aquaculture (INSPA) et l'Ecole de Formation Technique de la Pêche et de l'Aquaculture de Cherchell. La dernière session de formation a eu lieu en Décembre 2015⁷⁵. Transmettre l'expérience technique et l'acquisition d'un savoir faire dans le domaine de l'élevage de la crevette d'eau douce, est en cours de réalisation grâce à la nouvelle ferme expérimentale d'élevage de la crevette, implantée à Ouargla en coopération avec la Corée du Sud⁷⁶.

⁷⁴ FAO (2013), *Vue générale du secteur aquacole national*, Algérie. p07.

⁷⁵ Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, voir <http://www.mpeche.gov.dz/?Session-de-formation-portant-sur-l>, consulté le 15 mars 2016.

⁷⁶ Site du MPRH, Inauguration à Ouargla d'une ferme aquacole d'élevage de crevette, consulté en avril 2016.

L'aquaculture saharienne est spécifiée pour les espèces à haute valeur marchande et nutritive comme le tilapia. Parce qu'elles offrent des facteurs environnementaux appropriés (milieu et température) pour une croissance maximale en un temps record. La crevette, le loup, la dorade, les huîtres, les moules et les palourdes sont dédiées à l'aquaculture marine. Les espèces à fort rendement comme les carpes, des cyprinidés, et le poisson chat, pour l'aquaculture continentale⁷⁷.

D'après le MPRH 2014, l'élaboration d'un nouveau programme de développement de l'aquaculture est prévue dans les 14 wilayas de façade maritime. 29 zones d'activité aquacole ont été identifiées en 2013, dont 15 autorisations ont été octroyées : Béjaïa (04), Aïn-Témouchent (02), Tizi-Ouzou (03), El Tarf (01) Oran (02) Tipaza (02), Annaba (01). Ces autorisations concernent 08 projets de pisciculture marine en cages flottantes (poissons), 06 projets de conchyliculture (mollusques bivalves), 01 projet de crevetticulture⁷⁸.

Les plans de relance et les programme élaborés particulièrement le plan aquapêche 2020, est accompagné de plus de 5 000 projets privés dont⁷⁹ :

- Modernisation et réhabilitation de 2 500 Bateaux
- 600 projets d'aquaculture : 190 en mer et 140 continental et saharienne
- 1 900 projets de soutien à la production et à l'outil de production

Ces programmes prévoient et favorisant la création d'emplois, l'amélioration et l'approvisionnement du marché domestique avec des produits diversifiés et plus accessibles pour le consommateur⁸⁰.

Section 03: Etude comparative des activités de la pêche dans les quatre pays : Algérie, Tunisie, Maroc, et Espagne.

La progression de la production aquacole a permis l'augmentation du niveau de l'offre de poisson et de fruits de mer sur le marché national. Ainsi de donnée au consommateur une troisième source d'approvisionnement en dehors des captures et des importations et donc l'augmentation et la diversification de la consommation du poisson et de fruit de mer.

Fatima ⁷⁷KADRI (2008), l'aquaculture en Algérie situation et perspective: cas de la région de Ouargla, en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur d'Etat en sciences Agronomiques, Ouargla. P29

⁷⁸ MPRH, (2014), Bilan (2012-2014), prospective 2030 projet «PLAN AQUAPECHE 2020 », Algérie. p19.

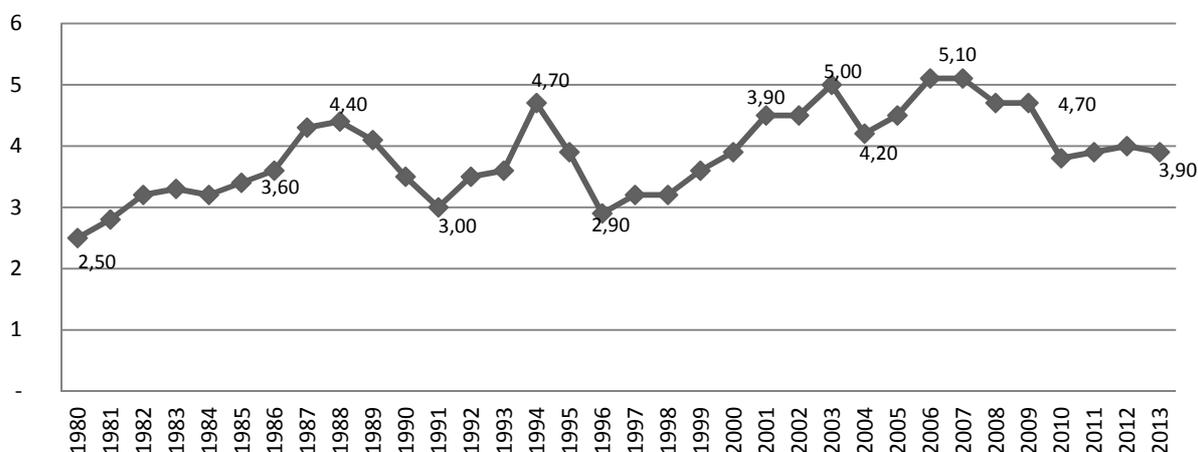
⁷⁹MPRH (2015), Contribution des filières de la pêche et de l'aquaculture au développement d'un système productif compétitif en Algérie, Conférence Nationale sur le Commerce Extérieur, Alger Algérie. p21.

⁸⁰ MPRH, (2014), Bilan (2012-2014), prospective 2030 projet «PLAN AQUAPECHE 2020 », Algérie. P34.

1. Les caractéristiques de la demande de poisson en Algérie

La variation de la consommation apparente de poisson et de fruits de mer suit étroitement la variation des captures⁸¹. Le pic de consommation enregistré en 2006 et 2007, qui étaient de 5,10kg/hab/an⁸², correspondent à l'année où les captures étaient à leurs plus hauts rendements grâce à l'acquisition de nouveaux armements de pêche. Les chutes enregistrées en 1991-1996-2004 et 2010, correspondent aussi à la baisse de la production selon les données de la FAO (2016) et du MPRH (2014). (Figure 24).

Figure 24 : Evolution de la consommation apparente de poisson et de fruits de mer en Algérie (kg/hab/an) :



Source : établie d'après la base de données statistique en ligne de la FAO/STAT, 2015.

D'après le MPRH (2014), Plus de 80% de la consommation apparente de produits de la pêche est issue des captures de pêche⁸³.

D'après les données de la FAO (2015), les niveaux de consommation en Algérie stagnent autour de 4 à 5 kg/hab/an depuis 1980. Ce chiffre est très largement inférieur à la moyenne mondiale qui est 19,2kg/hab/an en 2012⁸⁴, puis 20kg/hab/an en 2015⁸⁵. Sa consommation reste en dessous du seuil fixé par l'OMS (6,2kg/hab/an).

⁸¹ FAO, *consommation des produits halieutiques par pays*, accédez par : FAO>explorer données>bilans alimentaires>poisson et fruits de mer, Consulté le 20 avril 2016, voir le lien : <http://faostat3.fao.org/browse/FB/CL/F>.

⁸²D'après les données de la FAO 2016, Collections statistiques de la pêche, Série de données, web, accéder par ce lien <http://faostat.fao.org/site/610/default.aspx#anchor> , consulté le 15 mars 2016.

⁸³ MPRH, (2014), Bilan (2012-2014), prospective 2030 projet «PLAN AQUAPECHE 2020 », Algérie.

⁸⁴ FAO (2014), La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture : Possibilités et défis, Rome. P03.

⁸⁵ MPRH-PNUD-FAO (2014), Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture 2015.2020 ; L'industrie de la Pêche et de l'Aquaculture en Algérie. P 04.

1.1. Les tendances de consommation par région en Algérie

D'après un rapport d'appui à la formation de la stratégie nationale de développement⁸⁶ qui décrit une enquête de consommation de poissons effectuée en Algérie commanditée par le Ministère de la pêche, avec un échantillon important de ménages 14 454 ménages, qui s'est déroulée du juin en Août 2007, le niveau de consommation cache d'importantes disparités spatiales regroupés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 01: Consommation moyenne annuelle (gr/hab/an) par ménage et par région en 2007.

	Côtière	Plaines et Hauts Plateaux	Sud et Sahara	National
Urbain	9967	5621	4092	7310
Rural	5474	2605	1234	3777
Total	8010	4256	3350	5787

Source : MPRH-PNUD-FAO, Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture, 2014.

Dans les régions côtières, on constate un niveau de consommation de 8,01kg/hab/an au-dessus du seuil fixé par l'OMS (6,2kg/hab/an). Cela peut être le fait que la population vit à quelques kilomètres de la mer d'après nos constatations et qui pratique une pêche de loisir pratiquement chaque weekend. D'autres possèdent des maisons au bord de la mer dont les fruits de mer sont leur plat principal. Et là encore sans faire référence aux poissons qui inondent le marché local. Et même dans la région côtière, on remarque des disparités entre le niveau de l'urbain et du rural avec 9,9 kg/hab/an et 5,4kg/hab/an respectivement. Les habitants ruraux sont loin des villes, et donc moins de marchés de poissons à leurs dispositions.

D'après le tableau, plus on se rapproche du sud, plus la consommation de poisson s'affaiblit. A l'intérieur du pays dans les plaines et hauts plateaux, on enregistre une consommation de l'ordre de 4,25kg/hab/an qui est presque la moitié de la consommation côtière. Les habitants sont désormais loin de la source de capture et la disponibilité du poisson dans leurs marchés locaux s'amointrie, vu le degré de péremption du produit qui joue aussi son rôle dans la baisse de la consommation. Concernant l'urbanisation, plus les habitants s'éloignent de la mer, plus leur consommation est réduite en terme de consommation de

⁸⁶ MPRH-PNUD-FAO (2014), Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture 2015.2020 ; L'industrie de la Pêche et de l'Aquaculture en Algérie. P 04-05.

poisson. Et plus on se rapproche des régions du Sud, plus le niveau de consommation s'affaiblit, encore plus, avec 3,35 kg/hab/an au Sahara.

Quant à la consommation au niveau national, l'urbain consomme 7,31kg/hab/an alors que le rural ne dépasse pas les 3,77kg/hab/an. De ce fait, l'écart est plus accentué entre la consommation en milieu urbain des régions côtières (environ 10kg) et le milieu rural des régions du sud (1,23kg)⁸⁷.

Selon l'enquête, la demande potentielle est estimée à un minimum d'environ 220 000 tonnes. Et l'offre de poisson frais de 185 000 tonnes. Donc soit un déficit de l'offre de poisson frais en Algérie pour l'année d'étude (2008) à près de 35 000 tonnes/an. Ce déficit explique la pression qui s'exerce sur l'offre de produits de la pêche par la demande potentielle. Ceci se répercute directement sur les prix du poisson, sachant que le déficit de l'offre est accentué par un surcoût dû au dysfonctionnement de la distribution et de la logistique⁸⁸.

1.2. Tendance de consommation par espèces et caractéristique de poisson

La contrainte de l'offre s'accroît de la région côtière vers le sud. Selon l'enquête de consommation effectuée en 2007 commanditée par le MPRH, 42% des ménages interrogés déclarent avoir cherché à acheter du poisson frais, mais sans succès par manque de disponibilité⁸⁹. Pour y remédier à la limite du déplacement d'un produit hautement périssable (poissons) aux régions des hauts plateaux, et de répondre à leurs demandes de consommation, le MPRH prévoit dans le plan d'aquapêche 2020, une réalisation de plus de 90 projets de camions frigorifiques et de 880 unités de vente ambulante projet SAIPA⁹⁰.

Le poisson frais est le premier choix des ménages algériens. 93,8% de la consommation moyenne par habitant sont constitués de poissons frais, 2,3% de congelés et 2,7% de conserves (Tableau 02).

⁸⁷ MPRH-PNUD-FAO (octobre 2014), Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture 2015.2020 (avec une attention particulière sur la pêche artisanale).p16

⁸⁸ Idem. P16-17

⁸⁹ Idem. P18.

⁹⁰MPRH (2014), « plan Aquapêche 2020 ».p50

Tableau 02: Répartition des ménages selon leurs tendances de consommation en poissons frais, congelés, ou conserves (en %).

	Côtières	Plaines et Hauts Plateaux	Sud	Total
Frais de mer	97,2	90,8	95,4	93,9
Congelé	1,1	3,6	1,1	2,3
Conserve	1,0	4,2	2,4	2,7
Autres	0,7	1,4	1,1	1,1
Total	100	100	100	100

Source : MPRH-PNUD-FAO, Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture, 2014.

La consommation des conserves et du congelé dans les hauts plateaux reflète un phénomène de substitution pour le poisson frais et non une préférence réelle, vu sa faible consommation dans les wilayas sud et côtière. Car le poisson congelé et le poisson en conserve possèdent le critère de disponibilité⁹¹.

La consommation de poissons selon les espèces est répartie d'une manière très différente. Les espèces de poisson frais les plus consommés par les ménages Algériens sont la sardine (83,1%), le saurel (5,0%) et le rouget (1,6%). Les 10,3% restants se répartissent entre différentes espèces de poisson blanc et de poisson bleu. Quant à la consommation de poisson congelé, le merlan arrive en premier avec 55,9%, le calamar 9,6%, l'espadon 6,6%, le chien de mer 5,5%, la crevette 4,9%, le rouget 4,3%. On peut constater que les espèces consommées dans la forme congelée sont beaucoup plus variées que celles consommées en frais. Pour la consommation de poisson en conserve 6,8% des quantités consommées sont du thon et 12,8% des sardines⁹².

La connaissance des espèces par les consommateurs algériens, notamment dans l'intérieur du pays, est limitée. Le seul poisson connu est pratiquement la sardine, certains consommateurs ont tendance à regrouper indifféremment sardines, allache, anchois et saurel sous le terme sardines. La crevette est connue parce que c'est le seul crustacé très répandu en Algérie. Notamment un effort de communication sur la nature des espèces de poissons est très souhaité pour vulgariser les noms d'espèces pour les consommateurs. Ainsi favoriser les

⁹¹MPRH-PNUD-FAO (2014), Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture 2015.2020 (avec une attention particulière sur la pêche artisanale). p17.

⁹² Idem. P18.

divers produits aquacoles. Les commerçants de détail et poissonnier devraient afficher le nom de l'espèce avec le prix⁹³.

Les consommations effectives des ménages, en quantité de poisson frais, font ressortir la sardine avec près 83%, alors que par rapport aux espèces préférées, elle est à seulement 50,6%. La crevette, le merlan et le rouget recueillent des proportions de préférence largement plus élevées que la part de ces espèces dans la consommation. Les préférences sont donc beaucoup plus diversifiées que la consommation effective. Le problème de disponibilité des autres espèces de poisson en dehors de la sardine, limite la diversification de l'offre et par conséquent la demande pour ces espèces. Ainsi, la forte fréquence de consommation de la sardine fraîche semble être beaucoup plus subie que choisie. Les niveaux d'offre de poissons exercent une forte contrainte de la consommation en quantité et en variétés de poissons. Dans le cas où l'offre par espèce pourrait se diversifier, une bonne partie de la demande non satisfaite, se reporterait sur d'autres espèces que la sardine⁹⁴.

Toutefois, le MPRH a élaboré des prévisions prospectives (2030) et un plan de développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture (plan Aquapêche 2020). Cela dans le but de promouvoir des produits de la pêche et de l'aquaculture afin d'introduire des habitudes du consommateur aux différents produits issus de l'aquaculture notamment les carpes, tilapia, mollusques bivalves. Un secteur aquacole émergent qui pourrait, à terme, influencer positivement sur les prix (baisse) et réduire ainsi le déficit de la demande de poisson⁹⁵.

1.3. Les importations et les exportations des ressources halieutiques en Algérie

Les importations de poissons et de fruits de mer ont connu une évolution continue passant de 8000 tonnes en 2000 à plus de 46 000 tonnes en 2014 (figure25, échelle gauche). Excepté les deux années 2007 et 2008 où les importations ont enregistré une baisse. Cette baisse est due à la production de masse des produits aquacole nationale qui a compensée la grande partie des importations habituelle. Quant à la valeur de ces importations en dinars, elle était de 1.3 milliards en 2000, elle a atteint les 11.6 milliards de Dinars en 2014⁹⁶.

⁹³ Idem. P17.

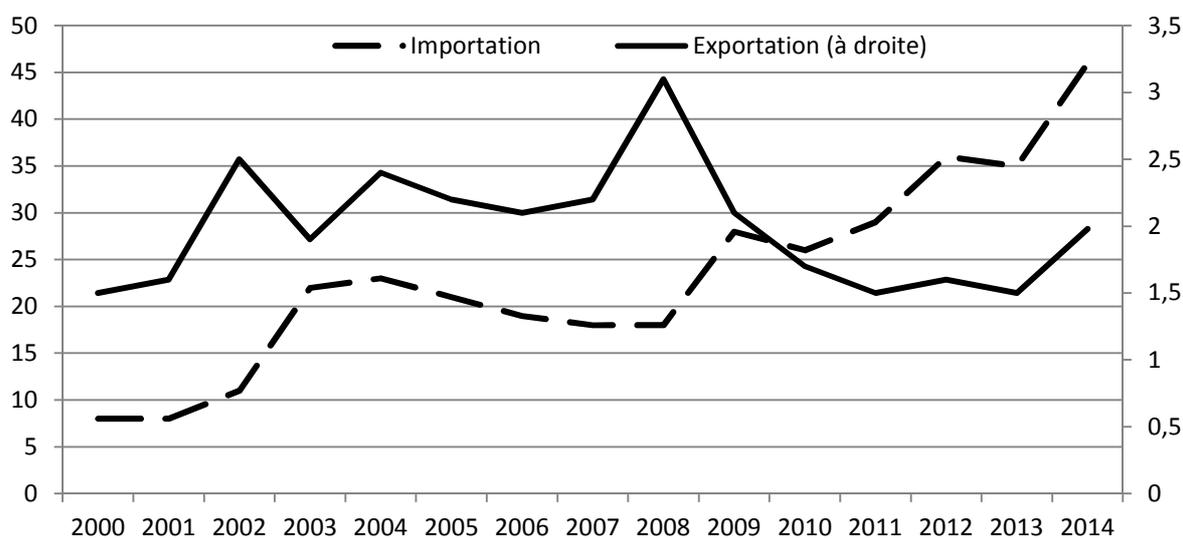
⁹⁴ MPRH-PNUD-FAO (2014), Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture 2015.2020 (avec une attention particulière sur la pêche artisanale).p19.

⁹⁵ Idem. p54.

⁹⁶ MPRH (2015), Contribution des filières de la pêche et de l'aquaculture au développement d'un système productif compétitif en Algérie, Conférence Nationale sur le Commerce Extérieur, Alger Algérie. P12

L'importation de 2012 était composée principalement des alevins d'eau douce et marine en provenance de quelques pays d'Europe et des pays de l'Asie, pour une exploitation aquacole⁹⁷. En 2014, les principales espèces importées sont les poissons congelés 36%, poissons frais 6%, crustacés 5%, mollusques 3% et 1% de poisson vivants⁹⁸.

Figure 25 : Evolution des importations et des exportations du poisson (milles tonnes)



Source : établie d'après le rapport de donnée de l'ONS sur les principaux indicateurs du secteur de la pêche (2010-2013) N°693 et de la base de données en ligne de la FAO 2016.

Cependant, les exportations sont très faibles par rapports aux importations. Elles ne dépassent pas les 3,5milles de tonnes (représenté sur la droite de la figure)

Malgré la faible évolution des exportations et les faibles quantités exportées, l'Algérie à tout de même enregistré un pic en 2008 qui est de 3,1 milles de tonnes, d'une valeur de 976 millions de Dinars⁹⁹. D'après les données du MPRH (2015), l'Algérie a enregistré une balance déficitaire évaluée à 10,976 milliards de dinars en 2014.

Parmi les espèces les plus exportées, on compte les mollusques avec 72%, suivi des crustacés 11%, poissons frais 7% et poissons vivant 6%.¹⁰⁰

Pour les principaux fournisseurs de l'Algérie en 2014, on compte l'Espagne avec 7,76 tonnes, la Chine avec 7,70 tonnes, Viêt-Nam avec 5,53 tonnes (Figure26). Mais en 2010, le

⁹⁷ MPRH-PNUD-FAO (2014), Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture 2015.2020 (avec une attention particulière sur la pêche artisanale). P45

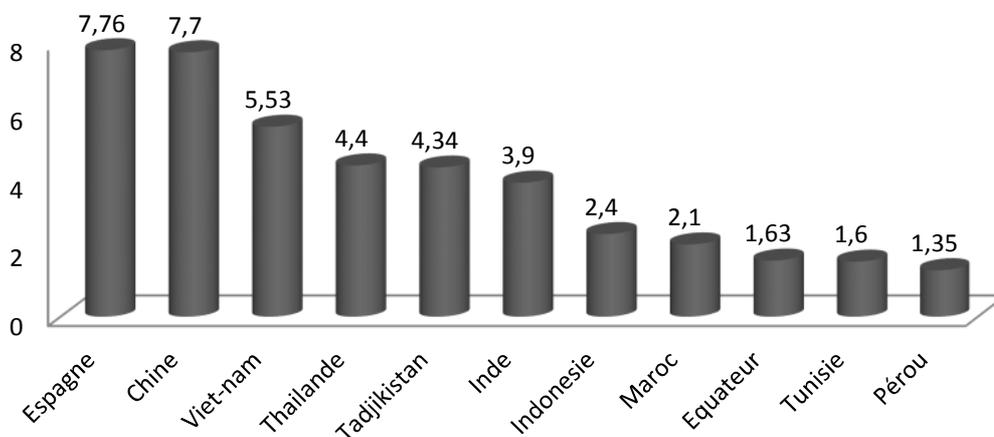
⁹⁸ MPRH (2015), Contribution des filières de la pêche et de l'aquaculture au développement d'un système productif compétitif en Algérie, Conférence Nationale sur le Commerce Extérieur, Alger Algérie. P12

⁹⁹ Idem. P14.

¹⁰⁰ Idem. P14.

Maroc était le premier fournisseur en poissons frais avec 77,8 tonnes, suivi de la France avec 17,9 tonnes, la Tunisie 4,48 tonnes¹⁰¹.

Figure 26 : Principaux pays fournisseurs de l'Algérie en 2014 (milliers tonnes)



Source : établie d'après les données de l'ONS (2015) sur les principaux indicateurs du secteur de la pêche, N°693.

Quant au client de l'Algérie en 2014, on peut compter l'Espagne avec 1 323 tonnes, la Tunisie avec 387 tonnes, Italie 96 tonnes, l'Arabie saoudite 27 tonnes, la France 25 tonnes et le Canada 19 tonnes¹⁰². Parmi les principaux produits exportés, on peut comptés le thon rouge, les crustacés ; le bouquet (grosse crevette), anguille (poisson en forme de serpent), la rascasse (poisson à l'aspect épineux), le poulpe (mollusques), palourde (coquillage appelé aussi clovisse).

2. L'étude comparative de l'activité de pêche de quelque pays méditerranéen (Algérie, Maroc, Tunisie, Espagne)

La mer Méditerranéenne est plus salée et plus pauvre en nutriments que l'océan Atlantique, en particulier à cause du détroit de Gibraltar qui bloque les grands courants de l'Atlantique. L'évaporation causée par l'aridité du climat et de l'effet des vents, est plus importante que les apports des pluies et des fleuves, ce qui concentre la teneur en sel. Un équilibre est globalement préservé grâce à deux écoulements contraires au niveau de Gibraltar dont un flux d'eau Atlantique entrant en surface et un flux d'eau salée sortant en

¹⁰¹ MPRH-PNUD-FAO (2014), Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture 2015.2020 (avec une attention particulière sur la pêche artisanale).P47

¹⁰² MPRH, (2015), Contribution des filières de la pêche et de l'aquaculture au développement d'un système productif compétitif en Algérie, Conférence Nationale sur le Commerce Extérieur, Alger Algérie. P14.

profondeur¹⁰³. L'Algérie et la Tunisie ne donnent uniquement que sur la mer méditerranéenne, contrairement l'Espagne et le Maroc, en outre de la mer méditerranéenne, ils donnent sur l'Océan Atlantique et avec une assez longue côte qui longe leur littoral.

2.1. L'étude comparative des captures halieutiques algérienne dans la mer méditerranéenne entre ces trois pays : Maroc, Tunisie, Espagne

La situation de l'état des stocks halieutiques dans l'ensemble du bassin méditerranéen est médiocre : au moins 9% des stocks de poissons benthiques de la méditerranée et au moins 71% des stocks vivant en pleine eau (sardine et anchois notamment) sont surexploités. Parmi les espèces surexploitées figurent le thon rouge, dont les captures ont chuté mais dont les stocks récupèrent actuellement, suite à des mesures de gestion strictes¹⁰⁴. En Algérie, une nouvelle loi relative à la pêche et à l'aquaculture, introduit de nouveaux instruments pour le développement des activités de pêche et d'aquaculture dans le cadre du principe d'une "pêche responsable", d'exploitation rationnelle et de la protection de l'environnement marin¹⁰⁵.

L'Algérie effectue sa pêche au cœur du bassin algéro-provençal. Ses captures sont issues de ce bassin, dans la mer des Baléares plus exactement. L'évolution de ses captures avoisine les 140 000 tonnes (figure 27). Quant aux captures de l'Espagne, elles sont issues de plusieurs mers, on peut citer : mer Adriatique, mer Egée, mer Azov, mer des Baléares, golf du Lion, mer de Marmara, et mer de Sardaigne, qui se situent au nord de la méditerranée d'après les données de la FAO et la GFCM. Ses captures halieutiques avoisinent les 120 000 tonnes. Pour le Maroc, c'est en mer des Baléares qu'elle effectue ses captures. Ces captures sont évaluées à 40 000 tonnes. Concernant la Tunisie, ses captures sont effectuées dans la mer Ionienne, et mer Sardaigne et avec une faible évolution qui avoisine les 110 000 tonnes. Cependant, l'évolution des captures des trois pays est modeste par rapport à celle de l'Algérie d'après les données de la FAO et GFCM¹⁰⁶.

¹⁰³ David POLLARD, Dania ABDUL MALAK, et al., (2012), « aperçu du statut de conservation des poissons marins présents en mer méditerranée », *liste rouge de l'UICN des espèces menacées*, Marie Curie 22, Espagne. P02.

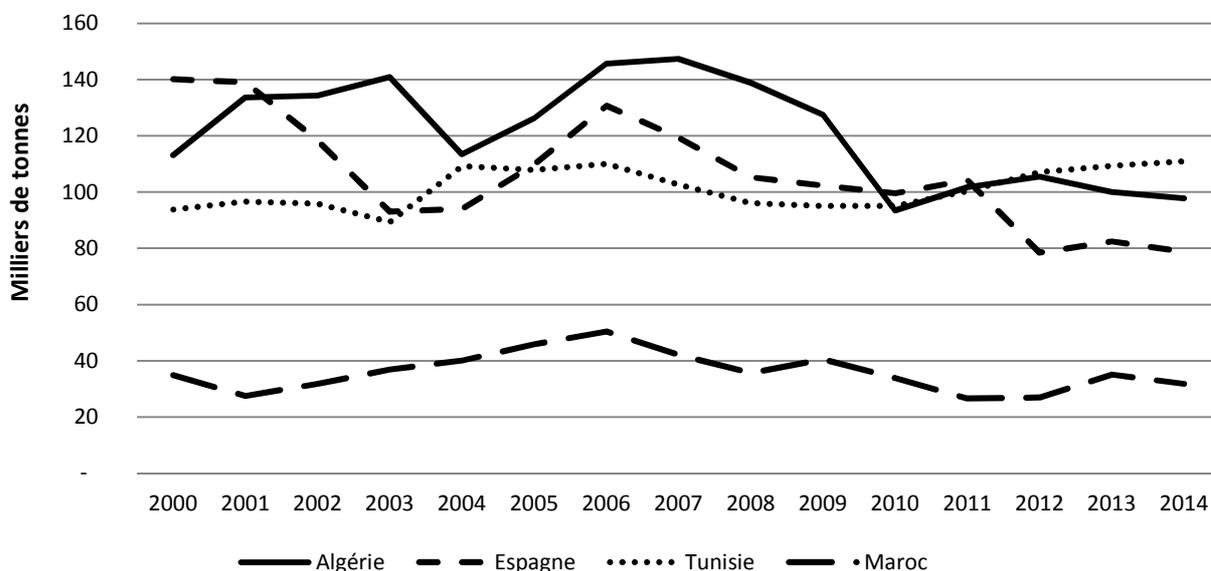
¹⁰⁴ Catherine PIANTE, Denis ODY, (2015). *Méditerranée: La croissance bleue face au défi du Bon État Écologique*. Projet MedTrends. WWF-France. P67

¹⁰⁵ Loi n° 15-08 du 02 avril 2015 modifiant et complétant la loi n° 01-11 du 3 juillet 2001 relative à la pêche et à l'aquaculture, du J.O N°18 du 08 avril 2015. P07.

¹⁰⁶ D'après les données de la FAO 2016, consulté le 20 mars 2016, accédez avec : http://www.fao.org/figis/servlet/SQServlet?file=/work/FIGIS/prod/webapps/figis/temp/hqp_6892236941406919303.xml&outtype=html

Après un pic de capture en 2006, on assiste à une diminution générale pour les quatre pays, qui est peut être du à l'affaiblissement de la ressources méditerranéenne. (Figure 27)

Figure 27 : L'évolution des captures halieutiques dans la mer méditerranéenne de l'Algérie, Maroc, Tunisie et l'Espagne.



Source : établie d'après la base de données en ligne de la FAO, et du GFCM, 2016.

2.2. La comparaison des captures méditerranéennes des quatre pays : Algérie, Maroc, Tunisie, et Espagne

L'année 2006 se caractérise par la prospérité des niveaux de captures, et cela dans les quatre pays, contrairement à l'année 2014, où elles ont enregistré une régression. Cependant, le choix de 2006 pour comparer les espèces capturées et leur évolution, paraît plus judicieux pour une meilleure analyse. Toutefois, toutes les captures des trois pays : l'Algérie, Maroc, et Espagne ont enregistré des évolutions négatives, et parfois des baisses considérables, telle est le cas de l'Espagne avec près de 40% de baisse. N'empêche, la Tunisie a enregistré une évolution mais qui est extrêmement moindre évaluée à 0,8%. Les captures dans les quatre pays diffèrent, peut être d'un pays à un autre en termes d'évolution, mais pas en termes d'espèces. D'après les données de la FAO et de la GFCM, leurs captures sont pratiquement composées de sardines, anchois, démersales et des petits pélagiques. (tableau03).

En 2014, les captures des 4 pays sont composées principalement des Harengs, sardines, anchois, avec 57,8% pour l'Algérie, 49,6% pour le Maroc, 32,7% pour la Tunisie et

50% pour l'Espagne. La deuxième espèce dominante est les démersaux et les petits pélagiques¹⁰⁷ divers avec 9,6% pour l'Algérie, 13,8% pour le Maroc, 12,3% pour la Tunisie, et 15,5% pour l'Espagne. Ce sont ces espèces qui dominent les captures dans les quatre pays, même au cours de l'année où leurs captures étaient à son plus grand niveau c'est-à-dire 2006.

Tableau 03 : Les espèces capturées dans la mer méditerranéenne dans les 04 pays (en tonnes) pour les deux années 2006 et 2014.

	Espèces		2006*	Evoluti on %	2014*
Algérie	Crustacés	Homards, langoustes-rock	56	-28,6	40
		crustacés marins Divers	0	/	58
		Crevettes	2 276	-17,4	1 880
		Totale crustacés	2 332	-15,2	1 978
	poissons marins	Morues, merlus, églefins	99	1118,2	1 206
		Harengs, sardines, anchois	108 997	-48,2	56 494
		Poissons démersaux et des pélagiques divers	20 139	-53,8	9 307
		Thons, bonites, merlins	3 197	-20,3	2 548
		Poissons côtiers	9 051	-28,8	6 440
		Autres poissons marins divers	583	3039,10	18 301
Totale des poissons marins		142 066	-33,1	94 975	
Mollusques : moules, huitres, calamars, poulpes.		1 364	7,6	1 467	
Total poissons et fruits de mer en Algérie			145 764	-33	97 741
Maroc	Crustacés	Homards, langoustes-rock	64	-48,4	33
		Crevettes	199	49,7	298
		Totale crustacés	263	25,9	331
	poissons marins	Morues, merlus, églefins	739	-68,2	235
		Harengs, sardines, anchois	16 178	-2,2	15 819
		Poissons démersaux et des pélagiques divers	18 170	-75,9	4 380
		Thons, bonites, merlins	2 543	-48,9	1 299
		Poissons côtiers	4 037	-4	3 875
		Autres poissons marins divers	6 466	-70,8	1 885
		Totale des poissons marins	48 133	-42,9	27 493
Mollusques : moules, huitres, calamars, poulpes		2 127	90	4 043	
Total poissons et fruits de mer au Maroc			50 524	-36,9	31 870

¹⁰⁷ Bernardo BASURCO (2014), « les produits de la mer dans les pays méditerranéens », *Mediterra*, CIHEAM-IAM, Espagne. P188.

* Dans les totaux on a comptabilisés d'autres espèces dont la quantité est réduite.

Tunisie	Crustacés	Homards, langoustes-rock	52	63,5	85
		Crevettes	5 569	34,7	7504
		Totale crustacés	5 621	35	7 589
	poissons marins	Morues, merlus, églefins	1 336	90	2 539
		Harengs, sardines, anchois	39 217	-7,5	36 278
		Poissons démersaux et des pélagiques divers	16 551	-17,8	13 600
		Thons, bonites, merlins	6 035	-1,5	5 946
		Poissons côtiers	22 660	13,2	25 649
		Autres poissons marins divers	14 034	-51,4	6 825
		Totale des poissons marins	99 833	-9	90 837
Mollusques: moules, huitres, calamars, poulpes		10 355	20,3	12 455	
Total poissons et fruits de mer en Tunisie			110 130	0,8	111 013
Espagne	Crustacés	Homards, langoustes-rock	548	-19,5	441
		Crevettes	1 934	-39	1 179
		Crabes et autres	1 816	-68,6	570
		Totale crustacés	4 298	-49	2 190
	poissons marins	Morues, merlus, églefins	15 324	-74	3 961
		Harengs, sardines, anchois	44 452	-11,2	39 469
		Poissons démersaux et des pélagiques divers	27 793	-58,9	11 430
		Thons, bonites, merlins	6 193	-14,9	5 268
		Poissons côtiers	8 425	-31,6	5 763
		Autres poissons marins divers	13 656	-66,9	4 517
Totale des poissons marins		115 843	-39,2	70 408	
Mollusques : moules, huitres, calamars, poulpes	9 704	-37,7	6 044		
Totale poissons et fruits de mer en Espagne			130 765	-39,7	78 818

Source : établi d'après la base de données en ligne de la FAO, et du GFCM, 2016.

D'après les données de la FAO et de la GFCM, l'Algérie a pu atteindre une quantité de capture satisfaisante au niveau de la mer méditerranéenne, comparée à d'autres pays méditerranéens tel que l'Espagne, Maroc et la Tunisie. Malgré sa flottille vieillissante, elle est résistante et tenace, d'après les captures observées.

3. L'étude comparative entre la consommation, les captures et de la production halieutique totale des quatre pays.

La technologie de la flotte dans les pays industrialisés de l'Union européenne est très sophistiquée et les bateaux qui demandaient une main-d'œuvre importante ont été, peu à peu,

remplacés par de plus grands chalutiers et des bateaux à usages multiples¹⁰⁸. Étant donné la flottille qui est sophistiquée dans l'UE notamment l'Espagne, et ne possède pas assez de quantité de captures dans la mer méditerranéenne, mais plutôt une grande production de pêche et d'aquaculture à l'échelle mondiale. Ceci ne peut être expliqué que par l'utilisation de ces grandes flottilles sur l'Océan Atlantique ainsi que son investissement très avancé dans le domaine aquacole, mais aussi son achat des parts de pêche dans plusieurs autres océans du monde, ou encore par l'appauvrissement de la ressource dans le bassin méditerranéen.

3.1. La production halieutique totale (captures et aquacultures) des quatre pays :

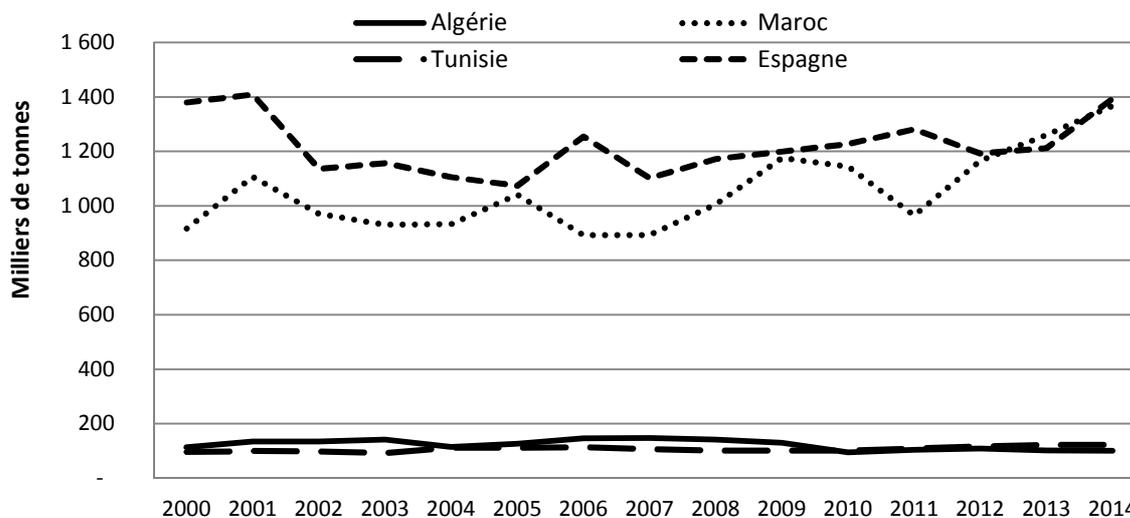
De grands navires, principalement les senneurs à senne coulissante de l'Espagne, pêchent en haute mer et au large de la côte Est de l'Afrique dans l'Océan Indien pour plus de variété de thon et d'espadon. En raison d'un manque d'infrastructures et des installations de traitement, l'Union des Comores accorde ses droits de pêche maritime à l'Espagne. C'est le cas de plusieurs pays, un bon nombre de PMA (Pays Moins Avancés) reçoivent des revenus en devises étrangères en louant les droits de pêche maritime à l'UE et au Japon¹⁰⁹.

Cependant, l'Algérie est limitée aux captures de la méditerranée contrairement au Maroc et l'Espagne qui effectuent leurs pêches, en plus de la méditerranée, sur l'océan Atlantique, et dans d'autres Océans dont les stocks sont considérablement importants. D'après les données de la FAO, le potentiel halieutique (pêche et aquacole) de l'Espagne en 2014, est évalué à 1 393 936 tonnes soit plus de 13 fois la production nationale Algérienne (figure 28). D'après les données de la FAO, uniquement 5,65% de la production totale espagnole est issue de la méditerranée, 74,10% sont des captures dans d'autres Océans, et 20,25% issues de la production aquacole. Concernant le Maroc, son potentiel halieutique est passé de 916 713 tonnes en 2000 à 1 369 030 tonnes en 2014, avec 2,33% des captures méditerranéennes et 97,58% des captures dans d'autres Océans, et 0,09% d'aquaculture. Quant à l'Algérie et la Tunisie, leurs potentiels halieutiques sont très modestes, avec 100 152 tonnes et de 112 047 tonnes respectivement y compris l'aquaculture.

¹⁰⁸ UNEP, (1999), *Le milieu marin et littoral méditerranéen: état et pressions*, AEE, Copenhague. P15.

¹⁰⁹ CNUCED (2015), *Exportation des Produits de la Pêche et Développement Économique des Pays Moins Avancés (PMA) ; Unions des Comores*, Genève. P31, 40 et 41.

Figure 28 : l'évolution de la production totale (captures et aquacultures) des ressources halieutiques en Algérie, Espagne, Tunisie et le Maroc.



Source : établie d'après la base de données statistique en ligne de la FAO, et du GFCM, 2016

3.2. L'étude comparative entre la consommation et le PIB/hab de l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, et l'Espagne.

Le PIB est l'un des indicateurs le plus adéquats pour comparer des économies entre elles. Le Produit intérieur brut (PIB) nous permet d'évaluer l'importance de l'activité économique d'un pays ou encore la grandeur de sa richesse générée. Quand on tente des comparaisons internationales, cet indicateur est d'autant plus riche qu'il introduit la correction dite de la PPA (parité pouvoir d'achat). On tient alors compte des différences de pouvoir d'achat entre les différentes monnaies. Enfin dans la mesure où l'on tient aussi compte de la population, il permet d'avoir une très juste image de la richesse d'un pays. Cependant, dans la mesure où cet indicateur est formulé en dollars courants, on comprendra que les comparaisons dans le temps subissent les conséquences de l'inflation ou de la déflation¹¹⁰.

¹¹⁰ D'après la base de données statistique de la Banque Mondiale Sherbrooke, Université de Sherbrooke : <http://perspective.usherbrooke.ca/>, consulter le 20 avril 2016.

Tableau04 : la comparaison entre la variation du PIB/hab (en millions de dollars courant) et de la consommation du poisson et de fruits de mer (kg/hab/an) en Algérie, le Maroc, la Tunisie, et l'Espagne*

Années	Algérie		Maroc		Tunisie		Espagne	
	PIB/hab (USD)	Consommation (kg/hab/an)						
2000	7 836	3,84	3 511	8,08	5 916	10,26	21 875	42,33
2001	8 271	4,46	3 819	8,41	6 241	10,98	23 213	43,01
2002	8 754	4,50	3 963	9,69	6 381	10,56	24 659	42,4
2003	9 446	5,03	4 254	10,58	6 795	11,17	25 335	43,91
2004	9 985	4,23	4 536	10,65	7 305	12,87	26 445	41,72
2005	10 753	4,45	4 776	12,68	7 753	13,03	27 869	40,75
2006	11 094	5,12	5 254	11,98	8 360	13,39	30 880	44,55
2007	11 578	5,13	5 489	11,54	9 030	12,07	32 807	43,68
2008	11 830	4,70	5 852	11,5	9 547	12,8	33 730	42,17
2009	11 891	4,75	6 111	13,65	9 861	13,03	32 807	41,88
2010	12 241	3,81	6 335	13,49	10 200	12,89	32 351	42,68
2011	12 606	3,94	6 698	13,32	10 235	12,74	32 674	42,37
2012	13 008	3,99	6 898	/	10 800	/	32 770	/
2013	13 320	3,92	7 198	/	11 124	/	33 092	/
2014	13 814	/	7 379	/	11 424	/	33 763	/
2015	14 172	/	7 629	/	11 758	/	33 973	/

Source : établi d'après les données de la FAO (Kg/hab/an)¹¹¹, et de la Banque Mondiale Sherbrooke (PIB/hab)¹¹², 2016.

D'après le tableau, le PIB/hab de l'Espagne est le plus important du PIB/hab des trois pays, suivi du PIB/hab de l'Algérie qui représente en moyenne 37,8% du PIB/hab de l'Espagne, vient ensuite celui de la Tunisie avec 29,8%, et en fin le Maroc avec 18,8%. Pour la consommation c'est l'Espagne qui consomme le plus de poisson et de fruits de mer avec une moyenne (2000-2011) de 4,6kg/hab/an. Cependant, la seconde place est accordée à la Tunisie avec une consommation moyenne de 12,15kg/hab/an, malgré son faible pouvoir d'achat par rapport à celui de l'Algérie. De même pour le Maroc avec une consommation moyenne 11,3kg/hab/an, alors que l'Algérien avec un PIB /hab élevé, elle ne consomme qu'en moyenne 4,42kg/hab/an. Cela peut être expliqué par l'élasticité d'ARC, puisque lorsque le revenu augmente, la part de la consommation varie. Donc L'élasticité d'ARC mesure la

* Le slash dans le tableau (/) indique une valeur non disponible.

¹¹¹ Données de la FAO, accédez par : FAO>explorer données>bilans alimentaires>poisson et fruits de mer, Consulté le 20 avril 2016, voir le lien : <http://faostat3.fao.org/browse/FB/CL/F>

¹¹² Données de la Banque Mondiale Université de Sherbrooke, accédez par : Banque Mondiale Université de Sherbrooke>Statistiques>Economie, consulté le 20 avril 2016, voir le lien <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/statistiques/2>

réaction de la consommation aux variations du revenu, en d'autres termes, elle mesure la sensibilité de la variation de la consommation du poisson et de fruit de mer, à la variation du revenu, qui peut être formulée et mesurée comme suit ¹¹³:

$$Ea = \frac{\Delta Q / \frac{Q_0 + Q_1}{2}}{\Delta R / \frac{R_0 + R_1}{2}} = \frac{\Delta Q}{\Delta R} * \frac{R_0 + R_1}{Q_0 + Q_1}$$

Avec Ea = élasticité d'ARC.

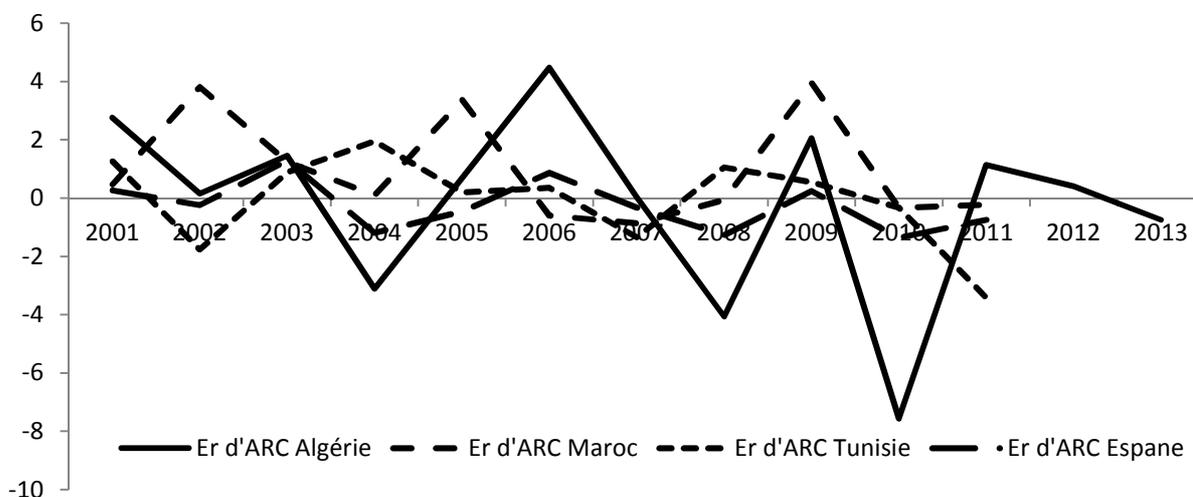
Q_0 et Q_1 = la quantité du poisson et de fruit de mer. (Initiale et après variation).

R_0 et R_1 = le revenu qui est représenté par (PIB/hab). (Initial et après variation).

- Si : $E_r < 0$, (négative), la demande est inélastique, donc c'est un bien inférieur.
- Si : $0 \leq E_r < 1$, (positive), la demande est élastique, donc c'est un bien de base.
- Si : $E_r > 1$, la demande est parfaitement élastique, donc c'est un bien ordinaire, luxe.

Suivant la même formule pour la période 2001-2013 et pour les 4 pays, on obtient les élasticités d'Arc résumées dans la (figure 29) suivante :

Figure 29: l'élasticité d'Arc ; sensibilité de la variation de la consommation aux variations du revenu.



Source : établie d'après les résultats calculés de l'élasticité d'Arc.

La sensibilité de la variation de la consommation du poisson et de fruit de mer à la variation du revenu est inélastique d'après les résultats obtenus. L'augmentation du revenu n'implique pas une augmentation de la consommation car, malgré le pouvoir d'achat de l'Algérie qui est considérablement élevé par rapport celui de la Tunisie et du Maroc, mais c'est l'Algérie qui enregistre une faible consommation de produits de la mer. Les écarts types

¹¹³ Bernard BERNIER et Védie HENRI-LOUIS(2009), *initiation à la microéconomie*, 3^e édition Dunod, Paris. P 54-55.

de l'élasticité d'Arc des quatre pays révèlent que, la disparité entre la consommation et le pouvoir d'achat est plus accentuée en Algérie avec un écart types de 3,16 contrairement à celui de l'Espagne qui est de 0,87. Quant au Maroc et Tunisie, leur écart type est de 1,84 et 1,56 respectivement.

En d'autres termes, la consommation ne dépend pas du revenu ou du pouvoir d'achat de la nation, mais elle dépend plutôt de la quantité de production ou de capture de ressource halieutiques, ainsi que de sa disponibilité sur le marché.

Conclusion de chapitre

La production en Algérien est modeste malgré le nombre croissant des unités de la flottille de pêche. Cependant, le taux d'immobilisation des flottilles de pêche ne favorise pas la quantité capturée mais aussi leurs états vétuste ne permet pas une grande capture, n'empêche, ca production peu être considérée comme raisonnable comparée à celle de la Tunisie et celle du Maroc et même à celle de l'Espagne au niveau méditerranéen. Cela ne peut être expliqué que par l'appauvrissement de la mer méditerranéenne vu le détroit de Gibraltar qui bloque et empêche la parfaite fluidité des de l'eau et différentes espèces. Mais cela nécessite des études pour prouver que le réservoir méditerranéen est en cours du dépeuplement accentué.

La pêche maritime nationale est estimée en moyenne à 100 000 tonnes alors que la demande nationale est estimée à 220 000 tonnes par an, selon le MPRH. Pour produire les 80000 tonnes qui manquent afin équilibrer le marché, l'Algérie doit se tourner vers l'aquaculture. Une tension sur le marché se fait sentir entre l'offre et la demande, et la production aquacole est la seule alternative pour augmenter la production, rééquilibrer le marché et satisfaire la consommation, étant donné que les captures n'arrivent pas à réduire le déficit.

Chapitre troisième

La pêche et le marché des produits de la mer dans la wilaya de Béjaïa

Introduction

Située au cœur de l'espace méditerranéen, Bejaia, ville d'Algérie, renferme de nombreux sites naturels et vestiges historiques, datant de plus de 10.000ans, ainsi qu'une multitude de sites archéologiques, recelant des trésors anciens¹¹⁴.

La wilaya est située au nord-est du pays, sur le littoral méditerranéen. Elle est limitée par la mer méditerranéenne au Nord, la wilaya de Jijel à L'Est, les wilayas de Sétif et Bordj-Bou-Arredj au Sud, les wilayas de Tizi-Ouzou et Bouira à l'Ouest¹¹⁵.

Le territoire de la wilaya de Béjaïa s'étend sur une superficie de 3 223,5 Km² et elle est répartie sur 19 Daïras et 52 Communes avec une population totale de 953 050 personnes en fin 2014¹¹⁶.

Béjaïa Dispose d'un patrimoine riche et diversifié, et d'une remarquable richesse de faune et de la flore. La façade maritime de la Wilaya de Bejaia s'étend sur 100 Km, soit une surface maritime globale de 9 630,4Km², d'une profondeur maximale d'environ 1000m. Sa superficie de pêche côtière est de 555,6Km².

¹¹⁴DPSB STATS(2015), annuaire statistique 2014 de la wilaya de Béjaïa, édition 2015, Béjaïa, P01-06

¹¹⁵Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière (2011), Rubrique Monographie Wilaya de Béjaïa, ANIREF. P03.

¹¹⁶ DPSB STATS(2015), annuaire statistique 2014 de la wilaya de Béjaïa, édition 2015, Béjaïa, P7 et P11.

L'exploitation de cette superficie de pêche côtière et de sa ressource halieutique, requiert des facteurs de production, notamment des équipements et des outils de capture pour atteindre une production qui répondra à la demande de la population tout en protégeant les ressources du stock.

Le présent chapitre sera consacré à la présentation du marché du poisson frais et de la pêche des ressources halieutiques dans la wilaya de Béjaïa. Cette présentation tiendra compte des quantités de captures du secteur et les moyens employés ainsi que le nombre d'inscrits maritimes dans le secteur, tout en mettant en évidence la distribution des ressources et le circuit de commercialisation des produits de halieutiques.

Section 01 : Présentation de la wilaya de Béjaïa et ses potentialités halieutiques

Béjaïa est caractérisée par un relief accidenté et un plateau continental très réduit¹¹⁷. Les zones d'interventions pour la production halieutique sont la zone côtière, la pêche au large, la pêche hauturière, la pisciculture en milieu continental et en mer ouverte avec plusieurs embouchures d'oueds qui s'y déversent. Le stock de pêche de la frange côtière est estimé à 10 000 Tonnes/an, en plus des possibilités de pêche en sites aquacoles continentaux grâce à l'existence d'un réseau hydrographique dense permettant le développement plusieurs opportunité d'investissement¹¹⁸ :

- Acquisition et réhabilitation des bateaux de pêche : chalutiers, sardiniers, petits métiers.
- Appui aux activités liées à l'outil de production :
 - Acquisition de moyens de levage
 - Développement de la construction et de la réparation navale.
- Acquisition de soutien à la production :
 - Chaînes de froid (chambres froides, fabriques de glaces, transport frigorifique).
 - Création d'unités de transformation et de conservation des produits de la pêche.
 - Création de fabriques d'aliments

¹¹⁷D'après la direction de la pêche et des ressources halieutiques de Béjaïa.

¹¹⁸ Agence Nationale de Développement de l'Investissement, présentation de la wilaya de Béjaïa, (2013), p19.

- Création d'unités de fabrication d'emballage
- Création d'unités de fabrication de matériels de pêche
- Aquaculture :
 - Création d'établissements conchylicoles (élevage de moules, huîtres,...)
 - Création de fermes marines (en cage flottantes et / ou en bassins).

1. Les infrastructures et les soutiens pour la pêche maritime

Le secteur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Béjaïa dispose d'infrastructures et d'équipements maritimes pour une production fructueuse.

1.1. Le port de pêche de Béjaïa :

Le port de pêche de Béjaïa est situé au cœur même de la commune de Béjaïa, entre le port pétrolier et le port commercial de la wilaya de Béjaïa. C'est le seul port de pêche opérationnel au niveau de la wilaya de Béjaïa. Il est très saturé et sa création remonte à 1959. Le port est sur un terrain de 1,4 ha. Il dispose de trois quais d'accostage d'une longueur de 465m : quai pour les chalutiers, quai pour les sardiniers, quai pour les petits métiers. Il dispose aussi d'un quai de débarquement long de 62,5 m et d'un plan incliné*. La capacité d'accueil du port de pêche de la wilaya de Béjaïa est de 110 Unités réparti comme suit : 16 chalutiers, 25 sardiniers, et 69 petits métiers¹¹⁹.

Le port de Béjaïa est également équipé de structure de soutien aux activités de la pêche. Parmi les structures de soutien dont les projets sont réalisés, on peut citer :

- Fabrique de glace d'une capacité de production de 05 T/J ;
- Comptoir de vente de matériels de pêche et de pièces de rechanges ;
- 1^{er} lot de l'atelier de réparation navale ;
- Entrepôt frigorifique ;
- 48 cases pêcheurs réalisées (1ere tranche) ;
- Station de ravitaillement d'une capacité de 10 000 litres.

Concernant les projets encours de réalisations :

* Un plan incliné sert pour la construction et le lancement d'un bateau qui permet aux pêcheurs de mettre leurs bateaux à l'eau, ou sa mise à sec en vue de sa réparation

¹¹⁹ D'après les données de la DPRH de la wilaya de Béjaïa, donner en 2016.

- Une halle à marée ;
- Aménagement de l'aire réservée aux épaves dont les travaux d'assainissements sont finalisés ;

Et pour les projets non réalisés on peut citer :

- Foyer pour pêcheurs en attente d'implantation ;
- 2^{ème} tranche des cases pêcheurs (78 cases) : après démolition des anciennes cases qui est en cours.
- 2^{ème} lot de l'atelier de réparation navale ;

1.2. Le port de pêche et de plaisance de TALA ILEF :

Sur le plan infrastructurel, Bejaia comptera, cette année 2016, deux ports de pêche, l'un a TALA ILEF et l'autre a BENI KSILA.

L'étude de faisabilité du port de pêche et de plaisance de TALA ILEF et d'un abri de pêche à BENI K'SILA a été finalisée le 27/05/2006. Les travaux d'exécution du projet ont débutés le 23/06/2007¹²⁰, mais la réception de ces deux ports (port de pêche et de plaisance TALA ILEF, port de pêche de BENI K'SILA) n'est prévu que pour le mois de mai 2016¹²¹. Cela va permettre le désengorgement du port de pêche de Béjaïa.

Concernant les plages d'échouages, elles constituent un élément important dans le développement des activités de pêche artisanale, ce qui constitue d'avantage, au désenclavement des régions côtières isolées et à la valorisation de ses ressources locales ainsi qu'à la lutte contre le chômage. Deux plages d'échouage ont été aménagées à savoir ; la plage d'échouage de Béni k'sila et la plage d'échouage de Melbou¹²².

1.3. La plage d'échouage de Béni k'sila :

Cette plage d'échouage est aménagée en vue de valoriser les ressources de la région et de contribuer ainsi à la création de postes d'emplois pour la population riveraines, mais aussi

¹²⁰ Nasreddine BENNACER (2010), « gouvernance des territoires littéraux et gestion durable des ressources renouvelables : cas de la ressource halieutique dans la baie de Béjaïa », mémoire de magister en science économiques, université de Béjaïa. p103.

¹²¹ D'après les données Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Béjaïa donner en 2016.

¹²² Nasreddine BENNACER (2010), « gouvernance des territoires littéraux et gestion durable des ressources renouvelables : cas de la ressources halieutique dans la baie de Béjaïa », mémoire de magister en science économiques, université de Béjaïa.p 106.

Chapitre troisième : La pêche et le marché des produits de la mer dans la wilaya de Béjaïa

l'amélioration de la production halieutiques dans la wilaya¹²³. Cette plage d'échouage est réalisée en 2001 et ayant fait l'objet de l'extension en 2009. Elle consiste en ¹²⁴:

- Une plate-forme en béton d'une capacité d'accueil de 20 Bateaux (petits métiers)
- Deux plans inclinés
- Un treuil
- 09 cases pêcheurs
- Un point de vente de poisson

1.4. La plage d'échouage de Melbou :

Les travaux d'aménagement de la plage d'échouage de Melbou ont débuté le 25/09/2005 et achevé en 2006. Dotée d'équipement de mise à sec, à savoir¹²⁵ :

- un pan incliné ;
- un treuil ;
- compte 05 embarcations de 4.5metres de longueur.

D'autres infrastructures portuaires de soutiens sont retenues pour une réalisation future dans la wilaya de Béjaïa, mais aucune n'est opérationnelle pour l'instant.

2. La flottille de pêche et les inscrits maritimes de la wilaya de Béjaïa

Les inscrits maritimes et les flottilles de pêche dans la wilaya de Béjaïa ont enregistré des évolutions au cours de ces dernière années.

2.1. L'évolution des flottilles de pêche dans la wilaya de Béjaïa :

La flottille de pêche enregistrée en 2015 dans la wilaya de Béjaïa est de 270 unités, soit une évolution de plus de 134% par rapport à 2003. Elle est caractérisée principalement par des petits métiers avec près de 73%, suivie des sardiniers 19% et des chalutiers avec 8% de la flottille totale (Figure30).

¹²³ Nasreddine BENNACER (2010), « gouvernance des territoires littéraux et gestion durable des ressources renouvelables : cas de la ressources halieutique dans la baie de Béjaïa », mémoire de magister en science économiques, université de Béjaïa. p106.

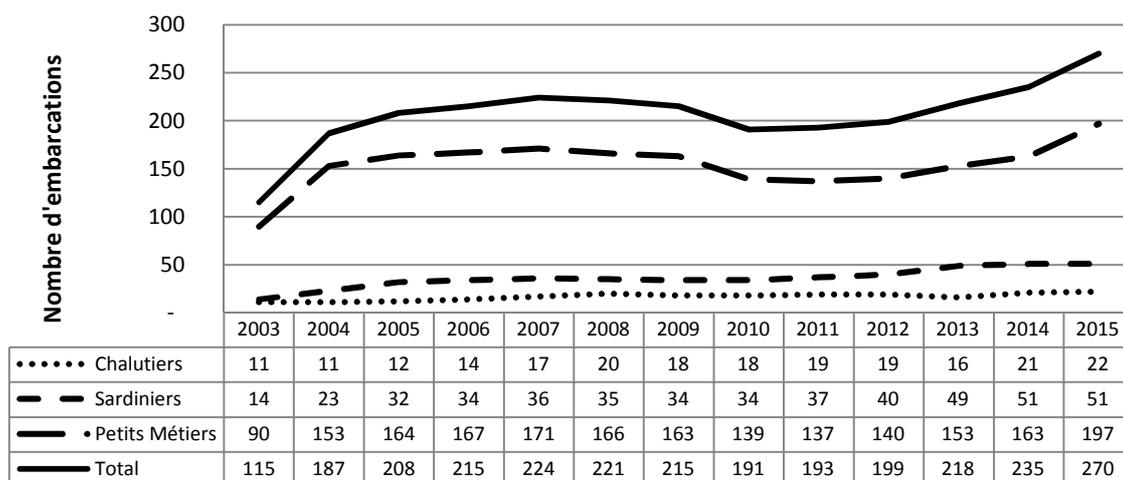
¹²⁴ D'après les données de la DPRH de la wilaya de Béjaïa, donner en 2016.

¹²⁵ Nasreddine BENNACER (2010), « gouvernance des territoires littéraux et gestion durable des ressources renouvelable : cas de la ressources halieutique dans la baie de Béjaïa », mémoire de magister en science économique, université de Béjaïa. p 106.

Chapitre troisième : La pêche et le marché des produits de la mer dans la wilaya de Béjaïa

Le nombre d'unités de pêche de la wilaya de Béjaïa ne cessent d'augmenter jusqu'à l'année 2010 ou la flottille à enregistré une baisse de près de 11%. Cette baisse est dûe à un assainissement de la flottille au niveau national et la radiation de plusieurs unités de pêche inactives, mais aussi des embarcations coulées qui étaient toujours comptabilisés. Toutefois, les évolutions enregistrées, particulièrement en 2004, étaient le résultat fructueux de plusieurs programmes de développement dont a bénéficié la wilaya de Béjaïa. Parmi les programme : « Projet FIDA » (1996-2002), qui consiste en l'occurrence, à l'acquisition de 18 unités de pêche de 6,8m. « Projet CCI » (1996-2002) avec une injection de 5 unités de pêche. Mais ce qui à boosté la flottille de la wilaya de Béjaïa, était le don émit par le Ministère de la solidarité nationale en 2002, avec 76 barques de 4,80 m, 20 lots de matériel de pêche et 4 moteurs hors-bord. Le programme de Soutien à la Relance Economique 2004, a aussi joué son rôle avec l'injection de 44 unités de pêche dont : 3 chalutiers, 21 sardiniers, et 20 petits métiers¹²⁶.

Figure 30 : évolution de la flottille de pêche (2003-2015) par types de métiers :



Source : établie d'après les données de la DPRH de la wilaya de Béjaïa 2016.

2.2. Les caractéristiques de la flottille de pêche dans la wilaya de Béjaïa

Bien que le nombre total de la flottille de pêche dans la wilaya de Béjaïa ne cesse d'augmenter, les embarcations ne sont pas toutes opérationnelles. Plusieurs des unités immatriculées ne sont pas mobiles, et le taux d'immobilisation vari d'année en année pour diverses raisons. Le taux moyen d'immobilisation de 2003 à 2009 a été de 50,41%, et malheureusement nous ne disposant pas de données au-delà de 2009

¹²⁶ D'après les données de la direction de la pêche de la wilaya de Béjaïa.

Chapitre troisième : La pêche et le marché des produits de la mer dans la wilaya de Béjaïa

Parmi les raisons de l'immobilisation des flottilles de la wilaya de Béjaïa : pannes technique et maintenance, entretien pour réparation, pour carénage*, coulés non radiés, immatriculés non enrôlés*. On peut aussi citer quelques d'autres raisons secondaires rares comme : propriétaire exerçant sur un autre métier, une saisie en 2005 pour opposition d'un créancier, ou encore immobile pour manque d'équipages ou manque de matériels de pêche. Ces raisons sont à l'origine des taux d'immobilisation mais aussi de la baisse de captures qui ne permet pas à la flottille d'être à son plus haut niveau de productivités.

La flottille de pêche dans la wilaya de Béjaïa diffère en termes de caractéristique technique d'un métier à l'autre. Les chalutiers de la wilaya de Béjaïa ont une capacité qui varie entre 28,45 tonnes et 182,25 tonnes, d'une longueur comprise entre 16 et 25m, et d'une largeur de 4,70 à 7 m. Quant à la puissance motrice, le plus grand chalutier dispose de 960 chevaux (tableau05). Le plus grand bateau en terme de jauge brute et de puissance motrice est accordé aux chalutiers et ils coûtent plus chers que toutes les autres embarcations. Le plus récent chalutier date de 2011, mais le plus ancien remonte à quelques années après l'indépendance, c'est-à-dire 1968 d'après les données statistiques de la DPRH données par la wilaya de Béjaïa en 2016.

Cependant, les sardiniers ont moins de capacités en termes de tonnage. Celle-ci varie de 5 à 49,29 tonnes, avec une longueur de 10 à 18 m, et d'une largeur comprise entre 1,60 et 5,85m. Concernant la puissance motrice, elle est de 84 cv pour le plus faible et de 480 cv pour le plus puissant d'entre eux. La nouvelle acquisition en sardiniers date de 2014, mais la plus ancienne remonte à 1946. Quant aux petits métiers, leurs capacités de tonnages varient entre 0,65 tonnes et 3,34 tonnes, mais un petit métier sort des normes avec 65,95 tonnes et d'une capacité motrice de 490 cv avec une longueur de 21 m, alors que le plus petit métier est de 4,1 m de long. Cette embarcation aurait pu servir comme sardinier ou chalutier mais cela est peut-être dû au propriétaire qui ne peut pas effectuer de grandes sorties en mer, que ce soit pour des raisons de santé physique ou un âge avancé, ou encore peut-être que cette embarcation est utilisée comme palangrier ou se spécialise dans le poisson blanc avec un filet calé. La plus récente embarcation de petit métier est de 2016, mais la plus ancienne date de 1920.

* Carénage c'est de réparer la quille et les flancs d'un navire. Lieu où l'on procède à cette opération.

* Les unités de pêche non enrôlées sont celles, auxquelles on a le plus accordé leur rôle dans la mer, généralement ce sont de nouvelles acquisitions.

Chapitre troisième : La pêche et le marché des produits de la mer dans la wilaya de Béjaïa

Tableau05 : Caractéristiques techniques de la flottille de pêche enregistrée en 2015 dans la wilaya de Béjaïa :

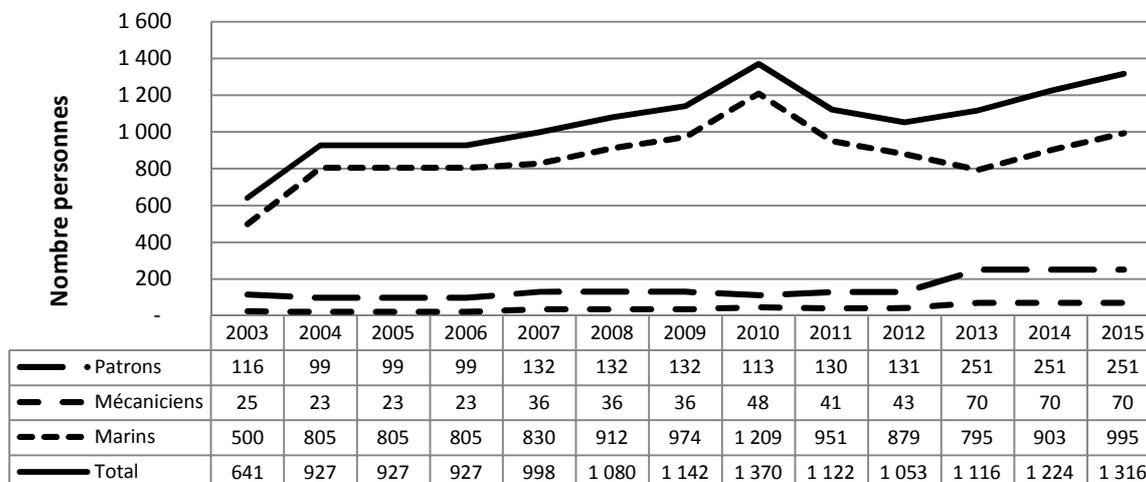
	Jauge brute (tonneaux)		Longueur (mètre)		Largeur (mètre)		La puissance (cheval-vapeur)		Année de construction	
	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Ancienne	Récente
Chalutiers	28,45	182,25	16	25	4,70	7	300	960	1968	2011
Sardiniers	5	49,29	10	18	1,60	5,85	84	480	1946	2014
Petits métiers	0,65	65,95	4,10	21	0,62	9	5	490	1920	2016

Source : établi d'après les données de la DPRH de la wilaya de Béjaïa, 2016.

2.3. La population maritime et son évolution dans la wilaya de Béjaïa.

Les inscrits maritimes dans la wilaya de Béjaïa sont au nombre de 1 316 personnes, avec 251 patrons, 70 mécaniciens et 995 marins pêcheur appelés aussi « matelots ». Les inscrits maritimes ont plus que doublés depuis 2003. Leur évolution est de plus de 105% en 2015 par rapport à 2003 comme année de base (Figure 31). L'évolution des patrons est de plus de 116%, les mécaniciens de 180%, et les marins pêcheur de 99%. L'évolution totale des inscrits maritimes a connu d'abord un pic en 2010 puis une tendance à la baisse causée particulièrement par la baisse des marins pêcheurs. Puis à partir de l'année 2013 on observe une augmentation des patrons qui est suivie de l'augmentation de marins pêcheurs. Ceci peut être expliqué par l'acquisition de nouvelles embarcations de pêche et donc plus de propriétaires et de patrons par la même occasion, une hausse de matelots pour compléter l'équipage.

Figure31: évolution de l'effectif marin par type de métier

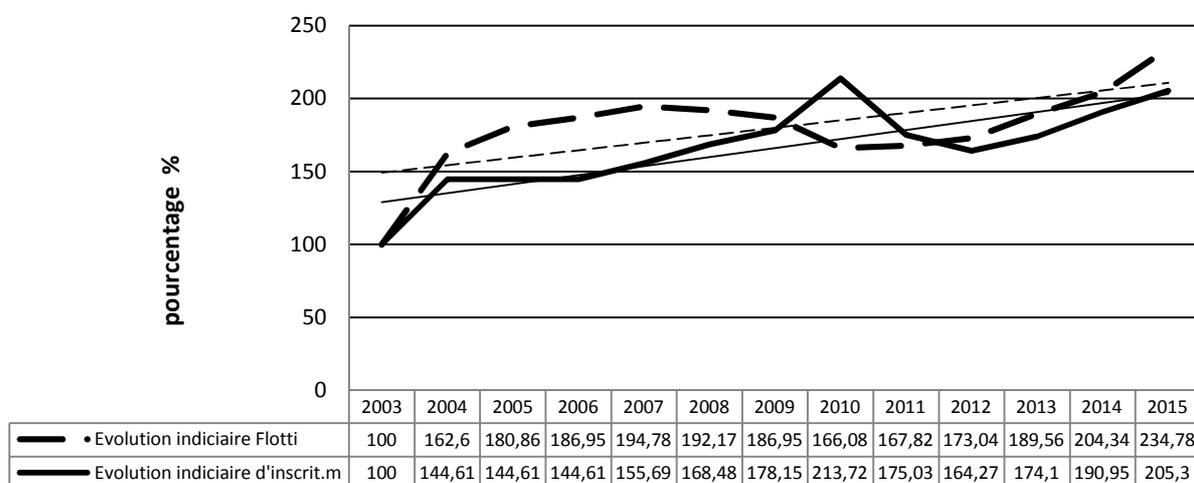


Source : établie d'après les données de la DPRH de la wilaya de Béjaïa 2016.

2.4. Evolution indiciaire des inscrits maritimes comparée à l'évolution indiciaire de la flottille de pêche dans la wilaya de Béjaïa

L'évolution des inscrits maritimes de la wilaya de Béjaïa suit une tendance à la hausse. Pour savoir si la flottille suit la même tendance, nous allons appliquer une analyse indiciaire de la flottille de pêche et de la population maritime pour la période 2003-2015, avec 2003 comme année de base. On obtient la (figure 32) suivante :

Figure 32 : Evolution indiciaire de la flottille de pêche et de la population maritimes de la wilaya de Béjaïa (2003-2015), pour 2003 comme année de base.



Source : établie d'après les données de la DPRH de la wilaya de Béjaïa 2016.

Chapitre troisième : La pêche et le marché des produits de la mer dans la wilaya de Béjaïa

Les courbes de tendances linéaires observées dans la figure 04 indiquent nettement que la population maritime suit une tendance à la hausse tout comme la courbe de la flottille de pêche qui suit aussi une tendance à la hausse.

L'évolution indiciaire de la flottille de pêche et des inscrits maritime de la wilaya de Béjaïa, a enregistré quatre périodes distincts. Une tendance à la hausse entre 2003-2008 avec un accroissement de la flottille de pêche de 92,17% et des inscrits maritimes de 68,48%.

La deuxième période recèle les années 2009 et 2010, caractérisée par une perte en facteur capital, compensée par une augmentation en facteur travail pour une exploitation totale des flottilles. Quant à la troisième période 2011 et 2012, on assiste à une baisse de la population maritime accompagnée par une hausse en flottille de pêche pour retrouver un certain niveau d'équilibre en terme d'évolution des deux variables, et cela au cours de la quatrième période 2013-2015.

Section 02 : Les captures et la production halieutique dans la wilaya de Béjaïa

La wilaya de Béjaïa a connu des évolutions en termes de flottille de pêche et du nombre des inscrits maritimes. Cela dans le but d'augmenter sa production halieutique et ses captures maritimes. Les captures de pêche dans la wilaya de Béjaïa présentent des caractéristiques diverses en termes de volumes, d'espèces et de métiers pratiqués, contrairement à la production aquacole, dont le secteur est encore dans sa phase de production réduite. Toutefois, il est à souligner que la wilaya de Béjaïa recèle des potentialités halieutiques considérables, pour une exploitation à long termes.

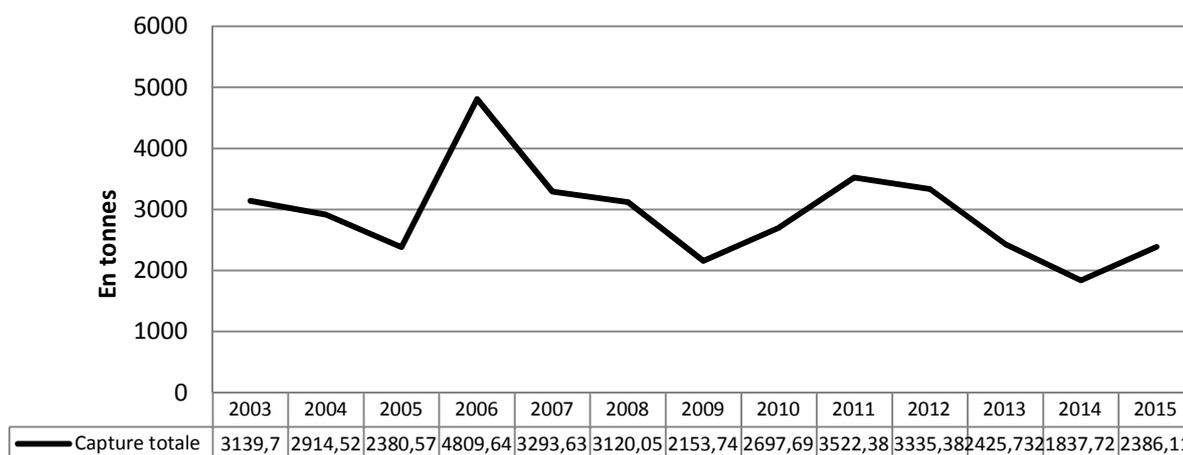
1. Les captures de pêche maritime dans la wilaya de Béjaïa

Les captures de pêche maritime, dans la wilaya de Béjaïa, ont connues des fluctuations continues au cours de la période 2003-2015. En 2005, ces captures ont connu une baisse considérable évaluée à 1 722 tonnes par rapport à 2003, suivie d'un pic en 2006 de 3 9450 tonnes. Soit une évolution de 102% entre 2005 et 2006. Mais ce taux n'est jamais atteint depuis, contrairement à des baisses qui se sont succédées jusqu'à l'année 2009 avec un taux de -55% par rapport à l'année 2006 (figure33). Puis les captures ont repris uniquement pour 2010 et 2011. Un niveau plus bas de capture de pêche est enregistré en 2014, que la wilaya de Béjaïa n'a jamais connu au cours de la période 2003-2015. Cette baisse est évaluée à 1 216

Chapitre troisième : La pêche et le marché des produits de la mer dans la wilaya de Béjaïa

tonnes, soit plus 69% de baisse par rapport à l'année du pic 2006. La capture a repris en 2015 de 29,84% par rapport à 2014.

Figure 33 : Evolution des captures de pêche maritime (2003-2015) dans la wilaya de Béjaïa

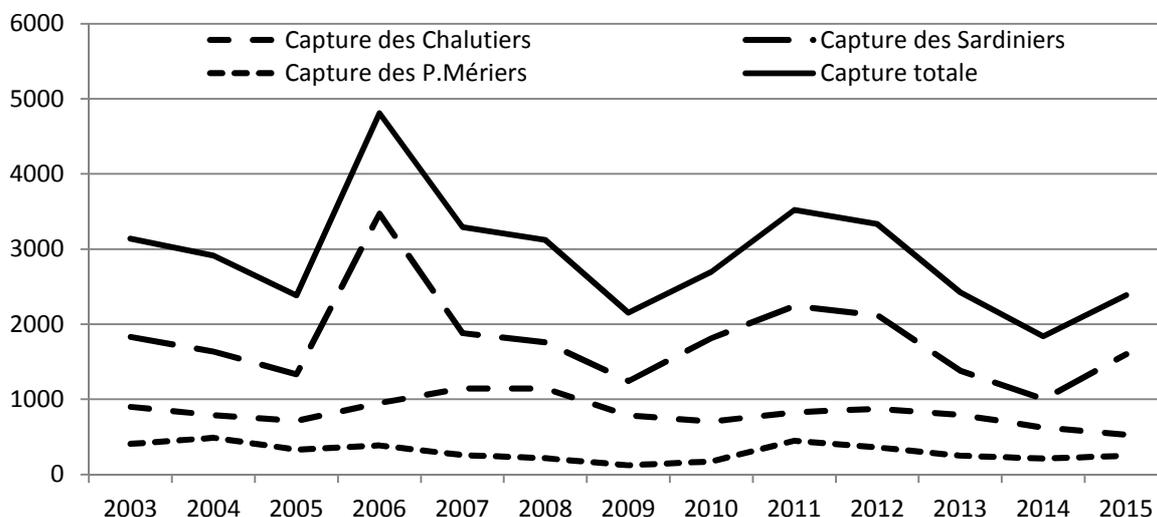


Source : établie d'après les données de la DPRH de la wilaya de Béjaïa 2016.

1.1. Evolution des captures par rapport aux différents métiers utilisés dans la wilaya de Béjaïa.

Les métiers utilisés dans la wilaya de Béjaïa se résument à des chalutiers, sardiniers et des petits métiers. Leur production varie d'un métier à l'autre. D'après la figure 34, et d'après les données de la DPRH de la wilaya de Béjaïa 2016, c'est le sardinier qui enregistre une plus grande production par rapport aux autres métiers ; chalutier et petit métier. Les captures des sardiniers représentent plus de 67% du total de 2015. Durant la période 2003-2015, ses captures varient entre 1000 et 3000 tonnes. Quant aux chalutiers, leurs captures sont moyennement considérables. Elles varient entre 900 et 1200 tonnes durant la période 2003-2015, et leur production représente plus de 22% en 2015 par rapport aux captures totales. Pour les petits métiers, leur production est très modeste évaluée à 11% en 2015 et qui varie entre 100 et 450 tonnes pour la même période 2003-2015.

Figure34 : Evolution des captures totale de pêche par rapport aux captures des différents métiers dans la wilaya de Béjaïa en tonnes



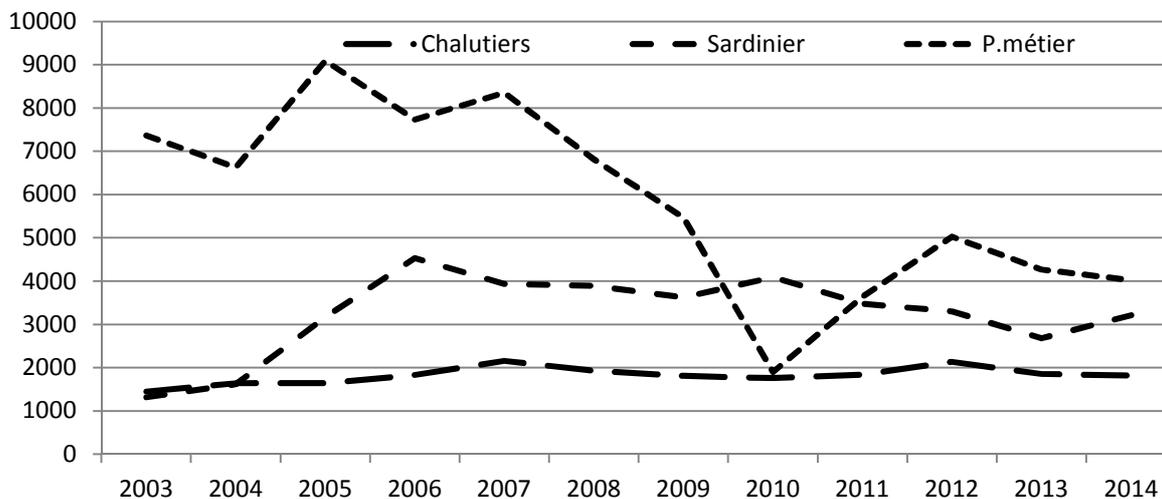
Source : établie d'après les données de la DPRH de la wilaya de Béjaïa 2016.

Les captures totales de la wilaya de Béjaïa, suivent particulièrement l'évolution des captures des sardiniers. Cela n'est pas du au nombre de sorties effectuées, mais plutôt aux moyens de pêche utilisés et à la disponibilité en grand nombre des ressources ciblées.

1.2. L'évolution du nombre de sorties par métier de pêche dans la wilaya de Béjaïa

Les sorties effectuées en mer diffèrent d'un métier à un autre. Dans la wilaya de Béjaïa, le plus grand nombre de sorties est attribué aux petits métiers. Leurs captures sont réduites malgré le nombre des sorties enregistrées. Cela est peut être du à la taille des embarcations réduite, ou encore aux engins utilisés qui se limitent aux filets maillants, palangres, et d'autres petits engins de pêche. Ou encore à la disponibilité des ressources ciblées par les petits métiers (poisson blanc). La chute du nombre de sorties enregistrées en 2010 (figure35), correspond à l'année de l'assainissement des flottilles de pêche dans la wilaya de Béjaïa. Cependant, les sardiniers et les chalutiers ont enregistrés de grandes captures, malgré le nombre de sorties qui est réduit. Cela peut être expliqué par les engins de pêche utilisés : le chalut et la senne, mais aussi leur capacité en termes de jauge brute et de puissance motrice qui dépasse largement celle des petits métiers et surtout à la disponibilité des espèces notamment les petits pélagiques.

Figure35 : Nombres de sorties par métier enregistrées dans la wilaya de Béjaïa (2003-2015).



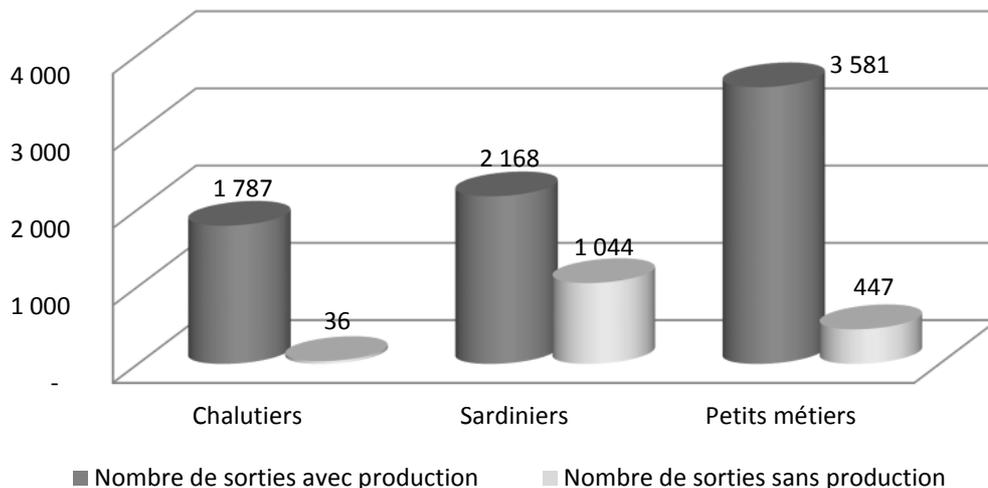
Source : établie d'après les données de la DPRH de la wilaya de Béjaïa 2016.

1.3. Des sorties productives et non productives en 2014 dans la wilaya de Béjaïa.

D'après les données de la DPRH de la wilaya de Béjaïa, on peut distinguer deux sortes de sortie : sortie avec production et sortie sans production. Et d'après nos donnée, les sorties avec production ont commencées à baisser depuis 2012, pour laisser place à des sorties sans production qui s'accroissent d'année en année. Elles sont passées de 8,76% en 2012 à 11% en 2013, puis à près de 17% en 2014.

En 2014, les sorties totales sont de nombre de 9 063, dont 20,11% des chalutiers, 35,45% pour les sardiniens, et 44,45% pour les petits métiers (Figure 36). Quant aux sorties sans production, c'est les sardiniens qui enregistrent un grand taux par rapport aux chalutiers ou aux petits métiers. Ce taux est évalué à 32,5% de ses sorties totales contrairement aux chalutiers avec près de 2% et les petits métiers avec plus de 11%. La baisse des captures se fait sentir le plus au niveau des sardiniens.

Figure 36 : Des sorties productives et non productives par métier en 2014 dans la wilaya de Béjaïa.



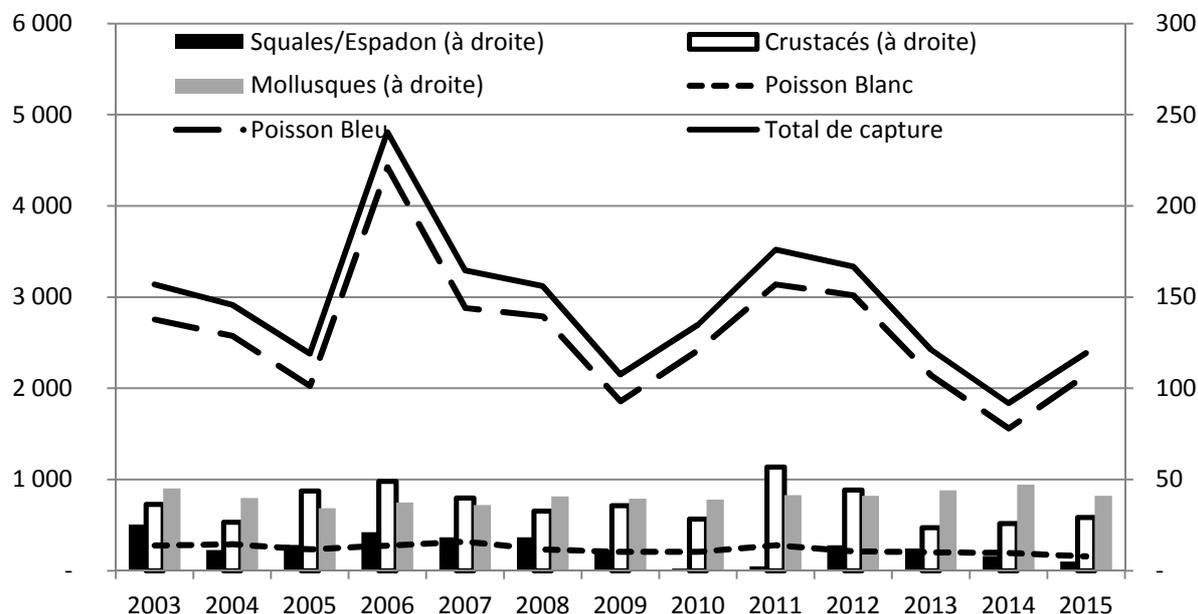
Source : établie d'après les données de la DPRH de la wilaya de Béjaïa 2016.

Les sorties sans production peuvent influencer les prix du poisson, car une sortie sans production est une sortie à perte. Les équipages ne seront pas payés, en plus du carburants et des outils de pêches utilisés. Ces journées, dont les sorties sont à perte, pourraient influencer les prochaines sorties productives.

1.4. L'évolution des captures par espèce dans la wilaya de Béjaïa

L'analyse précédente de la production halieutique par métier, a révélé que les captures totales suivent la variation de celle des sardiniers. Comme la senne est l'outil de capture des sardiniers, spécialisés dans la capture des poissons pélagiques, les captures sont principalement composées des pélagiques. Notamment, la sardine, l'anchois, la saurel, et tant d'autres pélagiques qui sont considérés comme poisson bleu. Durant la période 2003-2015, la capture représente en moyenne 90% des captures total (figure37). Et cela malgré la jauge brute des sardiniers qui est réduite comparée à celles des chalutiers, et la puissance motrice dont jouissent ces derniers, c'est tout de même le poisson bleu qui domine les captures. Cela ne peut être expliqué que par sa prédominance dans le bassin méditerranéen. Après les poissons bleus, viennent ensuite les poissons blancs, suivi des mollusques, crustacés, et enfin du Squale et Espadon.

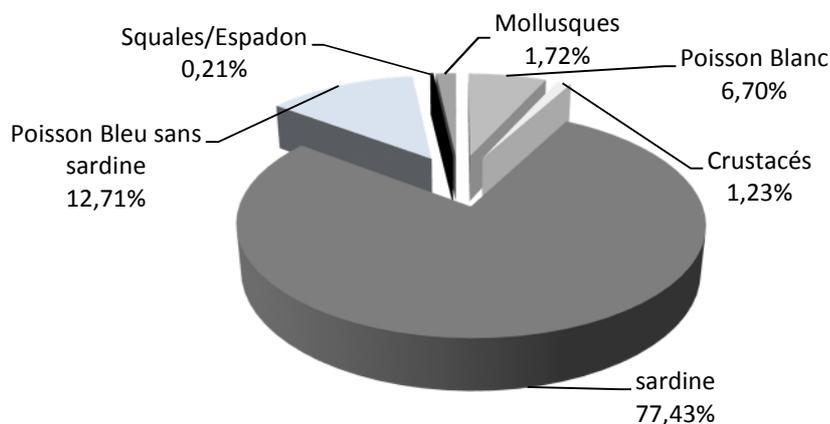
Figure 37 : L'évolution des captures par espèce dans la wilaya de Béjaïa (2003-2015) en tonnes.



Source : établie d'après les données de la DPRH de la wilaya de Béjaïa 2016.

Les captures de pêche dans la wilaya de Béjaïa ont commencé à reprendre depuis 2015. Et les espèces dominantes sont les poissons bleus (figure 38), avec 2 151 tonnes sur un total de capture de 2 386 tonnes, soit 90,14%. Parmi les poissons bleus, la sardine représente 1847,48 tonnes soit 77,5%. Quant aux poissons blancs, ils représentent 6,7% des captures totale comme le Rouget, Merlan, Pageot, Bazougue et la Raie. Suivi des mollusques avec 1,72% principalement la Seiche, la Poulpe, et le Calamar. Les crustacées avec 1,23%, particulièrement les crevettes rouges et blanches. Pour les Espadons et le Squal, ils représentent 0,21% des captures totales d'après les données de la DPRH de la wilaya de Béjaïa. On peut dire que la wilaya de Béjaïa à une production dite « monosardinale », un terme employé par le ministre de la pêche et des ressources halieutique en 2015.

Figure 38: Les captures de pêche dans la wilaya de Béjaïa en 2015



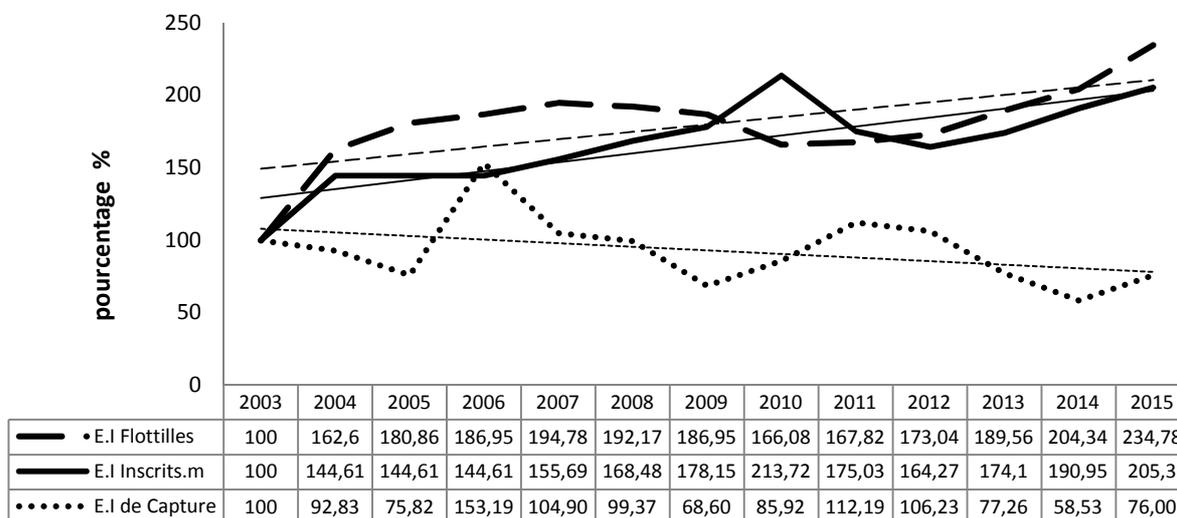
Source : établie d'après les données de la DPRH de la wilaya de Béjaïa 2016.

1.5. L'évolution indiciaire de la flottille de pêche, de la population maritimes et des captures totale de la wilaya de Béjaïa (2003-2015) pour 2003 comme année de base.

L'analyse indiciaire de la flottille de pêche et de la population maritime pour la période 2003-2015, avec 2003 comme année de base, montre une tendance à la hausse. Contrairement aux captures maritimes de la wilaya de Béjaïa, dont l'analyse indiciaire montre une tendance à la baisse d'après les données de la DPRH de la wilaya de Béjaïa (figure39). L'injection successive des flottilles de pêche, et l'augmentation des inscrits maritimes ne semble pas avoir d'effet sur l'augmentation des captures. Cette situation peut être expliquée par les compétences et les connaissances réduites des inscrits maritimes et donc une productivité réduite des flottilles. Notamment, le nombre réduit de spécialités dans les métiers de la pêche¹²⁷, dont le point a été soulevé lors de la réunion de la commission de Wilaya de partenariat, qui s'est déroulée le 10 juin 2014. Ou encore tout simplement par la diminution des stocks halieutiques et à l'appauvrissement de la ressource marine influencées par les conditions climatiques.

¹²⁷ K.BOUZOUZOU (2014), « actualités : Réunion de la commission de Wilaya de partenariat », *Béjaïa port infos, le bulletin d'information du port de Béjaïa*, N°85, Béjaïa. P 05.

Figure 39 : l'évolution indiciaire de la flottille de pêche, de la population maritime et des captures de pêche dans la wilaya de Béjaïa, pour la période 2003-2015, avec 2003 comme année de base



Source : établie d'après les données de la DPRH de la wilaya de Béjaïa 2016.

La construction des cités sur le littoral et l'urbanisation accélérée, ont accentuées la pollution de la mer avec les rejets d'égouts. Ces causes semblent les plus destructible et les plus nuisible à de la ressource. La sensibilisation et l'implication des pêcheurs semble une solution pour la protection de la ressource et la diminution du rejet des épaves dans la mer.

Une journée « Opération Port de Pêche Bleu » était initié pour la valorisation des activités et des ressources de la mer. Initiée par le Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques et pilotée par la Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la Wilaya de Béjaïa, journée « opération port de pêche bleu » organisée le 07/06/2014 qui a consisté en une grande opération de nettoyage des terre-pleins et des quais du port de la wilaya de Béjaïa. L'événement s'est distingué par une forte participation des jeunes scouts de Béjaïa, qui se sont attaqués au nettoyage, mais aussi d'une équipe de plongeurs qui s'est attaquée au fond marin du port en le débarrassant des quantités impressionnantes de déchets qui s'y sont entassées.¹²⁸

¹²⁸K.BOUZOUZOU (2014), « Management : Ports bleus, opération réussie à Béjaïa », *Béjaïa port infos, le bulletin d'information du port de Béjaïa*, N°85, Béjaïa. P13.

Chapitre troisième : La pêche et le marché des produits de la mer dans la wilaya de Béjaïa

L'alternative de l'aquaculture semble être le meilleur moyen pour ralentir la cadence de l'exploitation tout en gardant le même niveau de production. C'est un secteur à des potentialités considérables, et des exploitations à long termes.

2. L'activité de l'aquaculture dans la wilaya de Béjaïa

D'après les données de la DPRH de la wilaya de Béjaïa, la production aquacole et la pêche continentale dans la wilaya est très modeste malgré les sites favorables dont elle dispose.

2.1. Les projets d'aquacultures dans la wilaya de Béjaïa

Six projets d'aquacultures sont finalisés et les promoteurs ont reçu les arrêtés d'attribution de concessions, dont le dernier arrêté de concession date de mars 2015, pour l'élevage du loup et de la daurade en cages, situé à tazeoudjt. Sa capacité de production est évaluée à 30 tonnes/an. Parmi les autres projets, il ya l'élevage des moules et des huitres avec 100 t/an situé à Cap sigli. Mais c'est l'élevage du loup de mer et de la daurade en cages et en bassin qui dominant dans ces projets. (Voir Annexe N° 02).

Béjaïa a en vue un autre site aquacole potentiel, dont rien n'a encore était entamé d'après la DPRH de la wilaya de Bejaia. Sa localisation est à Taguelmimt, commune Beni-Ksila, avec une superficie de 20 ha.

Une opération d'empoisonnement du barrage de Tichy-Haft et de deux (02) retenues collinaires a été réalisée en 2014 ¹²⁹:

- Barrage de Tichy-Haft :
 - 2000 larves black bass.
 - 300 000 larves de carpe argentée.
- Retenue collinaire d'El-Kseur : 500 000 larves de carpe argentée.
- Retenue collinaire de Toudja : 500 000 larves de carpe argentée.

2.2. La production aquacole dans la wilaya de Béjaïa

Dans la wilaya de Béjaïa, la pêche continentale s'effectue uniquement dans le barrage d'Ighil-Emda commune de Kherrata. Sa capacité initiale était de 154 hm³, mais actuellement,

¹²⁹ DPRH de la wilaya de Béjaïa (2015), bilan d'activités de l'année 2014.

Chapitre troisième : La pêche et le marché des produits de la mer dans la wilaya de Béjaïa

il a une capacité de 102 hm³. Des injections de poissons et d'alevins ont été effectuées pour enrichir le barrage à des fins de captures antérieures. Les captures étaient en évolution continue depuis 2011 jusqu'à 2014 où elles ont chuté. (Tableau 06). D'après la DPRH de la wilaya de Béjaïa, cette chute est causée par le niveau d'eau jugé très bas. Les travaux de transfert d'eau et d'espèce vers Sétif a été effectué pour un réaménagement et une injection d'eau au bassin qui relève de l'hydraulique de la wilaya de Bejaia.

Tableau N°06 : les captures de pêche continentale (barrage d'Ighil-Emda, commune Kherrata) de 2011 à 2014.

Année	Espèces	Production par espèce	Total
2011	Carpe argentée	14 280 kg	31 161 kg
	Carpe à grande bouche	16 881 kg	
2012	Carpe argentée	41 121 kg	58 921 kg
	Carpe à grande bouche	17 800 kg	
2013	Carpe argentée	30 145 kg	62 671 kg
	Carpe à grande bouche	32 526 kg	
2014	Carpe argentée	147 kg	1 847 kg
	Carpe à grande bouche	1 700 kg	

Source : DPRH de la wilaya de Béjaïa, 2016.

2.3. L'emploi dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Béjaïa

La population de la wilaya de Béjaïa est estimée à 953 050 personnes en fin 2014¹³⁰. Sa population active est évaluée à 381 220 personnes, soit un taux de 40%. Sa population occupée est de 335 475 personnes, soit 88% de la population active, et 35,20% de l'ensemble de population de la wilaya de Béjaïa.

Les inscrits maritimes de la wilaya de Béjaïa sont évalués à 1 224 personnes en 2014, soit 0,36% de la population occupée. La contribution du secteur de la pêche dans la création de l'emploi dans la wilaya de Béjaïa est très réduite comparée au secteur de l'Agriculture qui représente 20,57% et dont la main d'œuvre est évaluée à 69 007 personnes.

¹³⁰ Direction de la Programmation et du suivi Budgétaire, *Annuaire statistique de la wilaya de Béjaïa*, 2016

Section 03 : système de distribution et circuits de commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture

On n'a pas pu relever le système et le circuit de distribution dans la wilaya de Béjaïa vu que c'est un travail qui demande une acquête de terrain dont on ne dispose pas de privilège de se déplacer à notre guise vu que la commercialisation commence à l'arrivé de la production, c'est-à-dire à 5h du matin. Le manque de statistiques dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture est la première lacune du secteur, dans le cas ou tout chercheur ou enquêteur veut apporter son aide au secteur de n'importe quelle façon. On a pu décrire en général le déroulement de circuits de distribution d'après les enquêtes faites par le ministère de la pêche et des ressources halieutiques dans toute la côte Algérienne et dans d'autres ports de différentes wilayas d'Algérie, ou il abouti à une conclusion, où toutes les wilayas travail avec le même circuit de distribution qu'on va essayer de développer.

Le système pêche national est complexe dans le fonctionnement des circuits de commercialisation dont l'absence et le manque de halles à marée et d'une autorité administratif sont les causes principales. C'est le cas sur la quasi-totalité des ports en Algérie. Les ventes de produits de la mer, et les diverses transactions, sont réalisées au quai sans aucun contrôle standardisé. Ce système de vente qui sort des règles (concurrence déloyale) favorise le mode des enchères et des spéculations sur les prix des produits. Soit des enchères à la muette c'est-à-dire de bouche à oreille, comme c'est le cas du port de Béjaïa d'après l'enseignant chercheur Mr BENNACER.N basé sur ses enquêtes faites au port de la wilaya de Béjaïa, soit des enchères publique à voix haute comme c'est le cas uniquement d'Annaba et les régions de l'Ouest selon l'enquêtes du MPRH (2014). Les acteurs du circuit de commercialisation des produits de la pêche en Algérie : sont les mandataires, les grossistes, de revendeurs en détail.

1. Le circuit général de la mise en marché des poissons frais

Le Ministère de la pêche a réalisé une enquête de commercialisation dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, du 16 au 30 décembre 2012 qui a concerné toutes les wilayas côtières et dans de différents ports comme échantillons (Alger, Annaba, Arzew, Azeffoun, Béni-Saf, Bouharoun, Bouzedjar, Ghazouat, Khemisti, Mostaganem, Zemmouri), plus les wilayas de l'intérieures suivantes : Sétif, Sidi-Bel-Abbès, Ouargla et Bechar. En plus des

Chapitre troisième : La pêche et le marché des produits de la mer dans la wilaya de Béjaïa

échantillons de quelques chalutiers, sardiniers, petits métiers, mandataires. L'enquête visait à avoir une meilleure information du circuit de commercialisation et de suivre la vente depuis l'armateur jusqu'au vendeur détaillant ainsi de s'informer des rôles de tous les acteurs dans le système.

La commercialisation des produits de la pêche commence à partir de la mise des captures sur le quai jusqu'au consommateur final. La performance du système de commercialisation exige un temps moindre entre la capture et son arrivée chez le consommateur. Pour cela, l'état des infrastructures portuaires, des halles à marées, des moyens de transport, de la chaîne de froid et des industries de transformation, sont des facteurs importants pour la performance du système.

Dans le circuit général de la mise en marché des poissons frais, les pêcheurs déposent leurs captures sur le quai, et c'est le mandataire qui s'occupe de la vente de la production au solde des patrons. C'est de là que les enchères commencent. Avec ce système d'enchère (criée ou muette), commence la fixation du prix d'une manière ascendante.

1.1. L'information est capitale dans les enchères pour la fixation du prix

Pour estimer la barre de mise à prix, au moment du débarquement le mandataire doit intégrer plusieurs données. Son mandant ou le patron de pêche, lui fournit les premières informations de base sur la quantité et la qualité de la capture, de type de bateau de pêche, équipement utilisé, et les qualifications des pêcheurs (plus l'équipage est qualifié plus les captures importantes). Il lui fournit même des informations sur les autres bateaux qui sont sortis au même temps et dans la même région. Et en particulier, sur les courants de mer pour tenter d'estimer les volumes de captures éventuelles et celles qui vont être débarquées au cours de la même soirée et au levée du jour. Au moment des enchères, si les bateaux sont moins nombreux au débarquement, le prix du poisson peut flamber et réciproquement. La taille ou le poids moyen du poisson influence les enchères, même les débarquements du poisson dans les autres ports influencent les prix et les enchères vu que les mandataires sont en contact, par téléphone, avec les autres ports.

Une fois les conditions de l'offre sont bien évaluées par le mandataire, il commence à estimer la demande d'après l'information sur les offres de prix qu'il reçoit individuellement dans ses oreilles. Il commence à identifier le volume de la demande, les niveaux de prix

Chapitre troisième : La pêche et le marché des produits de la mer dans la wilaya de Béjaïa

offerts et la nature des demandeurs participants, leur statut, leur comportement antérieur et leur rayon d'activité commerciale. Il doit distinguer rapidement la demande d'une petite quantité de caisses avec un prix très intéressant, et une autre demande sur un nombre important de caisses avec un prix moindre. Généralement, c'est la quantité demandée qui est avantagée dans l'attribution des lots.

Le premier acheteur du mandataire est le grossiste ou le semi-grossiste. Il enlève ses caisses achetées, les glace, pour les transporter ensuite à son magasin. Puis le grossiste vend à son tour à un autre grossiste ou à un poissonnier privé dont les frais du transport sont à la charge de ce dernier. En cas d'absence d'acheteurs et quand tout le monde a acheté, les bateaux qui arrivent en retard, en l'absence de conserverie, le poisson peut être rejeté en mer¹³¹.

1.2. Caractéristiques principales des Mandataires, comme premiers intervenant dans le circuit général de distribution.

Dans tous les ports Algériens une situation oligopolistique est rencontrée là où les mandataires opèrent, et dont la concurrence du côté de l'offre est inexistante sur le marché. Chaque mandataire couvre en moyenne 05 chalutiers, 06 sardiniers et 10 petits métiers, ce qui représente un portefeuille diversifié et volumineux en chiffre d'affaires qui peut atteindre 150000 à 200 000 DA par journée d'activité d'après l'enquête menée par le MPRH 2013.

L'activité de mandataire-grossiste consiste à assurer la vente en gros des produits de la pêche et de l'aquaculture, pour le compte des armateurs, des producteurs aquacoles, des exploitants des produits issus de la pêche continentale et/ou pour son propre compte¹³². Plusieurs des mandataires sont en même temps armateurs et plus de la moitié des mandataires ne sont pas inscrits au registre du commerce et se font déclarer comme des détaillants. La majorité des mandataires ne dispose pas d'une aire de stockage et ne possèdent pas de moyens de transport¹³³.

¹³¹ MPRH-PNUD-FAO (2014), *Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture 2015.2020 : avec une attention particulière sur la pêche artisanale*. p23-24-29

¹³² JO N°32 12 Juin 2014, Décret exécutif n° 14-165 du 26 mai 2014, fixant les conditions d'exercice de l'activité de mandataire-grossiste en produits de la pêche et de l'aquaculture. P05.

¹³³ MPRH-PNUD-FAO (2014), *Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture 2015.2020 : avec une attention particulière sur la pêche artisanale*. p23-24

Les mandataires pratiquent les enchères et suivent la variation des prix au niveau des autres ports ce qui explique que la formation des prix ne dépend pas uniquement de la variation des quantités pêchées au niveau local. Parfois, le mandataire sait d'avance à qui il va attribuer sa marchandise, les liens historiques et de solidarité sont très forts dans le métier. Les paiements s'effectuent le jour même où, au plus tard durant la semaine qui suit la vente et près d'un tiers d'entre eux délivrent une facture lors de la vente d'après l'enquête faite par le ministère de la pêche. Les lacunes rencontrées sont liées l'absence des services de sécurité dans des ports, notamment la nuit aux heures de débarquement du produit. Les acheteurs et clients du port sont obligés de garantir la sécurité de leur achat en engageant un habitué du port contre une protection et les tentatives de vol pour, en moyenne, 200 Da la caisse¹³⁴. Cette charge se répercute automatiquement sur le prix du poisson¹³⁵.

1.3. Caractéristiques principales des grossistes

Les grossistes sont approvisionnés par le mandataire. Quelques grossistes règlent leurs fournisseurs à la semaine tant dis que d'autres effectuent les paiements le jour même après chaque vente. La tendance actuelle est le paiement au quotidien des achats/ventes et en cash à chaque transaction car les risques de non paiement et la baisse de confiance règnent dans les circuits de commercialisation du poisson.

Les principaux clients des grossistes sont les collectivités et les institutions publiques, surtout pour le poisson bleu (casernes, hôpitaux cités universitaires). Les grossistes approvisionnent également les restaurants, en particulier pour le poisson blanc. Très peu établissent des factures lors de la vente de leurs produits, uniquement à la demande du client. L'ensemble des grossistes enquêtés d'après le ministère de la pêche et des ressources halieutique (2013) ont rencontré des lacunes qui sont liées aux conditions d'hygiène et de sécurité, et au manque de glace dans des ports pour le transport¹³⁶.

¹³⁴ MPRH-PNUD-FAO (2014), *Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture 2015.2020 : avec une attention particulière sur la pêche artisanale*. P26 et 28

¹³⁵ Idem. P 28.

¹³⁶ MPRH-PNUD-FAO (2014), *Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture 2015.2020 : avec une attention particulière sur la pêche artisanale*. P 27

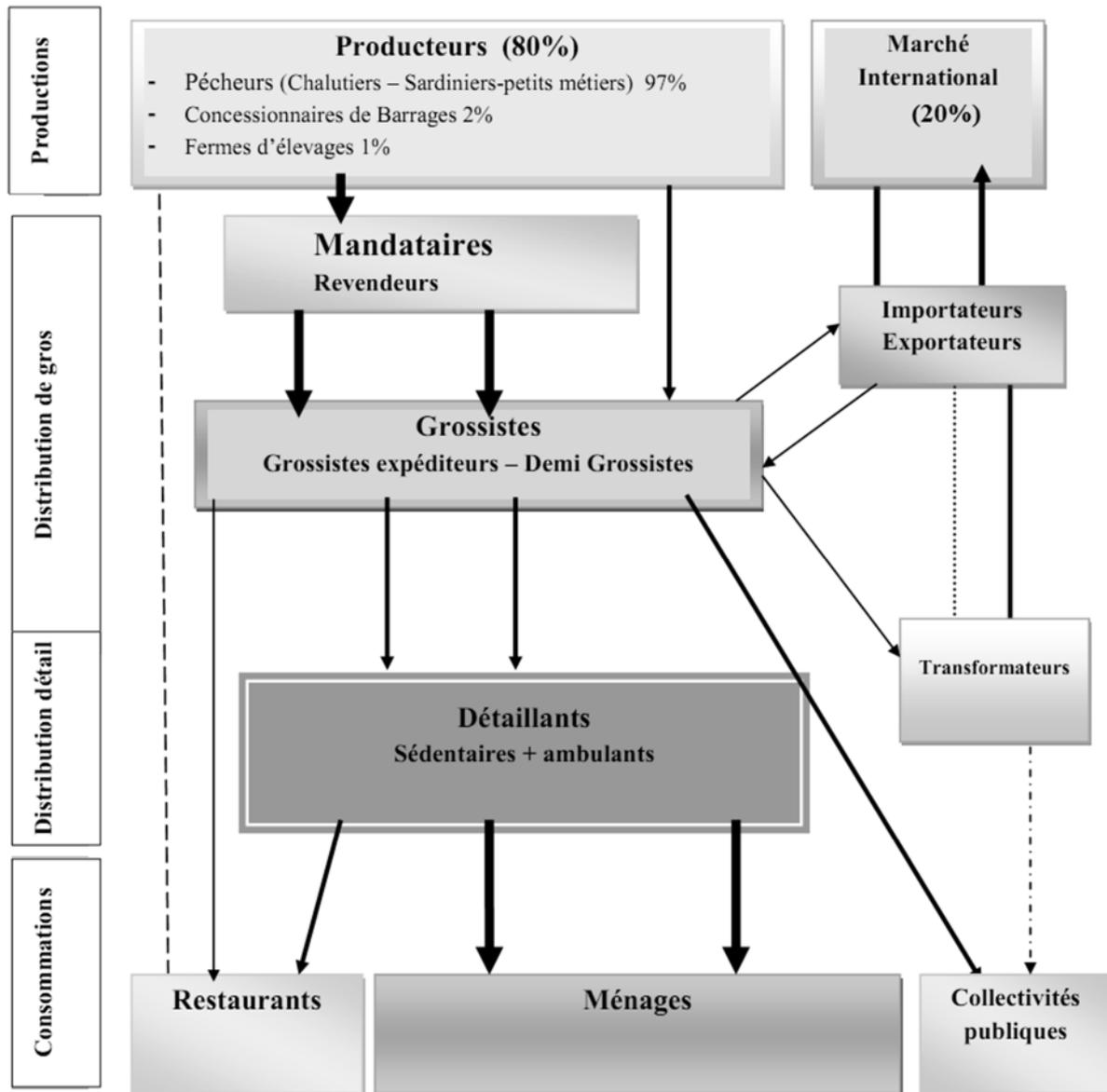
1.4. Caractéristiques principales des détaillants

La majorité des détaillants (sédentaires ou ambulants) sont inscrits au registre de commerce et ne sont pas propriétaires de leurs locaux, donc c'est une charge qui est comptabilisée pour fixer le prix de vente. Les types de poissons dominants vendus par les détaillants sont les poissons bleus et blancs, et très rarement les crustacés et mollusques. Les détaillants se plaignent de la cherté du poisson, des imports à leurs charges en plus des locaux qu'il faut louer¹³⁷.

Le Circuits de distribution des produits de la pêche et de l'aquaculture en Algérie peut être résumé sous le schéma 01 suivant :

¹³⁷ MPRH-PNUD-FAO (2014), *Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture 2015.2020 : avec une attention particulière sur la pêche artisanale*. P28

Schéma 01 : Circuits de distribution des produits halieutiques en Algérie.



Sources : *Projet MPRH-PNUD-FAO, 2014.*

2. Circuits de commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture

La grande partie des produits de la pêche est distribués généralement dans les villes sur un rayon de 300 km. Cet aspect indique que chaque ville s'approvisionne des ports les plus proches et que la distribution du produit de la pêche est régionale. La distribution du poisson se fait très tôt le matin vu le caractère périssable du produit, pour cela, les grossistes

évitent d'expédier le produit dans les villes lointaines, surtout quand il n'y a pas de différence de prix¹³⁸.

2.1. Vente en gros des produits de la pêche et de l'aquaculture

La vente en gros des produits de la pêche s'effectue dans des lieux publics, soit des halles à marées, ou les marchés de gros pour les produits de la pêche et de l'aquaculture. Cette opération de vente suit principalement deux circuits. Le premier circuit est là où les intermédiaires sont réduits, du mandataire au détaillant passant par le grossiste pour arriver au consommateur final. Donc le produit change trois fois de mains. Quant au deuxième circuit, du mandataire au grossiste, qui s'effectue au niveau du port, vers des marchés de gros dans toutes les régions du territoire national notamment à Alger et Sétif. La transaction s'effectue par des camions frigorifiques. Puis de là continue la vente vers des demi-grossistes, détaillants puis consommateur. C'est un circuit à plusieurs intermédiaires qui engendre des effets négatifs sur la qualité et le prix du poisson¹³⁹.

2.2. La vente en détail des produits de la pêche et de l'aquaculture

Sur le territoire national, l'Algérie ne dispose pas de marchés spécialisés dans la vente des produits frais de la mer et de l'aquaculture pour la vente en détail. Cependant, cette vente est partout ; sur les trottoirs, aux abords de la route ou encore dans des marchés populaires, sans mesures d'hygiène ni moyens de réfrigération. Les revendeurs arrosent le produit avec de l'eau douce insalubre pour donner une brillance au poisson, et une illusion de fraîcheur. Ils effectuent la vente aux consommateurs dans des sachets en plastique comme emballage, ou en papier journal¹⁴⁰. Repenser ces méthodes est d'une première nécessité pour la santé de la population et minimiser les risques de contamination de la production, et prolongation de la fraîcheur et la qualité du produit.

¹³⁸ MPRH-PNUD-FAO (2014), *Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture 2015.2020 : avec une attention particulière sur la pêche artisanale*. p 32

¹³⁹ Idem. P32-33-34

¹⁴⁰ Idem p34-35

Chapitre troisième : La pêche et le marché des produits de la mer dans la wilaya de Béjaïa

En 2014, l'APC de la wilaya de Béjaïa a dégagé une enveloppe financière de 15.000.000 DA pour la réalisation d'une poissonnerie au niveau des locaux de l'ex-FIDA situés dans la rue Frères Amrane¹⁴¹.

Conclusion du chapitre

La pêche dans la wilaya de Béjaïa a connu une baisses considérables, et cela est pratiquement du au stock halieutique qui a commencé à s'appauvrir. Malgré l'injection excessive des unités de pêche et l'augmentation des inscrits maritimes, la baisse était toujours maintenue et le nombre de sorties sans production croit avec le temps.

L'activité de l'aquaculture n'est qu'à ses premières phases de développement et de production dans la wilaya de Béjaïa. Cela pour y remédier au manque de la ressource halieutique qui se fait sentir sur le marché local en termes de consommation mais aussi de la diversification.

Le circuit de commercialisation des produits de la pêche et d'aquaculture est quasiment le même au niveau national d'après les enquêtes faites par le Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques. Pour que le produit de la mer arrive au consommateur final, il doit passer par plusieurs intermédiaires, et la qualité hautement périssable de la ressource ne le permet pas. De ce fait, aménager des endroits appropriés et saints pour la vente des produits de la mer est de rigueurs. Ainsi de sensibiliser la population afin qu'elle s'adaptées à des habitudes qui répondent aux normes de la santé public, par la même occasion les introduire au produit de l'aquaculture qui semble être un point d'interrogation pour la quasi-totalité de population de la wilaya de Béjaïa d'après l'enquête faite par le Ministère de la pêche et des ressources halieutique en 2014.

¹⁴¹ DPRH de la wilaya de Béjaïa (2015), bilan d'activités de l'année 2014.

Conclusion générale

Les conclusions aux quelles on a abouti au cours de ce travail se réfèrent principalement aux stocks halieutiques qui commence à s'appauvrir. Au niveau mondial, la dégradation des océans se fait sentir principalement dans le pacifique Nord-Ouest et le pacifique Centre-Ouest causée par l'exploitation excessive de la ressource notamment de la part du continent asiatique.

C'est les grandes capacités en termes de flottilles et de jauge brute qui ont conduit les pays asiatiques notamment la Chine et le Japon à développer leurs économies et leurs industries halieutiques.

Quant à l'Algérie, sa production maritime comparée à celle de l'Espagne dans le bassin méditerranéen, (rappelons juste que l'Espagne figure parmi les trois premiers pays de l'UE en termes de captures et de production halieutiques), nous a indiqué que l'Algérie réussie à enregistrer une production importante comparées à celles de la Tunisie et du Maroc et même à celle de l'Espagne. Mais cela uniquement dans le bassin méditerranéen, car en dehors du basin méditerranéen, les captures de l'Algérie ne se mesurent pas celle de l'Espagne, qui achète des parts au pays les moins développés dans les autres océans du monde, et qu'elle donne aussi sur l'océan Atlantique. C'est le même cas pour le Maroc, contrairement à la Tunisie qui correspond un peu plus à l'Algérie, à l'exception de sa production aquacole plus importante.

C'est le même cas concernant la production dans la wilaya de Béjaïa. Malgré les efforts déployés en termes de flottille et de population maritime, pour augmenter la production, mais celle-ci est en fluctuation continu d'une année à une autre.

Le recours à l'aquaculture continentale semble être la meilleure alternative dont le pays peut tirer avantage. La mer méditerranéenne est une source dont les espèces aquacoles ne sont pas exposées aux grands dangers vu qu'elle ne donne pas sur les grands océans telle que

Conclusion générale

l'Atlantique ou l'océan indien. Car rappelons-nous que l'aquaculture nécessite une protection contre les grands prédateurs dans la mer.

L'alternative de l'aquaculture permet aussi d'augmenter la production et la consommation de la ressource halieutique mais aussi la diversification de l'espèce consommée.

La vulgarisation de l'aquaculture peut favoriser cette dernière. En incitant la population à voir d'avantage la production aquacole, à se familiariser avec l'existence d'une autre source de production autre que la capture marine, permet d'avantage sa consommation et d'avoir une cofinance dans le produit, mais aussi sa permettra à la population de différencier entre les différentes espèces existante autre que la sardine.

Même si l'aquaculture peut être une alternative pour augmenté la production halieutique, mais elle représente aussi un danger pour l'écosystème marin. Les poissons qui s'échappent des élevages exercent une pression sur le milieu naturel particulièrement si c'est des poissons génétiquement modifié. Mais aussi d'énormes quantités de farines et huiles de poisson sont utilisées pour nourrir la production qui peut être très polluante à l'écosystème. Concernant l'aquaculture continentale (dans des lacs ou dans des barrages), elle ne semble pas porter atteinte à l'écosystème, et qui peut favoriser la production.

La modernisation et l'industrialisation de la flottille de pêche peut aussi jouer son rôle dans l'augmentation de la production et de captures.

Références bibliographiques

- 1) Agence Nationale de Développement de L'investissement (2013), *présentation de la wilaya de Ain-Temouchent*, Algérie.
- 2) Agence Nationale de Développement de l'Investissement (2013), *présentation de la wilaya de Béjaïa*, Algérie.
- 3) BASURCO Bernardo (2014), « les produits de la mer dans les pays méditerranéens », *Mediterra, CIHEAM-IAM*, Espagne. PP 193-216.
- 4) Banque Mondiale Université de Sherbrooke, base de données statistiques, accédez par : Banque Mondiale Université de Sherbrooke>Statistiques>Economie, consulté le 20 avril 2016, voir le lien <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/statistiques/2>
- 5) BEKADA Djamel Eddine (2014), « la pêche et ses statistiques : cas des ports des Beni-Saf, Bouzedjar, Oran, Arzew, et Mostaganem », mémoire de magister en science de l'environnement marin, université d'Oran.
- 6) BENKABOUCHE Bakadja Ikram (2015), « biologie et dynamique de la population de la crevette rose *parapenaeus longirostris* (Lucas, 1846) pêchée au niveau de la côte Oranaise », thèse de Doctorat en science de l'environnement et gestion des ressources halieutique, université d'Oran.
- 7) BENNACER Nasreddine, (2010), « gouvernance des territoires littéraux et gestion durable des ressources renouvelables : cas de la ressources halieutique dans la baie de Béjaïa », mémoire de magister en sciences économiques, université de Béjaïa. Algérie.
- 8) BERNIER Bernard et HENRI-LOUIS Védie (2009), *initiation à la microéconomie*, 3^e édition Dunod, Paris.

- 9) BOUZOUZOU.K (2014), « actualités : Réunion de la commission de Wilaya de partenariat », *Béjaïa port infos, le bulletin d'information du port de Béjaïa*, N°85, Béjaïa. PP.4-9.
- 10) BOUZOUZOU.K (2014), « Management : Ports bleus, opération réussie à Béjaïa », *Béjaïa port infos, le bulletin d'information du port de Béjaïa*, N°85, Béjaïa. PP.12-14.
- 11) BRL et ingénierie de l'eau et de l'environnement (2015), « poissons, crustacés et mollusques », *Éoliennes en mer, Dieppe et Le Tréport*, France. PP 1-27.
- 12) CHAKOUR Said Chaouki, CHAKER Asma, (11 et 12 mars 2013), « colloque internationale : Investissement public et projets environnementaux en Algérie : Réalité ou utopie ? », université de Jijel. Algérie.
- 13) CHALABI abdelhafid, l'aquaculture en Algérie et son contexte maghrébin.
- 14) CNUCED (2015), *Exportation des Produits de la Pêche et Développement Economique des Pays Moins Avancés(PMA) ; Union des Comores*. Genève.
- 15) CULIOLI Jean-Michel (2012), « présentation et analyse d'une cogestion de la ressource halieutique au sein d'une aire marine protégée : exemple de la réserve naturelle des bouches de Bonifacio », en vue de l'obtention du double diplôme ; Maîtrise en Environnement et Ingénierie en Management de l'Environnement et du Développement Durable, université de Sherbrooke.
- 16) DPRH de la wilaya de Béjaïa (2015), bilan d'activités de l'année 2014.
- 17) Direction de la Programmation et du suivi Budgétaire, *Annuaire statistique de la wilaya de Béjaïa*, Algérie, 2016.
- 18) EUROSTAT (2015), *livre statistique, chiffres clés de l'Europe*, Belgique.
- 19) FAO, CopeMed, AECI (2002), *la réglementation relative à la pêche maritime et aux aires protégées dans les pays participants au projet CopeMed*.
- 20) FAO (2016), Collections statistiques de la pêche, *Série de données sur la consommation par espèces*, web, accéder par ce lien <http://faostat.fao.org/site/610/default.aspx#ancor> , consulté le 15 mars 2016.

- 21) FAO (2016), Collections statistiques de la pêche, *Série de données sur des capture global et par continent*, web, accéder par ce lien <http://www.fao.org/fishery/statistics/global-capture-production/query/fr>, consulté le 15 mars 2016.
- 22) FAO-MPRH (2003), *structure et caractéristique de l'industrie algérienne*, Rome.
- 23) FAO (2016), Collections statistiques de la pêche, *Série de données sur la production aquacole mondiale et par continent*, web, accéder par ce lien : <http://www.fao.org/fishery/statistics/global-aquaculture-production/query/fr> , consulté le 22 avril 2016.
- 24) FAO (2005), *l'état des ressources halieutiques marines mondiales*, Rome.
- 25) FAO (2006), *Comprendre l'aquaculture*, Rome.
- 26) FAO (2008), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*, Rome.
- 27) FAO (2010), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*, Rome.
- 28) FAO (2012), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*, Rome.
- 29) FAO (2013), *Vue générale du secteur aquacole national*, Rome.
- 30) FAO (2014), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture : Possibilités et défis*, Rome.
- 31) FAO (2014), *Annuaire de 2012 ; Statistiques des pêches et de l'aquaculture*, Rome.
- 32) FAO (2003), « Aménagement des pêches. 2. L'approche écosystémique des pêches », *revue FAO Directives techniques pour une pêche responsable*, N°4 suppl.2, Rome.
- 33) FAO 2016, base de données en ligne, consulté le 20 mars 2016, accédez avec : http://www.fao.org/figis/servlet/SQServlet?file=/work/FIGIS/prod/webapps/figis/temp/hqp_6892236941406919303.xml&outtype=html
- 34) FAO, *consommation des produits halieutiques par pays*, accédez par : FAO>explorer données>bilans alimentaires>poisson et fruits de mer, Consulté le 20 avril 2016, voir le lien : <http://faostat3.fao.org/browse/FB/CL/F>.
- 35) FranceAgriMer (2015), « produits aquatiques », *les filières animales terrestres et aquatiques, bilan 2014 perspective 2015*», France. PP 05-15.

- 36) FranceAgriMer, (2015), « Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture, Données et bilans », France.
- 37) FERAL. François. (2001), « Sociétés maritimes, droits et institutions des pêches en Méditerranée occidentale », *Revue Synthétique des droits collectifs*, N° 420, FAO Rome. PP 01-62
- 38) GRIMES Samir (2012), « Stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières en Algérie », *Biodiversité marine et conservation des habitats côtiers remarquables*, MATE-PAP RAC-PAM.
- 39) HACHEMANE.M, BERNADON.M, (2013), « données et indicateurs socioéconomique des pêcheries de sardine et d'anchois pour la partie Algérienne de la mer d'Alboran », *CopeMedII, document technique N °33*.Malaga. PP01-28
- 40) J.O N°33 du 11 juin 2000, Décret exécutif n° 2000-123 du 10 juin 2000 fixant les attributions du ministre de la pêche et des ressources halieutiques.
- 41) J.O N°18 du 08 avril 2015, Loi n° 15-08 du 02 avril 2015 modifiant et complétant la loi n° 01-11 du 3 juillet 2001 relative à la pêche et à l'aquaculture.
- 42) Loi N° 01-11 du 03 juillet 2001 relative à la pêche et à l'aquaculture.
- 43) KADRI Fatima (2008), « l'aquaculture en Algérie situation et perspective: cas de la région de Ouargla », mémoire d'ingénieur d'Etat en sciences Agronomiques, Ouargla.
- 44) LANDRY Ekouala (2013), « Le développement durable et le secteur des pêches et de l'aquaculture au Gabon : une étude de la gestion durable des ressources halieutiques et leur écosystème dans les provinces de l'Estuaire et de l'Ogooué Maritime », thèse de Doctorat en Géographie, Université du Littoral Côte d'Opale, France.
- 45) LEROY Antonia(2015), « Quelle efficacité environnementale de la certification pêche et aquaculture durable ? », *AFD note technique, N°3, pp1-135*.
- 46) MATE (2013), *stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières en Algérie ; phase 1 Bilan et Diagnostic, synthèse*, MedPartnership.
- 47) Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, voir <http://www.mpeche.gov.dz/?Session-de-formation-portant-sur-1> , consulté le 15 mars 2016.

- 48) MPRH (2014), *Bilan (2012-2014), prospective 2030 projet «PLAN AQUAPECHE 2020 »*, Algérie.
- 49) MPRH-PNUD-FAO (2014), *Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture 2015.2020 ; L'industrie de la Pêche et de l'Aquaculture en Algérie*.
- 50) MPRH (2015), « Contribution des filières de la pêche et de l'aquaculture au développement d'un système productif compétitif en Algérie », *Conférence Nationale sur le Commerce Extérieur*, Algérie.
- 51) MPRH (2003), *Schéma National de développement des activités de la pêche et de l'aquaculture, Plan National de développement de la pêche et de l'aquaculture (2003-2007)*. Algérie.
- 52) MPRH-PNUD-FAO (2014), *Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture 2015.2020 : avec une attention particulière sur la pêche artisanale*.
- 53) OIT (2013), « convention (no 188) sur le travail dans la pêche, 2007 », *Document de réflexion pour le Forum de dialogue mondial*, Genève.
- 54) ONU (2010), *Les pêches mondiales : faits et chiffres*, New York.
- 55) ONS (2015), les principaux indicateurs du secteur de la pêche (2010-2013) N°693. Algérie. P03.
- 56) POLLARD David, ABDUL MALAK Dania, et all., (2012), *aperçu du statut de conservation des poissons marins présents en mer méditerranée, liste rouge de l'UICN des espèces menacées*, Marie Curie 22, Espagne.
- 57) PIANTE Catherine, ODY Denis, (2015), *Méditerranée: La croissance bleue face au défi du Bon État Écologique*. Projet MedTrends. WWF-France.
- 58) REYES Nastassia, Serge Bahuchet et Jean-Dominique Wahiche (2015), « quelle définition des « petits métiers » de la pêche ? », *revue d'ethnoécologie n7*, France. PP2-25

- 59) SENNAI CHENITI Sarah (2003), « mise en place d'un réseau d'échantillonnage : les petits pélagiques de l'extrême ouest algérien », *Centre National D'études Et De Documentation Pour La Pêche Et L'aquaculture*. Algérie.
- 60) SERIDI Fadila (2011), « L'aquaculture en Algérie : évolution, état actuel et essai d'analyse de durabilité », mémoire de magister en écologie marine, faculté des sciences de la mer, université d'Annaba. Algérie.
- 61) UNEP, (1999), *Le milieu marin et littoral méditerranéen : état et pressions*, AEE, Copenhague.
- 62) UR AFPA (2014), *plateforme d'aquaculture durable et innovante*, université de Lorraine, France.
- 63) VERRUE Hélène (2015), « les ferme aquacoles, « greniers à blé » de demain ? », *cargo marin*, Centre d'Études Stratégiques de la Marine CESM. PP 1-18.
- 64) WWF (2013), « Océans en danger », *La surpêche*, Gland, Suisse. PP 1-07.
- 65) ZEGHDOUD Essaid (2006), « modélisation bioéconomique des pêcheries méditerranéennes : application aux petits pélagiques de la baie de Bouismail – Algérie », Barcelone.

Annexe 1

Evolution de la production halieutique par direction de pêche (unité : tonnes)

Direction de pêche	2009	%	2010	%	2011	%	2012	%	2013	%	2010/ 2009	2011/ 2010	2012/ 2011	2013/ 2012
Chlef	4255,2	3,6	3246,2	3,9	3603,2	3,9	3331,7	3,6	4222,9	4,9	-23,7	11	-7,5	26,7
Béjaïa	2379,2	2,0	2967,5	3,5	3329,9	3,6	3336,9	3,6	2676,4	3,1	24,7	12,2	0,2	-19,8
Tlemcen	11189,3	9,5	6563,4	7,8	5812,4	6,3	8544,1	9,2	9502,9	11,0	-41,3	11,4	47	11,2
Tizi-Ouzou	1198,2	1,0	886,5	1,1	865,6	0,9	1670,8	1,8	757,0	0,9	-26	-2,4	93	-54,7
Alger	2592,7	2,2	1356,5	1,6	3883,1	4,2	3795,5	4,1	4933,2	5,7	-47,7	86,3	-2,3	30,0
Jijel	9172,6	7,8	6950,9	8,3	7017,9	7,6	6184,7	6,7	5254,0	6,1	-24,2	1	-11,9	-15,0
Skikda	6756,8	5,7	6395,5	7,6	6979,9	7,6	5011,2	5,4	3604,0	4,2	-5,3	9,1	-28,2	-28,1
Annaba	9948,4	8,4	9330,6	11,1	11728,9	12,7	7739,4	8,4	5508,3	6,4	-6,2	25,7	-34	-28,8
Mostaganem	13593,7	11,5	10386,1	12,4	9357,6	10,1	9228,0	10,0	7781,3	9,0	-23,6	-9,9	-1,4	-15,7
Oran	9074,6	7,7	8386,6	10,0	6122,8	6,6	7632,0	8,2	6338,4	7,3	-7,6	-27	24,6	-16,9
Boumerdés	12924,1	10,9	7183,5	8,5	10241,7	11,1	11187,0	12,1	6736,5	7,8	-44,4	42,6	9,2	-39,8
El-Tarf	3631,8	3,1	3033,2	3,6	5335,8	5,8	5559,9	6,0	6085,0	7,0	-16,5	75,9	4,2	9,4
Tipaza	10087,4	8,6	5448,2	6,5	7022,5	7,6	6740,7	7,3	7139,3	8,2	-46	28,9	-4	5,9
Ain Témouchent	21242,0	18,0	11919,0	14,2	11107,2	12,0	12721,4	13,7	16095,5	18,6	-43,9	-6,8	14,5	26,5
Total	118046	100	84053,7	100	92408,5	100	92683,3	100	86634,6	100	-28,8	9,9	0,3	-6,5

Source : Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques, 2014.

Annexe 2

Les projets d'aquaculture ayant obtenus l'arrêté de concession

Nature du projet	Capacité de production	Localisation		Superficie		Montant de l'investissement en Dn	Date d'obtention de l'arrêté de concession
		A terre	En mer	A terre	En mer		
Elevage du loup et daurade en cages	300 t/an	tazeboudjt	Lare de tazeboudjt	Propriété privé	05ha	64 515 580	01/03/2015
Elevage des moules et huitres	100 t/an	Cap sigli	Saket	2000 m ²	20 ha	76 666 784	24/03/2014
Elevage du loup et daurade en cages	600 t/an	Azaghar beni ksila	Azaghar beni ksila	1027 m ²	05 ha	208 883 52	07/11/2013
Elevage du loup et daurade en cages	600 t/an	Azaghar beni ksila	Boulimat	1035 m ²	63 ha 75 ares	736 500 000	24/10/2013
Elevage du loup et daurade en cages et en bassins	250 t/an	Cap sigli beni ksila	Cap sigli	03 ha	03 ha	250 000 000	07/12/2009
Elevage du loup et daurade en cages	250 t/an	Azaghar beni ksila	Azaghar beni ksila	40 000 m ²	03 ha	162 504 000	07/12/2009

Source : DPRH de la wilaya de Béjaïa, 2016.

Liste des illustrations

Liste des illustrations

Liste des figures

N°	Titres	Page
01	Répartition de la flotte de pêche mondiale par région en 2012 (en %).	09
02	Répartition du nombre de pêcheurs dans le monde par continent en 2012.	10
03	Le nombre d'aquaculteurs dans le monde par continent en 2012.	11
04	L'évolution des captures mondiale par continent (1990-2014).	12
05	Classement mondial des pays par leurs captures en 2014.	13
06	les captures de produits de la mer par groupe d'espèces et par continent (moyennes 1990-2014)	14
07	Les zones de pêche statique d'après le découpage de la FAO	15
08	Tendances mondiales de l'état des stocks des poissons marins 1974-1911	16
09	Evolution mondiale de l'aquaculture par rapport aux captures de pêche (en millions de tonnes).	17
10	Structure de la production aquacole mondiale par espèce en 2012 (en %).	18
11	Répartition de la structure aquacole par milieux de culture en 2014	19
12	Evolution de la production aquacole mondiale par continent (en millions de tonnes)	21
13	Evolution des exportations (2003-2013) des dix premiers pays exportateurs de poissons en 2013 (en milliers de dollars).	22
14	Evolution des importations (2003-2013) des dix premiers pays	23

	importateurs de poissons en 2013 (en milliers de dollars)	
15	L'évolution de l'utilisation totale des ressources halieutiques (2003-2013)	26
16	L'évolution des tendances de consommation mondiale de 2003 à 2012 (en milliers de tonnes).	27
17	évolution de la flotte de pêche par métier en Algérie	34
18	La répartition des inscrits maritimes en 2013	35
19	L'évolution des captures totales des ressources halieutiques en Algérie	36
20	Evolution de la flotte immatriculée (en unité de bateaux) et le taux d'immobilisation (2000-2014).	37
21	La structure de la production nationale de pêche par groupe d'espèce (en %)	38
22	Classement des wilayas par captures de pêche en 2013 (tonnes).	39
23	Evolution de la production aquacole en Algérie (en tonnes)	40
24	Evolution de la consommation apparente de poisson et de fruits de mer en Algérie (kg/hab/an)	42
25	Evolution des importations et des exportations du poisson (milles tonnes)	47
26	Principaux pays fournisseurs de l'Algérie en 2014 (milliers tonnes)	48
27	L'évolution des captures halieutiques dans la mer méditerranéenne de l'Algérie, Maroc, Tunisie et l'Espagne.	50
28	l'évolution de la production totale (captures et aquacultures) des ressources halieutiques en Algérie, Espagne, Tunisie et le Maroc.	54
29	l'élasticité d'Arc ; sensibilité de la variation de la consommation aux variations du revenu.	56
30	évolution de la flotte de pêche (2003-2015) par types de métiers	63
31	évolution de l'effectif marin par type de métier	66
32	Evolution indiciaire de la flotte de pêche et de la population maritimes de la wilaya de Béjaïa (2003-2015), pour 2003 comme année de base	66
33	Evolution des captures totale de pêche (2003-2015) dans la wilaya de Béjaïa	68
34	Evolution des captures totale de pêche par rapport aux captures de différent métier dans la wilaya de Béjaïa.	69
35	Nombre de sorti par métier enregistré dans la wilaya de Béjaïa (2003-	70

	2015).	
36	Des sorties productives et non productives par métier en 2014 dans la wilaya de Béjaïa.	71
37	L'évolution des captures par espèce dans la wilaya de Béjaïa (2003-2015) en tonnes.	72
38	Les captures de pêche dans la wilaya de Béjaïa en 2015	73
39	l'évolution indiciaire de la flottille de pêche, de la population maritime et des captures de pêche dans la wilaya de Béjaïa, pour la période 2003-2015, avec 2003 comme année de base	74

Liste des tableaux

01	Consommation moyenne annuelle (gr/hab/an) par ménage et par région	43
02	Répartition des ménages selon leurs tendances de consommation en poissons frais, congelés, ou conserves (en %).	45
03	Les espèces capturées dans la mer méditerranéenne dans les 04 pays (en tonnes).	51-52
04	la comparaison entre la variation du PIB/hab (en millions de dollars courant) et de la consommation du poisson et de fruits de mer (kg/hab/an) en Algérie, le Maroc, la Tunisie, et l'Espagne	55
05	Caractéristiques techniques de la flottille de pêche enregistrée en 2015 dans la wilaya de Béjaïa	66
06	les captures de pêche dans le barrage d'Ighil-Emda Kherrata (2011-2014).	76

Liste des schémas

01	Circuits de distribution des produits halieutiques en Algérie.	82
----	--	----

Table des matières

Introduction générale.....	01
Chapitre premier : La pêche et la situation des ressources halieutiques dans le monde.....	04
Introduction du chapitre.....	04
Section 01 : La pêche et l'aquaculture halieutiques dans le monde.....	04
1. Des préliminaires sur la pêche.....	05
1.1. Les techniques et engins de pêche.....	05
1.2. Les espèces capturées selon les profondeurs.....	06
1.3. Les zones de pêche dans le monde.....	07
2. Des préliminaires sur l'aquaculture.....	07
2.1. Les types d'aquaculture selon l'endroit.....	07
2.2. Les domaines d'aquaculture.....	08
2.3. Le choix de l'espace pour l'aquaculture.....	08
3. Les instruments de pêche et la population maritimes dans le monde.....	08
3.1. La flottille de pêche dans le monde.....	08
3.2. La population maritime dans le monde.....	09
3.3. L'évolution des aquaculteurs dans le monde.....	10
Section 02 : L'offre de poisson et de ressources halieutique dans le monde.....	11
1. Les captures de poisson et de ressources halieutiques dans le monde.....	12
1.1. La pêche et l'évolution des ressources halieutiques.....	12
1.2. Les espèces les plus capturé dans le monde.....	13
1.3. Les zones du monde ou s'effectue des grand captures.....	14
2. L'aquaculture et la production aquacole dans le monde.....	17
2.1. Les tendances de la production aquacole dans le monde en termes d'espèce.....	18
2.2. Les milieux favorisant la production aquacole dans le monde.....	19

2.3. La tendance de la production aquacole dans le monde.....	20
Section 03 : Le commerce international des produits halieutiques.....	22
1. les échanges internationaux des ressources halieutiques.....	22
1.1. Les exportations dans le monde.....	22
1.2. Les importations de ressources halieutiques dans le monde.....	23
1.3. Les principaux produits halieutiques échangés dans le monde.....	25
2. la demande et la consommation de poisson dans le monde.....	26
2.1. L'utilisation des ressources halieutiques.....	26
2.2. Les tendances de consommation mondiale en produits halieutique.....	27
Conclusion du chapitre.....	28
Chapitre deuxième : Étude du secteur de la pêche en Algérie.....	29
Introduction du chapitre.....	29
Section 01: aperçu général sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie.....	29
1. Un aperçu sur le secteur de la pêche en Algérie.....	30
2. Un aperçu historique sur le secteur de l'aquaculture en Algérie.....	32
Section 02: les caractéristiques de l'offre de poisson et de la ressource halieutique en Algérie.....	33
1. Les flottilles algériennes et les engins de captures.....	33
1.1. Evolution de la flottille de pêche en Algérie.....	33
1.2. La population maritime en Algérie.....	35
2. Les captures et la production halieutiques en Algérie.....	35
2.1. Les espèces dominantes dans les captures de pêche nationales.....	37
2.2. Répartition des wilayas par capture de pêche	38
2.3. La production aquacole en Algérie.....	39
Section 03: L'étude comparative des activités de la pêche dans les quatre pays : Algérie, Tunisie, Maroc, et Espagne.....	41
1. Les caractéristiques de la demande de poisson en Algérie.....	42
1.1. Les tendances de consommation par région en Algérie.....	43
1.2. Tendance de consommation par espèces et caractéristique de poisson.....	44
1.3. Les importations et les exportations des ressources halieutiques en Algérie.....	46

2. L'étude comparative de l'activité de pêche de quelque pays méditerranéen (Algérie, Maroc, Tunisie, Espagne).....	48
2.1. L'étude comparative des captures halieutiques algérienne dans la mer méditerranéenne entre ces trois pays : Maroc, Tunisie, Espagne.....	49
2.2. La comparaison des captures méditerranéennes des quatre pays : Algérie, Maroc, Tunisie, et Espagne.....	50
3. L'étude comparative entre la consommation, les captures et de la production halieutique totale des quatre pays.....	52
3.1. La production halieutique totale (captures et aquacultures) des quatre pays.....	53
3.2. L'étude comparative entre la consommation et le PIB/hab de ces l'Algérie, Maroc, Tunisie, et l'Espagne.....	54
Conclusion du chapitre.....	57
Chapitre troisième : La pêche et le marché des produits de la mer dans la wilaya de Béjaïa.....	58
Introduction du chapitre.....	58
Section 01 : Présentation de la wilaya de Béjaïa et ses potentialités halieutiques.....	59
1. Les infrastructures et les soutiens pour la pêche maritime.....	60
1.1. Le port de pêche de Béjaïa.....	60
1.2. Le port de pêche et de plaisance de TALA ILEF.....	61
1.3. La plage d'échouage de Béni k'sila.....	61
1.4. La plage d'échouage de Melbou.....	62
2. La flottille de pêche et les inscrits maritimes de la wilaya de Béjaïa.....	62
2.1. L'évolution des flottilles de pêche dans la wilaya de Béjaïa.....	62
2.2. Les caractéristiques de la flottille de pêche dans la wilaya de Béjaïa.....	63
2.3. La population maritime et son évolution dans la wilaya de Béjaïa.....	65
2.4. Evolution indiciaire des inscrits maritimes comparée à l'évolution indiciaire de la flottille de pêche dans la wilaya de Béjaïa.....	66
Section 02 : Les captures et la production halieutiques dans la wilaya de Béjaïa.....	67
1. Les captures de pêche dans la wilaya de Béjaïa.....	67
1.1. Evolution des captures par rapport aux différents métiers utilisés dans la wilaya de Béjaïa.....	68

1.2. L'évolution du nombre de sorti par métier de pêche dans la wilaya de Béjaïa.....	69
1.3. Des sorties productives et non productives en 2014 dans la wilaya de Béjaïa...	70
1.4. l'évolution des captures par espèce dans la wilaya de Béjaïa.....	71
1.5. L'évolution indiciaire de la flottille de pêche, de la population maritimes et des captures totale de la wilaya de Béjaïa (2003-2015) pour 2003 comme année de base.....	73
2. L'activité de l'aquaculture dans la wilaya de Béjaïa.....	75
2.1. La production aquacole dans la wilaya de Béjaïa.....	75
2.2. Les projets d'aquacultures dans la wilaya de Béjaïa.....	75
2.3. L'emploi dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Béjaïa..	76
Section 03 : système de distribution et circuits de commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture.....	
1. Le circuit général de la mise en marché des poissons frais.....	77
1.1. L'information est capitale dans les enchères pour la fixation du prix.....	78
1.2. Caractéristiques principales des Mandataires, comme premiers intervenant dans le circuit général de distribution.....	78
1.3. Caractéristiques principales des grossistes.....	80
1.4. Caractéristiques principales des détaillants.....	81
2. Circuits de commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture.....	82
2.1. Vente en gros des produits de la pêche et de l'aquaculture.....	83
2.2. La vente en détail des produits de la pêche et de l'aquaculture.....	83
Conclusion du chapitre.....	84
Conclusion générale.....	85
Références bibliographiques.....	87
Annexes.....	93
Liste des illustrations.....	95
Table des matières.....	98

ملخص

بحار العالم هي عبارة عن خزان كبير من الأسماك والأنواع المختلفة من المأكولات البحرية. هذه الموارد السمكية غنية من حيث القيمة الغذائية ومصدر للتنوع وتحسين النسيج الاقتصادي للبلاد. رغم أنها من الموارد المتجددة، ولكنها غير دائمة. وقد ساهم قطاع الصيد البحري في العالم إلى حد كبير في استنزاف هذه الموارد.

في هذه الورقة البحثية، سوف نحاول فهم كيفية تسيير قطاع الصيد البحري، كما أننا سنحاول تحديد السبب الرئيسي لانخفاض المنتج في السوق الجزائري و المحلي لولاية بجاية. كما أننا سنحاول أيضا معرفة عوامل الإنتاج و خصائصها في زيادة المنتجات ودور المخزون السمكي في رفع الكميات المعروضة. **الكلمات الرئيسية:** الثروة السمكية، موارد متجددة، الصيد البحري، أسطول الصيد.

Abstract

The world's seas are a large tank of fish and different species of seafood. This fishery resource is rich in nutritional value and source of diversification and improvement of the country's economic fabric. However, it is a renewable resource, but prevents it is exhaustible. The fisheries sector in the world has greatly contributed to the depletion of this resource.

In the present specification, we will try to understand how the fishing sector, while trying to identify the main cause of the decrease in supply on the domestic Algerian market, particularly on Bejaïa.

We will try to see too the characteristics of production factors in the increase in supply on the market and the role of fish stocks in this production.

Key-words: Fisheries resource, economic fabric, renewable, exhaustible renewable resource, fleet, maritime population, fishery catches.

Résumé

Les mers mondiales sont un grand réservoir de poisson et de fruits de mer de différentes espèces. Cette ressource halieutique est riche en valeur nutritionnelle et source de diversification et d'amélioration du tissu économique du pays. Même si elle est une ressource renouvelable, mais n'empêche qu'elle est épuisable. La surpêche et la surexploitation de la ressource dans le monde a grandement participé à l'appauvrissement des stocks.

Dans ce présent mémoire, nous allons essayer de comprendre le fonctionnement du secteur de la pêche, tout en essayant de mettre en évidence la cause principale de la diminution de l'offre sur le marché national Algérien, particulièrement au sien de la wilaya de Béjaïa.

Nous allons essayer de voir aussi les caractéristiques des facteurs de production dans l'augmentation de l'offre sur le marché ainsi que le rôle que jouent les stocks halieutiques dans cette production.

Mots clés : ressource halieutique, ressource renouvelable, flottille de pêche, population maritime, captures de pêche.